



**BASKETBALL**  
**Brian Savoy,**  
premier  
défenseur  
des joueurs  
**PAGE 23**

LUCAS VUITEL

# L'Etat de Neuchâtel contraint de tailler dans ses effectifs

**ROUGE VIF** Le budget 2017 du canton de Neuchâtel présente un déficit de 69 millions de francs. Face à cette situation, l'Etat doit prendre de nouvelles mesures d'économies.

**COUPES** Le plan d'assainissement des finances de l'Etat porte sur 100 millions de francs. Des subventions seront réduites, des emplois supprimés et des salaires rabotés.

**FISCALITÉ** Les rabais et baisses d'impôts annoncés aux Neuchâtelois pour 2018 et 2019 seront gelés. La réforme de la fiscalité des personnes physiques est stoppée. **PAGE 3**



**L'ÉDITO**  
**PASCAL HOFER**  
phofer@lexpress.ch

## Il y aura un après...

*On fait quoi? On s'assied et on pleure? Ou on se retrouve les manches et on «réinvente Neuchâtel», comme le propose le Conseil d'Etat?*

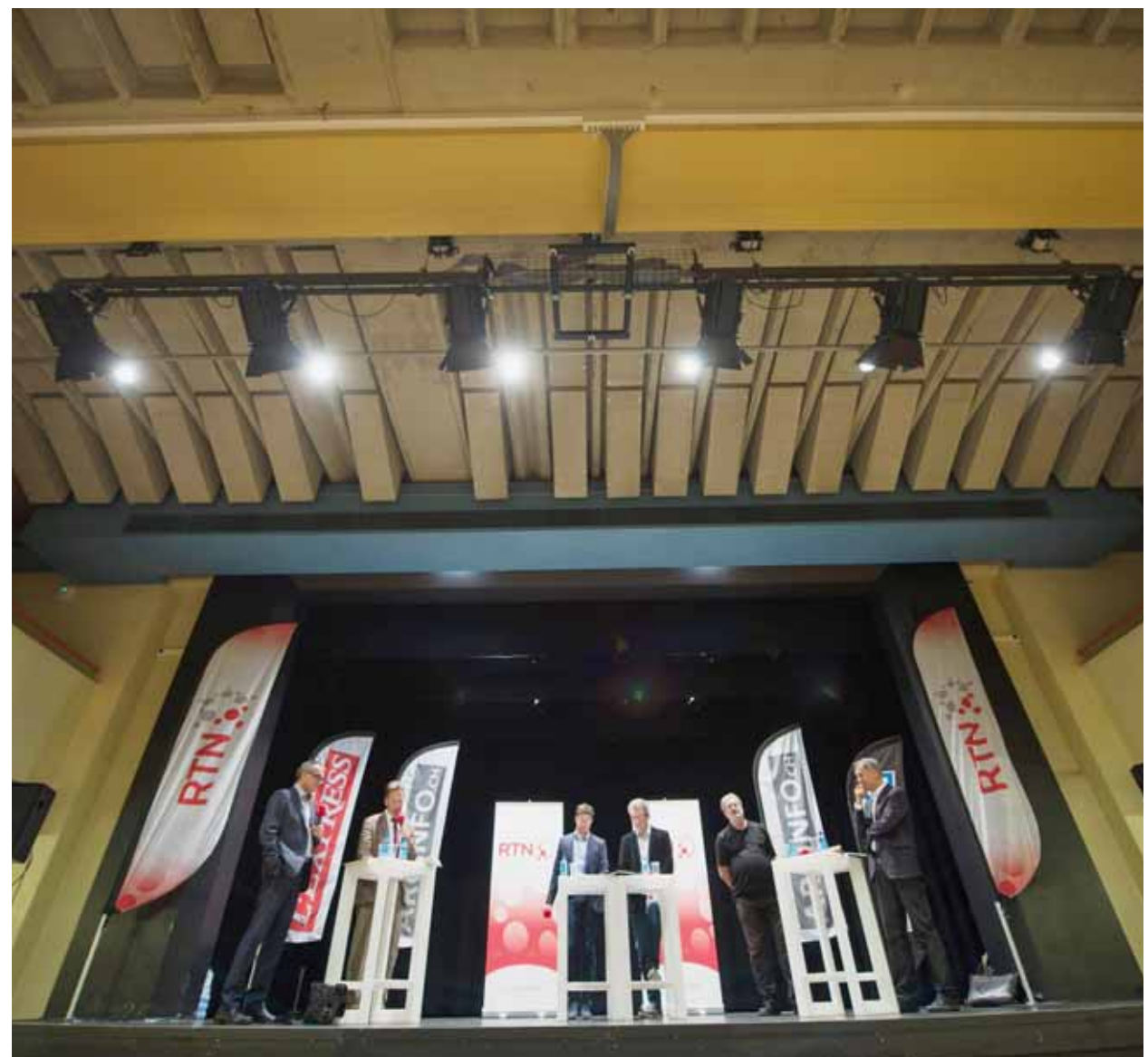
Les chiffres calamiteux du budget 2017 de l'Etat de Neuchâtel (2018 et 2019 ne s'annoncent pas mieux) et les mesures chocs proposées par le gouvernement ont secoué plus d'un citoyen. Ne parlons pas des fonctionnaires cantonaux... Il faut dire qu'ils seront nombreux, ces citoyens, à subir dans leur quotidien les conséquences de l'une ou l'autre de ces mesures.

Et pourtant! Autant les années à venir s'annoncent financièrement difficiles pour l'Etat, les fonctionnaires, les citoyens et bon nombre d'entreprises, autant le canton est sur le point d'être boosté par des investissements tels qu'il n'en a jamais connus: en quelques mois ou presque, il pourrait y en avoir pour 2,3 milliards de francs!

On pense au projet de nouvel hôtel judiciaire à La Chaux-de-Fonds, aux projets immobiliers de l'Hôpital neuchâtelois dans cette même ville et à Neuchâtel, aux contournements routiers du Locle et de La Chaux-de-Fonds, enfin au RER et à la liaison ferroviaire directe entre le Haut et le Bas du canton.

Alors on pleure un coup et on serre les dents en espérant que les feux verts nécessaires à tous ces projets s'allumeront les uns après les autres. Car après des années de réflexion, de tergiversations et d'erreurs – mais on ne va pas une fois de plus regarder vers le passé –, le temps est venu pour le Grand Conseil, la population du canton, celle du pays (pour les routes) et les Chambres fédérales (pour le rail) de prendre les décisions qui aideront beaucoup à la réinvention de ce coin de pays.

## Les espaces de demain se moquent des frontières



LUCAS VUITEL

**LA CHAUX-DE-FONDS** Notre grand débat d'hier soir sur les régions a débouché sur une conclusion imparable: le monde change, les frontières explosent. Et certaines structures administratives et politiques ont fait leur temps. **PAGE 4**



LUCAS VUITEL

**NEUCHÂTEL**  
**Un nouveau cinéma à la Case à chocs**  
**PAGE 7**

**VALANGIN**  
**Etienne de Tribolet fait son entrée à l'exécutif**  
**PAGE 8**

**LA CHAUX-DE-FONDS**  
**Une rencontre au sommet sur le projet Charrière**  
**PAGE 11**

**MÉTÉO DU JOUR**

pied du Jura  <b>13° 23°</b>	à 1000m  <b>9° 18°</b>
------------------------------------	------------------------------

**SOMMAIRE**

Feuilleton	<b>PAGE 14</b>
Cinéma	<b>PAGE 15</b>
Télévision	<b>PAGE 29</b>
Carnet	<b>P. 30-31</b>



ARCHIVES DAVID MARCHON

## CONSEIL DES ÉTATS Pour renforcer l'obligation de dénoncer la maltraitance

L'obligation de dénoncer les cas de maltraitance sur les enfants pourrait être renforcée au niveau fédéral. Le Conseil des Etats a soutenu hier cette révision du code civil. Le National devra se prononcer à nouveau. **PAGE 19**



KEYSTONE

## PÉTROLE Coup de théâtre à Alger, l'Opep trouve un accord

Les pays membres de l'Opep sont parvenus hier, à la surprise générale, à un accord «historique» pour réduire leur production d'or noir. La mesure veut soutenir des prix durablement affaiblis par une offre excédentaire. **PAGE 18**



## 2 FORUM

POINT  
DE VUE

## Les Etats-Unis entre la peste et le choléra

JACQUES  
GIRARD  
JOURNALISTE

L'élection présidentielle, aux Etats-Unis, est parfaitement révélatrice des paradoxes qui traversent le pays. On y voit un candidat républicain, Donald Trump, que son propre camp rêve d'éliminer, même si la direction de son parti appelle à un simulacre d'union sacrée autour de lui. On y voit une candidate démocrate, Hillary Clinton, qui jouit de soutiens massifs au sein de la classe dirigeante de la capitale, mais qui n'est guère appréciée dans l'opinion publique, quand elle n'est pas franchement détestée.

De l'extérieur, le choix entre Trump et Clinton paraît vite fait. Trump a accumulé déclarations fracassantes, accusations tous azimuts, mensonges patents, amalgames, sexisme, racisme, insultes répétées et menaces non voilées à l'égard des immigrants – illégaux ou non –, des latinos et des musulmans. Pour faire bonne mesure, le républicain témoigne d'une ignorance rare en matière de politique étrangère. Et il se fait le promoteur quasiment messianique du rôle censé être éternellement dominant des Etats-Unis dans le monde, tout en prônant le retour à une politique davantage isolationniste. Mais baste, Trump n'en est pas à une contradiction près.

La logique voudrait donc que le choix entre les deux candidats soit vite fait. Mais la politique n'a que faire de cette apparente rationalité: Trump titille toujours Clinton dans les sondages. Forte du soutien de son parti, et de celui des minorités noires, hispaniques et asiatiques, Clinton devrait l'emporter en novembre. D'autant que les divisions des républicains lui profiteront. Mais cette victoire probable, encore qu'une surprise ne soit pas exclue, ne paraît nullement porteuse de renouveau.

Beaucoup d'Américains ne se gênent d'ailleurs pas pour dire qu'on leur demande de choisir entre deux mauvais candidats ou qu'ils auront une présidente par défaut.

Pour sa part, Hillary Clinton souffre d'une image qui la dessert. Issue du sérail washingtonien, épouse d'un président deux fois élu, sénatrice, secrétaire d'Etat quatre années durant, elle incarne une caste privilégiée, coupée des réalités d'un pays en colère. Son expérience compte peu: aux yeux de l'opinion, elle est trop intimement liée aux tout-puissants lobbies régnant à Washington – pro-israélien, militaro-industriel et financier – pour faire preuve d'indépendance. Son attitude souvent hautaine passe mal.

La candidate bénéficie pourtant du soutien inconditionnel des intellectuels et de la quasi-totalité des médias qui comptent. Le «New York Times» en particulier, depuis des mois, ne cesse de faire son éloge et de tirer à boulets rouges sur Trump. Mais ce matraquage médiatique n'est pas exempt de dégâts collatéraux: il accentue le divorce entre l'élite et le peuple, ac-

créditant la thèse d'un complot des puissants dans une Amérique coupée en deux.

A contrario, Trump profite de son image de self-made-man à succès, indépendant du microcosme politique. Son discours politiquement incorrect lui vaut, pour l'instant en tout cas, la sympathie des milieux populaires, qui ont le sentiment récurrent de ne pas être entendus.

Pour ajouter à la confusion, Hillary Clinton est proche de thèses néoconservatrices que ne renierait pas un républicain bon teint. A la différence d'Obama, elle a soutenu la catastrophique intervention en Irak, en 2003. En 2011, elle a réussi à convaincre le même Obama d'intervenir en Libye, une opération aux conséquences tout aussi calamiteuses. Une fois installée à la Maison-Blanche, il est peu probable qu'elle incarne le changement. Pour

les Européens, cela signifie en particulier qu'elle continuera probablement à promouvoir l'accord de libre-échange transatlantique qu'Obama tente de faire passer à tout prix. Un accord tellement défavorable aux Européens que même François Hollande, qui le soutenait à cor et à cri, vient de faire marche arrière. En matière de politique étrangère, finalement, on en vient à se demander ce qui différencie un démocrate d'un républicain. ◉

En matière de politique étrangère, on en vient à se demander ce qui différencie un démocrate d'un républicain.

LE CLIN D'ŒIL



UN CIEL DE FEU Un beau coucher de soleil croqué samedi depuis la cabane Perrenoud. PHOTO ENVOYÉE PAR VALÉRIE RICHARD, DE CRESSIER

COURRIER  
DES LECTEURS

## FINANCES PUBLIQUES

## Le canton a besoin de confiance, pas de dépit

Mardi 27 septembre, le Conseil d'Etat annonçait sans joie que la situation du canton nécessitait un plan d'économies drastique et des coupes, forcément difficiles. Un fait: tout le

monde préfère entendre de bonnes nouvelles. A l'annonce de celles du gouvernement, plaintes et réactions de ras-le-bol ont tout de suite fusé. Des réactions similaires à celle du contribuable neuchâtelois qui découvre le montant de ses impôts. Mais alors, pour payer moins d'impôts faudrait-il faire des économies? Faudrait-il (à tout hasard et par exemple) admettre que le canton ne puisse plus aider les communes à financer la lecture publique? Les réactions passées, peut-être que chacun pourrait s'intéresser au budget de l'Etat, à son fonctionnement et à ses dysfonctionnements. Qui pense que si on en est là c'est par la volonté de nos cinq conseillers d'Etat? On estimera par contre, bien entendu, que c'est leur faute. Une ré-

flexion peut aussi faire surface chez certains: «Je crois comprendre le problème, je crois pouvoir apporter mes solutions, je crois pouvoir m'engager, cela tombe bien, les élections cantonales ont lieu dans 6 mois!» Pour terminer, si nous voulons sortir d'une situation que tout le monde déplore, c'est plus de confiance que de dépit en notre canton que nous devons avoir.

Léo Kienholz  
(Neuchâtel)CAISSES-MALADIE  
Des salaires obscènes

Les directeurs des caisses maladie gagnent entre 600 000 et un million de francs pour

des horaires fixes, sans urgences, sans gardes de nuit, avec six semaines de vacances ou plus et sans aucune responsabilité directe envers les patients. Les médecins de premier recours (généralistes, pédiatres...) travaillent 50 heures ou plus par semaine, gagnent moins de 200 000 francs avant soustraction pour les frais du cabinet, font des gardes, nuits comprises, et ont une responsabilité directe envers leurs patients. Les familles modestes grattent jusqu'au dernier sou pour payer des primes qui constamment s'élèvent plus vite que les coûts réels de la santé. Alors oui, ces salaires sont obscènes et parfaitement injustifiés. Il faut revaloriser le travail des médecins de premier recours, gardiens d'une

médecine de qualité, baisser un peu la rémunération de certains gestes médicaux spécialisés et relancer encore une fois l'idée d'une caisse unique (romande ou nationale) bien gérée par des gens dont la motivation n'est pas la cupidité, mais le service rendu à la population. Le système ne tiendra plus très longtemps...

Antoine de Torrenté  
(La Chaux-de-Fonds)

ARCINFO.CH  
LE SITE INTERNET DE  
L'EXPRESS L'IMPARTIAL SRF 100%

L'INFO EN CONTINU  
7 JOURS SUR 7 SUR  
VOTRE SMARTPHONE

A télécharger sur

ARCINFO.CH

## Les articles les + lus (28.9)



1. Politique: le canton de Neuchâtel souffre de trois maux, estime Jean Studer.

2. Forces aériennes: un hélicoptère Super Puma s'écrase au Gothard.

3. Routes nationales: une importante victoire d'étape pour le canton de Neuchâtel.

Rendez-vous sur [www.arcinfo.ch](http://www.arcinfo.ch)

## RAPPEL

RÉSERVES La rédaction se réserve le droit de publier ou non, de titrer, d'illustrer ou de limiter le propos à l'essentiel.

SIGNATURES Les textes doivent être signés (nom et lieu). Ils seront accompagnés d'un numéro de téléphone auquel la rédaction pourra joindre l'auteur.

LONGUEUR Les textes seront limités à 1500 signes maximum (espaces inclus).

LIMITES Les injures, attaques personnelles, accusations sans preuves et lettres à caractère discriminatoire seront écartées.

## INFO

Pour nous joindre: Rédaction de L'Express, Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel – E-mail: [redaction@lexpress.ch](mailto:redaction@lexpress.ch)  
Rédaction de L'Impartial, Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds – E-mail: [redaction@limpartial.ch](mailto:redaction@limpartial.ch)

# FINANCES NEUCHÂTELOISES L'Etat annonce un plan d'assainissement drastique. Le canton astreint au régime sec

VIRGINIE GIROUD

«Ces mesures seront douloureuses et impopulaires. Il faut pourtant les prendre, en gardant la tête froide. Nous partageons tous une responsabilité commune: celle de surmonter cette étape.»

Le président du Conseil d'Etat neuchâtelois Jean-Nat Karakash et ses collègues du gouvernement ont dépeint, hier devant la presse, une sombre réalité: face à la dégradation brutale des finances cantonales (notre édition de mercredi), le Conseil d'Etat est contraint de présenter un nouveau programme drastique d'économies, de 100 millions de francs.

«Ces mesures se déploieront dès 2017 et porteront pleinement leur effet en 2020», annonce le chef du gouvernement. Ce programme doit permettre au canton de revenir dans les limites imposées par les mécanismes de maîtrise des finances dès 2019, un délai «impératif si nous voulons éviter une hausse automatique du coefficient fiscal».

Le plan d'assainissement sera soumis au vote du Grand Conseil en décembre. Il prévoit des coupes dans tous les domaines.

## SUBVENTIONS RÉDUITES

L'Etat envisage d'économiser plus de 40 millions de francs en réduisant les prestations «dans tous les principaux domaines de subventions aux personnes et aux institutions», notamment la formation (-5 millions), la santé (-4 millions), les prestations sociales (-7,2 millions), les institu-

tions spécialisées (-3 millions) et les transports (-1,4 million).

## EMPLOIS SUPPRIMÉS

La masse salariale doit être rabotée de dix millions de francs, estime le Conseil d'Etat. Il prévoit de supprimer une soixantaine de postes de travail au sein de l'administration, pour une économie de 7,5 millions de francs. Les 2,5 millions d'économies restantes concerneront des emplois dans l'enseignement: «Nous n'offrirons plus autant de filières de formations Bejune (réd: Berne Jura Neuchâtel)», précise la conseillère d'Etat Monika Maire-Hefti, en charge de l'Education.

Des licenciements sont-ils prévus? «La volonté est d'éviter au maximum les licenciements», répond Jean-Nat Karakash. L'Etat privilégiera les réductions de temps de travail et les renouvellements naturels: «Dans de grands services comme la police, le tournus est tel que les licenciements devraient être évités», précise le conseiller d'Etat Alain Ribaux, en charge de la Sécurité.

## SALAIRES RABOTÉS

Certains gros salaires de la fonction publique devront participer à l'effort d'économies. Le gouvernement prévoit de réduire de 2,5% les revenus des magistrats, au premier rang desquels les membres du Conseil d'Etat.

## HORAIRES RALLONGÉS

Le Conseil d'Etat souhaite également faire passer le temps de

travail de référence de la fonction publique de 40 à 41 heures hebdomadaires, dès le 1er janvier prochain.

## BAISSE D'IMPÔTS GELÉE

Stoppée. La réforme de la fiscalité des personnes physiques, qui prévoyait entre 2018 et 2020 une augmentation des déductions sociales pour les enfants, un rabais d'impôts pour les familles, une baisse de la valeur locative, ainsi qu'une modification du barème d'imposition des citoyens, pourrait être gelée. Avec cette proposition, l'Etat souhaite stabiliser ses recettes fiscales, pour environ 25 millions.

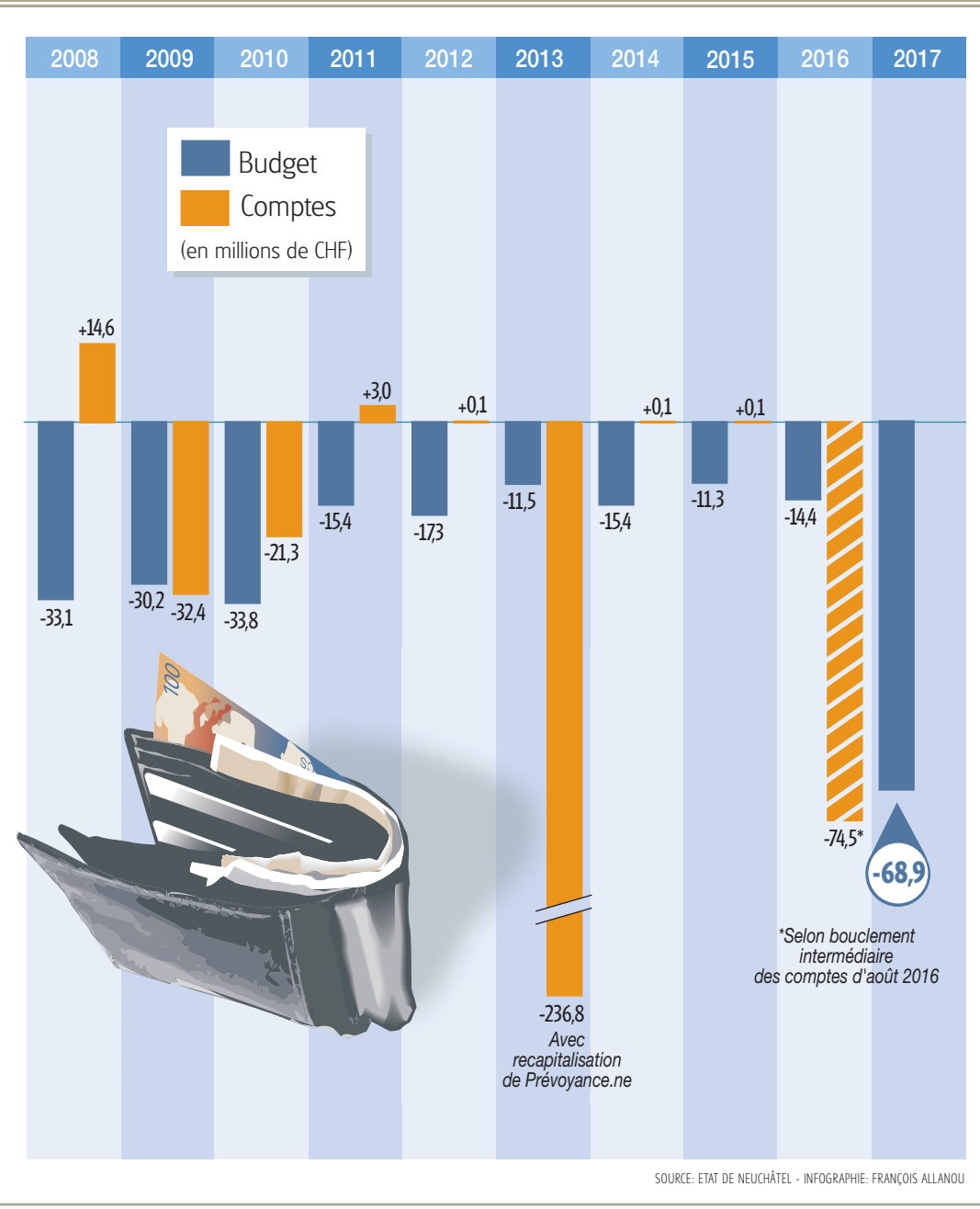
Le Parti libéral-radical neuchâtelois a réagi hier à cette mesure, la qualifiant d'inacceptable. Il déplore «qu'une fois de plus ce soit le citoyen neuchâtelois qui doive supporter un quart des 100 millions d'économies prévues».

## COMMUNES SOLLICITÉES

Les communes neuchâteloises étaient au parfum: elles devront participer aux efforts d'assainissement des finances du canton. Le Conseil d'Etat prévoit des transferts de charges à hauteur de 25 millions de francs.

Quels domaines sont concernés? La scolarité et les transports ont été évoqués, en guise d'exemple, en conférence de presse. «Les domaines concernés n'ont pas encore été définis», précise Jean-Nat Karakash. «Nous devons nous concerter, avec les communes, sur les modalités de ces transferts de charges, qui s'effectueront en 2018 et 2019.»

## BUDGETS ET COMPTES DE L'ÉTAT DEPUIS 2008



## Chute des recettes, budget 2017 en rouge vif

Septante millions de francs une fois, septante millions de francs deux fois! Les premiers (74,5 pour être précis) correspondent au déficit annoncé pour les comptes 2016 de l'Etat de Neuchâtel selon le bouclage intermédiaire du mois d'août. Tout le monde espère qu'au final, ces comptes ne seront pas aussi rouges... Les seconds (68,9 pour être précis), c'est le déficit prévu dans le budget 2017. Il a été dévoilé hier par le Conseil d'Etat qui, par la voix de son président Jean-Nat Karakash, a martelé: «Nous nous trouvons dans une situation extrêmement compliquée. Mais nous sommes convaincus que, tous ensemble – avec le Grand Conseil, les partenaires de l'Etat et la population – nous avons les moyens de franchir ce cap difficile.»

Complicée pourquoi? Pas en raison des charges, répond le gouvernement qui, chiffres à l'appui, considère qu'elles sont maîtrisées. En résumé: l'évolution de la masse salariale et de toutes les dépenses courantes de l'Etat est stable.

Il se tourne donc du côté des recettes: 25 millions en moins en provenance de Berne au titre de la péréquation financière fédérale (la RPT), 28 millions en moins – par rapport à 2016 – de recettes fiscales attendues, principalement en raison de la chute des bénéfices enregistrés par les plus grandes entreprises du canton. Et la situation ne va pas s'arranger en deux ou trois ans...

Le gouvernement a dès lors planché sur deux trains de mesures, un pour le budget 2017, l'autre de plus grande ampleur (lire ci-dessus). Et cela quand bien même il en avait déjà pris auparavant: le Conseil d'Etat chiffre à 120 millions de francs «les améliorations découlant des mesures d'assainissement prises



Le Conseil d'Etat, représenté ici par Laurent Kurth, propose au Grand Conseil de déroger au frein à l'endettement. KEYSTONE

depuis le début de la législature» (2013). Les 68,9 millions de déficit prévus dans le budget 2017 – sur un total de charges de 2,2 milliards de francs – ont ainsi été obtenus en prenant de nouvelles mesures qui permettront d'économiser 12 millions de francs. La principale d'entre elles a trait à Prévoyance.ne, la caisse de pension de la fonction publique, l'Etat de Neuchâtel ayant la possibilité de «récupérer» un intérêt d'environ 5 millions. Autre montant conséquent: 3 millions qui ne seront pas versés dans les fonds d'aide aux communes puisqu'il

n'y a plus qu'un projet concret de fusion sur la table, celui de la Grande Béroche. Parmi les autres mesures, on relève une hausse des recettes: l'impôt foncier – qui concerne les propriétaires d'immeuble – passera de 2 à 2,4 pour mille, soit 1,5 million de plus dans les caisses de l'Etat.

Le comble, si l'on peut dire, c'est que tous ces nouveaux efforts ne suffiront pas: le déficit prévu pour 2017 est loin, très loin, des limites fixées par les règles du frein à l'endettement. Dans cette situation, les autorités cantonales – à moins de procéder à des saignées immédiates, ce que le Conseil d'Etat ne juge pas possible, ni raisonnable – ont deux possibilités: soit augmenter le coefficient d'impôts des particuliers, soit, «en raison de circonstances extraordinaires», déroger aux règles.

Le gouvernement préconise cette seconde option: au vu de l'effondrement des recettes liées à la RPT et à la fiscalité des entreprises, les circonstances, selon lui, sont bel et bien extraordinaires. Il appartiendra au parlement cantonal d'accepter ou non de déroger au frein à l'endettement, sachant qu'un éventuel feu vert doit être accordé non pas à la majorité simple, mais à la majorité qualifiée (3/5ème des députés).

Sera-t-il vert, ce feu? Quelques-uns, à droite, ont déjà sursauté à l'idée d'une dérogation... Dans un communiqué, le Conseil d'Etat, lui, «exprime son espoir de réunir les forces politiques afin d'opérer des choix équilibrés dans les prestations, sans remettre en cause les dynamiques positives instaurées depuis le début de cette législature, ni fragiliser de façon excessive celles et ceux qui ont un réel besoin du soutien de l'Etat». PASCAL HOFER

## Investir, malgré tout

«Nous nous refusons à assainir les finances de l'Etat sans, dans le même temps, continuer à investir.» Président du Conseil d'Etat, Jean-Nat Karakash a donné le ton, hier, au sujet de la politique d'investissement. Le montant total pour 2017 n'est pas mirobolant: 63 millions de francs. Ce qui ne l'empêche pas, malgré les circonstances, d'être légèrement supérieur à celui de l'année en cours. Il en va à la fois de la bonne marche de l'Etat et du soutien à l'activité économique du canton.

Les principaux investissements, l'année prochaine, concerneront l'informatique (11 millions), l'assainissement du CPLN (9 millions), les routes (7 millions) ou encore, si le Grand Conseil dit oui au projet au mois de novembre, d'une première tranche pour le nouvel hôtel judiciaire, à La Chaux-de-Fonds (4 millions).

Un gros bémol: ces investissements déboucheront sur une augmentation de la dette de l'Etat qui, tous frais confondus, passera de 1,3 milliard à la fin de cette année à 1,4 milliard à fin 2017. Heureusement que les taux d'intérêt sont très peu élevés... PHO



Un montant initial de 4 millions de francs est prévu en 2017 pour le projet de nouvel hôtel judiciaire, à La Chaux-de-Fonds (ici une vue virtuelle). SP-ISLER GYSEL ARCHITECTEN



Retrouvez le déroulé du débat sur [Arcinfo.ch](http://Arcinfo.ch) et découvrez le compte rendu détaillé de cette soirée dans notre édition de demain.

## DÉBAT PUBLIC Quelles limites et quelles structures dans un monde qui bouge?

# Nouveaux espaces à redessiner



STÉPHANE DEVAUX

Dans le fond, tout le monde est d'accord: les frontières institutionnelles actuelles, entre communes, districts, cantons et même Etats, ne correspondent plus à grand-chose. En tout cas pas aux limites des espaces fonctionnels, dans lesquels les gens vivent, bougent, travaillent, vont au spectacle ou se font soigner. C'est, en gros, la conclusion du débat d'hier soir à la Maison du peuple de La Chaux-de-Fonds, axé autour de la notion de régions, en particulier du projet «Un canton, une région» élaboré par le Conseil d'Etat neuchâtelois.

«Nous sommes un petit Poucet à l'échelon national, nous devons nous rassembler et non pas jouer région contre région», lance d'emblée Alain Ribaux, porteur du projet pour le gouvernement cantonal. Sitôt relayé par Guy Morin, président (aux racines neuchâteloises) du gouvernement de Bâle-Ville, qui rappelle que, quotidiennement, 40 000 pendulaires de Bâle-Campagne viennent en ville. «Notre espace fonctionnel et économique ne tient pas dans nos frontières institutionnelles.» C'est vrai, reconnaît pour sa part Olivier Crevoisier, professeur à l'Université de Neuchâtel



Animé par Gabriel de Weck, corédacteur en chef des radios RTN-RFJ-RJB, et Nicolas Willemin, rédacteur en chef de L'Express et L'Impartial (en arrière-plan en haut à droite), le débat d'hier soir à La Chaux-de-Fonds a réuni Olivier Crevoisier, Alain Ribaux (grande photo), Guy Morin (en haut à droite) et Daniel Ziegler (en bas). LUCAS VUITEL



et spécialiste des questions d'économie territoriale, on assiste à une augmentation de la taille des espaces de vie des gens. Dans ce contexte, supprimer les districts, par exemple, c'est simplifier et répondre au besoin de disposer d'institutions lisibles.

Mais qu'est-ce qui empêche la réalisation de ces objectifs? A Neuchâtel, la circonscription unique souhaitée par le Conseil d'Etat a été rejetée. La fusion entre les deux Bâle a échoué. «Cela a beaucoup à faire avec l'identité», note Guy Morin. Sous-entendu:

il y a une part d'irrationnel. Le député popvertsol Daniel Ziegler refuse d'opposer logique centralisatrice (donc rationnelle) et irrationnel. «Il faut concilier centralisation et local», ajoute-t-il, en prenant exemple dans la question des hôpitaux. «Cela passe par un réseau intercantonal autour des hôpitaux universitaires. Alors qu'ici on veut régler la question dans le canton.» Erreur, selon lui. On devrait d'ailleurs aussi davantage jorgner du côté de la France voisine.

«Penser qu'on peut aller vite en

politique, c'est illusoire», constate Alain Ribaux, persuadé qu'un jour on parlera fusion de cantons. Et pour les communes, pourquoi ce coup de frein dans le canton de Neuchâtel? Justement, «on va trop vite; une collectivité humaine ne se gère pas comme une machine», assène Daniel Ziegler. Pourtant, rétorque Olivier Crevoisier, il faut aller vite, pour que «les communes retrouvent leur capacité d'agir». Sur pression du canton? «Non, nous laissons les communes décider d'elles-mêmes», insiste Alain Ribaux,

qui, s'il croit à la circonscription électorale unique, n'y croit pas sur le plan fiscal. «L'uniformité enlève la concurrence et engendre une augmentation d'impôt». Et puis, c'est souvent quand ça va mal qu'on se rapproche. Daniel Ziegler: «Je crains que la fusion entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle ne se fasse que quand les deux seront au fond du trou.»

Au fait, une région, c'est forcément un centre et une périphérie? C'est vrai pour Bâle, mais pas pour Neuchâtel, «région polycentrique». Pourtant, c'est une réali-

té, la tertiarisation de l'économie (les services) rassemble les activités dans des centres. «L'économie a créé 20 000 emplois dans le centre en dix ans», explique Guy Morin. A contrario, «tout l'Arc jurassien est devenu périphérique», constate Olivier Crevoisier. Dans ce cas, pourquoi ne pas sortir l'appareil politique du centre, fût-il historique? «Je verrais bien Alain Ribaux au 13e étage d'Espacités», suggère Daniel Ziegler. On peut débattre de questions sérieuses et savoir garder le sourire... ◊



« Penser qu'on peut aller vite en politique, c'est illusoire. »

ALAIN RIBAUX CONSEILLER D'ÉTAT



« L'unité du canton ne se décrète pas, elle se construit. »

DANIEL ZIEGLER DÉPUTÉ POPVERTSOL



« L'échec d'une fusion a beaucoup à faire avec l'identité. »

GUY MORIN PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT DE BÂLE-VILLE



« Les fusions n'ont jamais mis personne en danger. »

OLIVIER CREVOISIER PROFESSEUR À L'UNI DE NEUCHÂTEL

**ASSURANCE MALADIE** Un grand mystère plane sur les causes de l'inflation perpétuelle de ce secteur.

## L'Hôpital n'est pas responsable de la hausse des primes

Comme tout un chacun, Pauline de Vos Boley, la présidente du conseil d'administration de l'Hôpital neuchâtelois est choquée par la constante hausse des primes de l'assurance-maladie. Elle s'est demandée dans quelle mesure la hausse des coûts hospitaliers dans le canton contribue à la hausse des primes.

A défaut d'avoir les chiffres pour l'année en cours, elle a comparé l'évolution des recettes de l'HNE dans l'hospitalier et l'ambulatoire entre 2014 et 2015. La démonstration ne se veut pas mathématiquement rigoureuse, mais elle donne une approximation permettant de déceler si oui ou non la hausse des coûts hospitalier est responsable des hausses massives des primes de l'assurance obligatoire.

Pour comprendre la démarche, il faut poser quelques bases.

Première base: selon les données de la Confédération, les hôpitaux représentent en moyenne suisse 36% des coûts de la santé. Donc si l'on connaît la hausse des coûts hospitaliers d'une année à l'autre et que l'on multiplie le résultat par trois (environ), on trouve la hausse de prime que devraient payer les Neuchâtelois.

Deuxième base: les coûts de l'hospitalier stationnaire sont à 45% à charge de l'assurance obligatoire (55% à charge de l'Etat), tandis que les coûts de l'ambulatoire sont à 90% à charge de l'assurance obligatoire (en réalité c'est moins, puisque sur ces 90%, les assurances récupèrent le montant des franchises), 10% à la charge du patient.

Passons au calcul. En 2015, les recettes globales de l'HNE étaient en hausse de 3,8%. En chiffres, +2,8 millions de francs pour la part ambulatoire, +0,9 millions pour le stationnaire. En 2015, le surcoût du secteur ambulatoire par rapport à 2014 pour l'assurance obligatoire est donc de 2,5 millions (90% de 2,8); celui du stationnaire, de 0,4 millions (45% de 0,9), soit un surcoût total maximum de 2,9 millions de francs à charge de l'assurance obligatoire.

Reste à diviser – à la louche – ces 2,9 millions par le nombre d'habitants du canton de Neuchâtel, soit 180 000. Le résultat laisse songeur: l'HNE a contribué à la hausse des primes observée en 2015 à raison de 16 francs... par an-

née. Ce n'est donc pas, à l'évidence, la hausse des coûts hospitaliers qui peut expliquer l'essentiel de la hausse des primes. Elle y contribue, mais pour une part finalement très modeste, de l'ordre de 1fr.50 par mois, au grand maximum. Et, très généreusement, on pourrait imaginer une hausse de cinq francs par mois en moyenne, étant donné que les dépenses hospitalières contribuent aux coûts de la santé à raison d'un gros tiers. A comparer avec les hausses imposées de plusieurs dizaines de francs – par mois – qui ont frappé les assurés en 2015, 2016, 2017.

La hausse observée dans le canton ne trouve pas davantage d'explications du côté d'une éventuelle pléthore de spécialistes ou d'une surconsommation

médicale de la part des patients. Il y a, certes une petite augmentation des hospitalisations hors canton, concède la présidente, mais rien de nature à contribuer à une telle explosion des primes.

L'origine de la hausse est donc un «gros mystère, qui dure depuis dix ans» et que dénoncent, années après années, des conseillers d'Etat comme le Vaudois Pierre-Yves Maillard ou le Genevois Mauro Poggia.

Un mystère qui ne sera levé que le jour où les comptes des assurances, à l'instar de ceux de l'Hôpital neuchâtelois, seront publics. Car, c'est certain, l'explication de ces hausses se trouve bel et bien dans les comptes, auxquels «nous n'avons pas accès», se désole Pauline de Vos Boley. ◊ LÉO BYSAETH

**VADEC** Le réseau de valorisation des déchets de l'Arc jurassien, basé à La Chaux-de-Fonds, a perdu quatre millions de francs sur un placement à risque. La société pointe du doigt son ancien conseiller financier.

# De l'argent public part en fumée

VINCENT COSTET

C'est une affaire de confiance trahie, qui devrait coûter quatre millions de francs à Vadec, le réseau de valorisation des déchets de l'Arc jurassien basé à La Chaux-de-Fonds.

Le conseiller financier de longue date, externe à la SA d'intérêt public, a «joué» avec l'argent des contribuables, et il a perdu. En 2013, sans demander d'autorisation, le mandataire «a vendu des produits financiers considérés comme sûrs pour placer le solde dans des produits nettement plus exposés, sans protection du capital», peut-on lire dans un communiqué de Vadec.

Bouclés au 30 septembre 2015, les comptes de l'entreprise indiquent «une moins-value de 2,4 millions». Le directeur, Emmanuel Maître explique que «c'est l'absence de l'attestation habituelle fournie pour cet unique placement à capital protégé qui nous a alertés. Notre comité externe de spécialistes en placements et emprunts a identifié le problème et un expert a confirmé ses craintes. Quand nous avons compris que les discussions avec notre conseiller ne mèneraient à rien, nous avons mis fin à son mandat et liquidé le placement.»

Ces démarches ont duré jusqu'en juin, le temps que 1,6 million supplémentaire s'envole «à cause de la dégradation rapide des marchés». Informé de la situation en mars dernier, lors de l'assemblée générale, l'actionnariat de Vadec – 100% public et composé en immense majorité des communes des cantons de Neuchâtel, Berne, Vaud et du Jura – a appris hier soir qu'une «procédure juridique est en cours».

Emmanuel Maître est formel: «Notre ancien conseiller a clairement outrepassé le cadre de son



Le site chaux-de-fonnier d'incinération des déchets de Vadec, rue de l'Industrie 39. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

mandat. Pour nous, il a toujours été exclu de contracter des placements risqués, et il le savait parfaitement. Tout comme il savait que nous avons une politique de placement à long terme, avec des promesses de rendements financiers certes faibles mais sûrs, et avec la garantie de récupérer au minimum le capital investi initialement.» Au total, 8,4 millions de francs avaient été confiés aux bons soins de cet homme de confiance. Selon nos informations, il s'agirait d'une personna-

lité publique qui s'est signalée dans le sport et la politique. Nous n'avons pas réussi à la joindre hier et avant-hier.

## Aucune incidence sur les comptes de la Ville

«Cet événement ne met pas en danger la solidité financière de notre société», écrit Vadec. «Le regroupement de l'incinération à La Chaux-de-Fonds et le renouvellement des installations à l'horizon 2025 ne sont pas remis en question», précise Emmanuel Maître. «Vadec a remboursé les cinq millions d'emprunts contractés à l'époque pour les infrastructures actuelles et avait déjà mis de côté quarante millions de liquidités en perspective des prochaines constructions. Ces quatre millions perdus ne nous empêcheront pas d'atteindre l'objectif des cinquante millions de fonds propres nécessaires.»

Reste que cette affaire est malvenue, particulièrement en re-

gard des difficultés financières de La Chaux-de-Fonds, qui reste le plus gros actionnaire de Vadec. «Cette perte n'aura aucune incidence sur les comptes de la Ville, ni sur l'ensemble de notre actionnariat. Il n'y aura pas non plus de répercussions sur le montant de la taxe de base des déchets ou sur le prix du sac-poubelle», assure Emmanuel Maître, qui ajoute: «Sans qu'elle soit la plus moderne, notre usine de La Chaux-de-Fonds est déjà la quatrième la plus efficace de Suisse au niveau énergétique. Le regroupement de l'incinération dans la métropole horlogère confortera ce positionnement d'acteur important dans la stratégie énergétique 2050 de la Confédération.»

Vadec s'est attaché les services d'un autre conseiller financier. La société ne possède plus de placements à l'heure actuelle. Ses liquidités sont placées sur différents comptes bancaires. ●

## EN CHIFFRES

**4** En millions de francs, la somme perdue par Vadec sur un placement risqué. C'est environ 3% de tout l'effort d'investissement consenti jusqu'ici en perspective du renouvellement des installations d'incinération à l'horizon 2025.

**62** Le nombre d'actionnaires que compte Vadec. Tous publics, ils sont composés en écrasante majorité de communes des cantons de Neuchâtel, Berne, Vaud et du Jura.

**30** En années, c'est le cycle de vie d'une usine d'incinération des déchets, qui n'est qu'un élément de la chaîne des activités de Vadec.

**30** En pour cent, la part neuchâteloise du chiffre d'affaires généré par Vadec au travers de l'incinération des déchets.

## RÉADAPTATION Le sommet de 3000 après l'infarctus

Quatre patients neuchâtelois qui suivent le programme de réadaptation cardio-vasculaire de l'Hôpital neuchâtelois (HNE) ont fait l'ascension de la Quille du Diable, un sommet du massif des Diablerets qui flirte avec les 3000 mètres d'altitude. Ils étaient accompagnés par le Dr Cyril Pellaton, cardiologue à l'HNE.

Baptisée «Atteindre des sommets», l'expédition, mise sur pied par les Hôpitaux universitaires genevois, a eu lieu à la mi-septembre. Les médecins et leurs patients, accompagnés par un guide haute montagne, soit une vingtaine de personnes au total, ont passé deux nuits en cabane, à 2000 et 2556 m avant d'atteindre le sommet. «C'était un grand défi pour moi», souligne Fernando Marzo, victime d'un infarctus fin 2015. La préparation du projet lui a redonné goût aux activités sportives. «Avant mon infarctus, je ne faisais plus grand-chose. Aujourd'hui, j'essaie de faire deux ou trois heures d'activité physique chaque semaine. Ma condition physique est bien meilleure.»

Le Dr Cyril Pellaton défend le retour à une vie normale après un infarctus. «L'atmosphère durant ces trois jours de marche fut très positive», détaille-t-il. «Avec un bon encadrement on peut encourager ces patients à effectuer de l'exercice physique et à adopter une meilleure hygiène de vie.» L'expérience, organisée sous le patronage des professeurs François Mach des HUG et René Prêtre du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) et soutenue par la Fondation privée des HUG, devrait être reconduite l'an prochain. ● RÈD-COM



Les quatre patients neuchâtelois près du sommet. SP



«Notre ancien conseiller a clairement outrepassé le cadre de son mandat.»

EMMANUEL MAÎTRE DIRECTEUR DE VADEC

**JUSTICE NEUCHÂTELOISE** Alcoolisée, une conductrice provoque un accident. Son amende a été revue à la baisse.

# Le tribunal régional était trop lent, la peine doit être réduite

L'histoire est cocasse: un soir de septembre 2013, une Neuchâteloise va manger avec des amis dans un restaurant du Littoral. Elle y consomme champagne et vin rouge, puis prend sa voiture pour rentrer chez elle. A proximité de son domicile, elle perd la maîtrise de son véhicule, qui quitte la route et percute un pilier et un panneau de signalisation. La conductrice n'est pas blessée. Elle quitte les lieux de l'accident en y abandonnant sa voiture, et rentre chez elle à pied. En arrivant à la maison, la Neuchâteloise se confectionne un petit remontant: un gin tonic qu'elle boit juste avant que la police ne sonne chez elle et la soumette à un test d'alcoolémie.

Le verdict est sans appel: le taux d'al-

coolémie s'élève à 1,2 pour mille. Le ministère public condamne la conductrice à 45 jours-amende à 150 francs, avec sursis pendant deux ans, et à une amende de 2000 francs. Il retient que la prévenue a causé l'accident par une vitesse inadaptée, puis quitté les lieux sans avertir la police, violant ses devoirs en cas d'accident et se soustrayant aux examens d'usage.

## Gin tonic pour tenir le choc

La conductrice s'oppose à cette peine. Elle assure qu'elle n'était pas sous influence de l'alcool lorsqu'elle a quitté le restaurant, qu'elle a roulé normalement, que l'accident est survenu parce qu'elle avait voulu éviter un animal qui

traversait la route. Paniquée et craignant la réaction de son mari suite aux dommages sur la voiture, elle a tenté sans succès d'atteindre son assurance et le TCS et s'est servi un gin tonic, sans penser qu'elle devrait se soumettre à un test de la police.

D'appels en appels, l'affaire remonte au Tribunal de police du Littoral et du Val-de-Travers, puis à la Cour pénale. La procédure traîne. A tel point que la conductrice demande, en cas de condamnation, à bénéficier d'une réduction de peine, invoquant la lenteur du tribunal de police, qui a mis 18 mois pour rendre son jugement motivé.

La Cour pénale vient de confirmer la condamnation de la conductrice, dans

une décision publiée mi-septembre. «La personne qui cause un accident difficilement explicable, au retour d'une soirée durant laquelle elle a bu de l'alcool, et qui quitte les lieux sans aviser qui que ce soit, doit s'attendre à ce que les policiers contrôlent son alcoolémie.»

La Cour pénale ajoute qu'en buvant un gin tonic en rentrant chez elle, la conductrice a «entravé la constatation de son incapacité de conduire».

Mais la prévenue écope d'une amende inférieure à celle prononcée initialement: en effet la Cour pénale a accepté de réduire la peine à 30 jours amende à 150 francs, avec sursis, et 1000 francs d'amende. Elle a conclu à un retard «peu explicable» du tribunal

de première instance, et donc à une violation du principe de célérité qui oblige les juges à rendre leurs décisions dans un délai raisonnable.

## «Délais conformes à la loi»

La justice neuchâteloise est-elle trop lente? Invoquer le retard des tribunaux est-il actuellement un bon moyen pour obtenir une réduction de peine?

Contacté, le Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers nous assure que la situation est «sous contrôle», selon Laurent Hug, greffier à Neuchâtel. «Le cas lié à cet accident de circulation est isolé», assure-t-il. «Dans son ensemble, la justice neuchâteloise est rendue dans des délais conformes à la loi.» ● VIRGINIE GIROUD



# THE NISSAN SWISS EDITION



**Fr. 3525.- à Fr. 6170.-  
d'avantage client**

Leasing à 0%, apport de 0%

Modèles présentés et proposés : NISSAN JUKE SWISS EDITION, 1.2 DIG-T, 115 ch (85 kW), 5.7 l/100 km, 128 g CO<sub>2</sub>/km, cat. de rdt énergétique E, prix catalogue Fr. 26 515.-, moins prime TOP NISSAN de Fr. 3525.-, prix net Fr. 22 990.-, apport de Fr. 0.-, 36 mensualités de Fr. 349.-. NISSAN QASHQAI SWISS EDITION avec pack Premium, 1.6 dCi Xtronic, 130 ch (96 kW), 4.9 l/100 km (équivalent essence 5.5 l/100 km), 128 g CO<sub>2</sub>/km, cat. de rdt énergétique C, prix catalogue Fr. 41 960.-, moins prime TOP NISSAN Fr. 6170.-, prix net Fr. 35 790.-, apport de Fr. 0.-, 36 mensualités de Fr. 495.-. NISSAN X-TRAIL SWISS EDITION, 1.6 dCi Xtronic, 130 ch (96 kW), 5.3 l/100 km (équivalent essence 5.9 l/100 km), 139 g CO<sub>2</sub>/km, cat. de rdt énergétique D, prix catalogue Fr. 44 440.-, moins prime TOP NISSAN de Fr. 4750.-, prix net Fr. 39 690.-, apport de Fr. 0.-, 36 mensualités de Fr. 569.-. 0 de tout es les voitures neuves vendues en Suisse : 139 g/km. Offres soumises aux conditions de leasing de RCI Finance SA, 8902 Urdorf : 10 000 km annuels, assurance mensualités incluse, TAEG de 0.0%, Casco totale obligatoire pour tout contrat de leasing non comprise. L'octroi d'un crédit est interdit s'il occasionne le surendettement du consommateur. Offres valables uniquement pour les commandes de clients passées entre le 26.09.2016 et le 31.12.2016, les véhicules étant immatriculés d'ici au 31.12.2016. Uniquement pour les JUKE, QASHQAI et X-TRAIL SWISS EDITION et jusqu'à nouvel ordre. NISSAN SWITZERLAND, NISSAN CENTER EUROPE GMBH, Postfach, 8902 Urdorf.



## Garage ROBERT SA

Route de Boudry 11 • 2016 Cortaillod/NE  
Tél. 032 730 40 40 • [www.garage-robert.ch/nissan/](http://www.garage-robert.ch/nissan/)

ESTAVAYER-LE-LAC Salle de la Prillaz

Vendredi 30 septembre 2016, à 20 heures

### SUPER LOTO

Valeur des lots: Fr. 6950.-, tout en espèces  
(Jackpot 25 x Fr. 20.- et Royales 3 x Fr. 150.-)

Prix du carton: Fr. 9.- pour 25 séries

Un carton gratuit pour les séries 8 à 12

Une partie du bénéfice sera versée au Téléthon 2016

Transport gratuit: Payerne (gare) 18h30 - Cugy (Hôtel de l'Ange) 18h40 - Montet (Lion d'Or) 18h45 - Frasses (arrêt tpf) 18h50. Estavayer (navette en ville) dès 19h.

Se recommande: Amicale des pompiers l'Étincelle

 ligue neuchâteloise contre le cancer

Envie de partager ce que vous avez vécu ou ce que vous vivez au sujet du cancer de la prostate? Participez au

### Prostate-café

Mardi 4 octobre de 18h à 20h

Maison des Halles, 1<sup>er</sup> étage  
Rue du Trésor 4, Neuchâtel

Entrée libre, sans inscription  
Accompagnants bienvenus

Yverdon-les-Bains

## BROCANTE

Quai de Nogent  
Entrée libre  
9h00 - 18h00

Restaurateur  
musique  
ambiance

la plus belle  
brocante d'automne

sept. 30-1-2 octobre 2016

www.lotto-muntelier.ch

## LOTTO MUNTIELIER

jeudi 20h00 vendredi 20h00 samedi 20h00 dimanche 20h00

### Frs. 14'140.-

Frs. 14'140.- par loto. Jusqu'à frs. 1'000.- en espèces!  
voyage gratuit en autocar 032 954 13 83

# LA CARTE par le menu



Chaque vendredi dans **L'EXPRESS**

Renseignements et réservations:



Tél. 058 680 97 70  
Fax 058 680 97 71

## MANIFESTATIONS

# ALAIN MORISOD SWEET PEOPLE



**NEUCHÂTEL - TEMPLE DU BAS**  
Mercredi 7 décembre à 20h

Location : Théâtre du Passage, Passage M.-de-Meuron 4, Neuchâtel  
Tél : 032 717 79 07 - Ma-Ve 12h-18h et Sa 10h-12h

Retrouvez toutes les dates de la tournée 2016 sur [www.morisod.com](http://www.morisod.com)

## INFINICRYSTAL

L'Amour est votre Essence-Ciel

Magasin de minéraux  
Massage intuitif  
Soins énergétiques...

076 30 88 997

Isabelle Nouhet  
Grand-Rue 25 - 2034 Peseux  
Mardi-Mercredi-Jeudi 13h-18h  
Vendredi 10h-18h - Samedi 10h-16h

5 ans

Samedi 1<sup>er</sup> octobre

Je remercie  
ma fidèle clientèle  
du fond du 

Referendum  
Costituzionale 2016

Le ragioni del NO

Sen. Claudio

MICHELONI

Sen. Walter TOCCI

Sabato 1 ottobre

ore 18h00

Cercle National

Rue de Flandres 1, Neuchâtel

Seguirà un aperitivo.

# LA CARTE par le menu



## CENTRE DE L'ÎLE

[www.centredelile.ch](http://www.centredelile.ch) - Tél. 032 842 22 44

20 ans

Tous les soirs,  
« Spécial anniversaire »

Filets de perches 200 g, pommes frites,  
salade du buffet - Fr. 15.-

Charbonnade 250 g, bœuf, cheval,  
porc, volaille et sa garniture - Fr. 20.-

\*\*\*\*

Tous les mardis soirs, les pizzas sont à 12.-

 **La Charrue**

Viviane Mentha et Werner Bolliger • 2063 Vilars • Tél. 032 852 0 852 • [www.lacharrue.ch](http://www.lacharrue.ch)

### Un avant-goût de chasse

Début de la petite carte:  
3 entrées  
CHEVREUIL: Selle - Médailles - Emincé minute  
3 desserts

Offre du moment:  
Tournedos de bœuf 150g - Frites - Légumes Fr. 26.-



## La Chaumière

Clos-de-Serrières 2 - Tél. 032 731 34 98  
[www.restaurantduclos-neuchatel.ch](http://www.restaurantduclos-neuchatel.ch)

Dès le 1<sup>er</sup> octobre 2016

Le Tartare (Boeuf - Cheval - Saumon)

Le Braséro

Mais aussi

Fondue chinoise - Bourguignonne  
et bien d'autres spécialités

Organisation de soirées d'entreprise...  
Nous avons la solution!

Ouvert les jeudis, vendredis et samedis soirs  
Au 1<sup>er</sup> étage du Restaurant du Clos-de-Serrières

**NEUCHÂTEL** Une nouvelle salle de cinéma sera inaugurée demain dans l'ancienne brasserie. Des films d'art et d'essai y seront projetés tous les jours. La bière Müller renaît pour l'occasion.

# La salle des cuves de la Case revit

FREDERIC MERAT

Neuchâtel a désormais son cinéma permanent consacré aux films d'art et d'essai. Après quelques soucis et inconnus (notre édition du 2 février), le Cinéma minimum lève son rideau samedi, au sous-sol de la Case à chocs.

«Ça fait cinq ans que je bosse là-dessus; il y a eu des embûches», observe Laurent Toplitsch, principal artisan du projet. «Entre les autorisations et le financement, il a fallu convaincre les autorités.»

## Sueurs froides

L'absence d'ascenseur a fait suer Laurent Toplitsch. «Pro Infirmis avait donné un préavis négatif. Heureusement, une possibilité de dérogation a été trouvée.» L'investissement nécessaire n'aurait pas été proportionné au budget du chantier. Même si elles devront franchir des escaliers, les personnes à mobilité réduite auront des toilettes adaptées.

Il a aussi fallu faire face à une inondation en début d'année, lors d'une crue du Seyon. Celui-ci étant «recanalisé par Viteos dans son projet de turbine hydraulique», le risque devrait être écarté.

## Une boîte surélevée

«Mais on n'est jamais trop prudent», relève le fondateur et programmeur du Zinéma, à Lausanne. Raison pour laquelle la salle de cinéma prend place dans une «boîte» en bois surélevée. De dix mètres sur cinq, elle offre près de 50 places.

**«L'idée est de sortir une centaine de films par année.»**

LAURENT TOPLITSCH  
EXPLOITANT ET PROGRAMMEUR



Laurent Toplitsch devant «la boîte», alors en construction, qui sert de salle au Cinéma minimum. LUCAS VUITEL

«Nous construisons du neuf dans du vieux, car nous ne pouvons pas fixer grand-chose aux murs, qui sont des plaques de liège. C'était une chambre froide, ici...» La salle, dite des 25 cuves, servait à stocker les bières spéciales. «Il y a 25 ans, les pionniers de la Case ont débité cet espace au chalumeau. C'était la dernière friche du site.» L'association qui pilote le Cinéma minimum a notamment pris à sa charge les frais de réalisation de la boîte. Sur un budget de 200 000 francs, la Ville a investi 130 000 francs pour aménager un système de ventilation et de chauffage ou encore les toilettes. L'association se voit par ailleurs accorder une subvention annuelle de 20 000 francs pour le fonctionnement du cinéma.

Côté programmation, «ce sera sans commune mesure» avec la projection hebdomadaire que proposait le Cinéma minimum à

la Case à chocs. Une vingtaine de projections seront proposées chaque semaine et ceci tous les jours. «L'idée est de sortir une centaine de films par année», précise Laurent Toplitsch, qui est aussi distributeur. «Nous allons beaucoup travailler avec l'ABC, à La Chaux-de-Fonds.»

Au menu, un mélange de fictions et de documentaires, avec «beaucoup de films suisses, pour profiter de la proximité des réalisateurs». Quant au nom qu'il a donné à son cinéma neuchâtelois, le Lausannois explique qu'il fait référence au «minimum vital en matière de cinéma, de culture, dans une société qui fait plutôt la promotion du maximum».

**INFO+**  
La soirée d'inauguration: Le Cinéma minimum est inauguré samedi à 18h avec la projection du documentaire «Vox Usini». Inscription: cinemaminimum@gmail.com. Projections quotidiennes dès le 5 octobre.

## Une bière qui fait sens

Le Cinéma minimum aura son bar et... sa bière! Elle reprend le nom de la bière Müller, qui était brassée dans les locaux de la Case à chocs. Cette cuvée spéciale au curcuma a été brassée par la Vouivre, à Cortaillod. «Si nous avons une bière originale, c'est que l'on a des films originaux», glisse Laurent Toplitsch, à la tête du Cinéma minimum avec Delphine Jeanneret. Le Lausannois voit une cohérence dans la démarche: «Entre la bière et le cinéma, c'est une forme de renaissance. Il y a 50 ans, il y avait des brasseries locales partout, qui ont disparu au profit de Cardinal. Ce sont les mêmes qui ont racheté la brasserie Müller pour la fermer.» Le parallèle est tiré avec l'histoire de l'industrie du cinéma: «Les salles sont devenues de plus en plus grandes et, cent ans plus tard, elles deviennent de plus en plus petites.»

«Je suis à la recherche de sens», poursuit Laurent Toplitsch. «Il faut que cela raconte quelque chose. L'exclusivité de la bière, c'est le pendant de l'exclusivité des films.» Pour l'instant, un fût de 300 litres de la nouvelle bière Müller a été commandé. Pour l'occasion, le logo a été complètement revisité, de manière... minimaliste! Gustativement parlant, la bière Müller «n'était peut-être pas mémorable. On s'est senti libre de faire du nouveau.»

## LE LANDERON

### Le wifi n'arrive pas au port

Les plaisanciers de la région du Landeron devront continuer à se satisfaire de la 3G pour naviguer sur internet. Dernièrement, le Conseil général landeronnais a refusé une demande de crédit de 72 000 francs pour tirer la fibre optique jusqu'au port et fournir ainsi du wifi gratuit à la capitainerie et, par ricochet, aux utilisateurs du port.

Par sa demande, le Conseil communal entendait profiter des travaux que lancera prochainement la Société de développement du Landeron (SDL) pour finir d'équiper en wifi le camping des Pêches. Cette synergie n'a pas passé le cap du législatif communal. Pour réaliser ce projet, il était nécessaire de procéder à l'ouverture de quatorze chambres de tirage enterrées, entre la

station d'épuration et le bâtiment de la capitainerie. Dont la moitié sont sur le tracé du camping. La SDL aurait participé aux frais des travaux de génie civil à hauteur de 4990 francs.

«Je ne sais pas d'où sort ce chiffre, mais j'ai l'impression que les conseillers généraux ont cru qu'ils feraient un cadeau à la SDL, ce qui n'était pas le cas», indique le nouveau président de l'association. Olivier Perrot précise que de toute manière la SDL réalisera l'extension du réseau wifi au secteur résidents du camping (la partie accueillant les gens de passage est déjà équipée depuis deux ans). La SDL investira près de 50 000 francs pour cette extension. Le restaurant La Capitainerie dispose de son propre réseau wifi. **STE**

## NEUCHÂTEL Le concours de beauté se déroule demain.

### Le retour des Miss rondes

Elles se préparent depuis plus de six mois. Demain à 14 heures, les quinze candidates à l'élection de Miss Ronde Suisse Romande défilent à la Maladière Centre pour leur présentation officielle. Cette journée marquera également l'ouverture de la billetterie et des votes en ligne en vue de la grande finale, le 5 novembre prochain.

#### Passion pour le tir sportif

Cinq des candidates viennent de l'Arc jurassien. Du canton de Neuchâtel, on rencontre Danaé, 19 ans. Boulangère-pâtisnière de formation, elle se décrit comme «souriante et gentille de nature» et se passionne pour le tir sportif. Laura est également Neuchâ-



Les deux candidates neuchâteloises au concours de Miss ronde: Danaé à gauche et Laura à droite. SP

toise. Âgée de 28 ans, elle travaille comme vendeuse en droguerie. Elle aime «lire et les soirées entre amis autour d'un bon

petit repas». Elle rêve de «devenir maman et développer [sa] grande passion pour le maquillage». **LGL**

## SUD DU LAC

### SolarStratos prend pied à Payerne

Le projet de vol stratosphérique à bord d'un avion solaire – une première mondiale – prend corps à l'aéroport de Payerne. Le Neuchâtelois Raphaël Domjan a annoncé hier le début des travaux de construction du hangar qui abritera les activités du team SolarStratos. Ce hangar de 450 m<sup>2</sup> permettra d'héberger l'avion solaire et d'en assurer la maintenance, dès novembre prochain. Il abritera également le simulateur de vol à 3 axes (autre première mondiale pour un avion solaire) récemment inauguré et permettra de recevoir des visiteurs et autres partenaires de cette expédition par-delà de l'atmosphère.

C'est également dans ce hangar que sera assemblé l'avion solaire. L'installation sera en bordure d'aérodrome avec accès direct à la piste. L'éco-explorateur Raphaël Domjan et le pilote d'essai Klaus Plasa effectueront les premiers vols test à bord de l'avion solaire biplace dès l'année prochaine. Le premier vol stratosphérique, à plus de 80 000 pieds (plus de 24 000 mètres d'altitude), est agendé pour 2018. Une altitude (où la température peut atteindre moins 70 degrés) que ne peut atteindre un avion à motorisation atmosphérique classique.

La mission imaginée par Raphaël Domjan – déjà auteur du premier tour du monde à l'énergie solaire sur le bateau «PlanetSolar» – est soutenue par l'Agence spatiale allemande, des experts en ingénierie, météorologie ou informatique ainsi que l'astronaute Michael Lopez-Alegria. **STE-COMM**

## MÉMENTO

**NEUCHÂTEL Concert.** Depuis 2012, le combo neuchâtelois MakeMeSweat! a promené son funk et sa soul music partout en Suisse romande. Cette année, les membres du groupe ont décidé de passer à d'autres projets. Les dix musiciens donneront un concert d'adieu ce soir dès 21h15 au bar King, à Neuchâtel. Une section rythmique complète, des cuivres et deux chanteuses, de quoi donner à coup sûr des fourmis dans les jambes!

**FLEURIER Chez les jeunes.** Le Centre de jeunesse Barak, qui accueille les jeunes de 12 à 18 ans quatre après-midi par semaine à la rue du Collège 9 à Fleurier, ouvre ses portes au public demain de 13h30 à 17 heures.

AVIS TARDIF

**Manifestation contre la hausse des primes des caisses maladie**

**Samedi 1<sup>er</sup> octobre 2016**

Départ du cortège de la gare de Neuchâtel à 14h Et dès 14h30, rassemblement à la Fontaine de la Justice  
**Parti socialiste**

**VALANGIN** Elu conseiller communal lundi soir, Etienne de Tribolet veut s'investir pour son village.

## En faveur d'un rééquilibrage politique

ANTONELLA FRACASSO

A 30 ans, Etienne de Tribolet apporte à coup sûr une bouffée d'air frais au sein des autorités valanginoises. Depuis bientôt quatre ans au législatif, dans le Groupe indépendant, il a fait son entrée à l'exécutif lundi soir. Né à Morges (VD) et arrivé dans le canton à 10 ans, il a souhaité s'investir davantage pour sa commune. Horloger rhabilleur de profession, il se déclare motivé à faire bouger les choses dans le petit village médiéval.

### Arriver à l'exécutif de Valangin à deux mois des élections, insolite. Qu'est-ce qui vous a convaincu?

J'habite dans ce village depuis 20 ans et il a toujours existé un décalage des forces entre le PLR et le Groupe indépendant au Conseil général, et encore plus au Conseil communal. L'idée est de rétablir l'équilibre avec Aurélie Widmer (réd: conseillère communale socialiste), qui a le même âge que moi, afin d'avoir un peu plus notre mot à dire.

### Un conflit générationnel?

On est parfois face à un mur. Le projet que Valangin fasse partie de l'Association des plus beaux villages de Suisse est un bon exemple. Certains ont tout de suite eu peur qu'un car de touristes débarque.

### Les élections communales auront lieu le 27 novembre. Si vous êtes élu, vous pourrez faire évoluer les mentalités?

Le Groupe indépendant est proche du peuple et de Monsieur Tout le monde. Nous essayons de répondre aux besoins concrets: des crèches, une déchetterie ou une place de jeux. Parfois, c'est le clash entre nous qui souhaitons développer des projets et ceux qui sont là depuis toujours et qui sont bien comme ça. En tant que conseiller général, ma vision de la commune était restreinte. J'étais parfois devant le fait accompli. Avec ces élections, il va y avoir du sang neuf bienvenu. Valangin est dans une période de transition. Ça fait trois législatures que les élections étaient



Depuis deux ans, Etienne de Tribolet a déménagé au centre du village son atelier de service après-vente d'horloges. DAVID MARCHON

tacites, ce qui est dommage. Le Groupe indépendant a amené des nouveaux membres parmi les nouveaux habitants alors qu'au PLR, ce sont des personnes qui sont là depuis toujours.

### Vous êtes à la tête du dicastère des déchets. Du nouveau à l'écopoint?

Le Conseil communal a décidé lundi de retirer les huiles, la ferraille, l'aluminium de l'écopoint du village, car les gens ne jouent pas le jeu. Ce n'était pas mon idée, mais le Conseil général n'a rien fait pour contrer ce projet. Je dois réfléchir quelle solution mettre en place pour que ça fonctionne mieux, car personne n'est satisfait. Le fermer, engager des agents de sécurité? De toute façon, nous n'avons pas les moyens d'avoir une déchetterie comme à Plaines-Roches.

### Surtout sans la manne des radars...

C'est le jour et la nuit. Je ne pense pas que la commune pourra résister longtemps à ce niveau de vie.

### La fusion est-elle inévitable?

Ça ne vise pas seulement Valangin, mais tous les petits villages de Suisse. Le canton nous charge de plus en plus. Si nous voulons continuer à investir, ça sera difficile de rester seul.

### Vous vous êtes beaucoup investi pour le mariage à quatre, Neuchâtel Ouest.

J'étais dans la commission des finances de la fusion Neuchâtel Ouest. Je me suis investi: je croyais en ce projet. Il a capoté, car les gens ont eu peur. Maintenant, il faut voir où on en est. L'avenir: Val-de-Ruz ou Neuchâtel? Ou les deux? Est-ce que la population votera? Ce sont des questions sur lesquelles les nouvelles autorités se pencheront.

### En dehors de la politique, vous avez ouvert votre atelier de service après-vente d'horloges au centre du village.

Avant j'étais au Sorgereux, où habitent mes parents, un coin retiré. Il y a deux ans, j'ai eu envie d'avoir mon indépendance. J'aurais pu ouvrir mon atelier ailleurs, mais je suis attaché à Valangin. J'aime cette proximité avec les gens.

### Une manière de faire vivre le village?

Ce n'était pas un but en soi. Mais il est vrai que c'est dramatique de voir tous ces commerces qui ferment, comme la confiserie Weber. On espère toujours que les gens restent et que ça prospère. Cela dit, je sens un renouvellement de la population avec des nouvelles habitations et l'arrivée de familles. Bien sûr, il y a le revers de la médaille avec le risque d'une cité-dortoir où les gens ne se connaissent pas. Mais je reste confiant. ●

## CORTAILLOD La vendange fêtée dès ce soir

Cortaillod fête la vendange ce soir et demain. Cette fête, la 39<sup>e</sup> du nom, verra la ville d'Aigle (VD) et sa région se présenter sous la tente principale. C'est d'ailleurs, place du Collège, que la fête sera lancée ce soir à 19 heures, soit une heure après l'ouverture effective des stands.

Samedi, les festivités reprennent dès 10h30. Les enfants pourront se faire grimer dès 11h30. Après la soupe aux pois à midi, place au cortège. On s'y inscrit par e-mail (info@fdvcor-ta.ch) ou sur place dès 14h30. Sur le thème «Peace and Love» le défilé est programmé à 15h15.

Comme le vendredi, la fête se poursuivra alors jusqu'à 3 heures du matin. Les deux soirs, des bus gratuits sont prévus à 0h30 et 2h45 pour l'ouest (de Boudry à Saint-Aubin) et à 1h15 et 3h15 pour l'est (d'Areuse à Neuchâtel). ● RÉD - COMM

## COUVET Trésors de mamans à troquer

Il s'appelle Troc des mamans, mais il s'adresse aussi aux papas ou aux grands-parents. Ce dimanche à Couvet, deux groupes de parents viendront vendre leurs trésors à la grande salle de Couvet, place des Collèges. Le premier groupe sera sur place de 9h à 11h30, tandis que le deuxième proposera ses objets en seconde main de 13h30 à 16 heures.

Le rendez-vous, le 15<sup>e</sup> du nom à Couvet, accueille aussi le refuge animalier des Oeillons, qui tiendra le stand pâtisseries. Une collecte d'habits est aussi organisée en faveur de l'association Medhi. ● RÉD - COMM

PUBLICITÉ

## Maladière Centre, soutien à l'association Lecture et Compagnie

Organisée par l'Association des commerçants de Maladière Centre Neuchâtel, la traditionnelle et chouette action de la Fontaine aux Vœux qui s'est déroulée de septembre 2015 à août 2016 a connu, comme d'habitude, un heureux épilogue avec la remise, lundi dernier, d'un chèque de 973,05 francs à Lecture et Compagnie. Le principe est simple, chaque piécette que les nombreux visiteurs lancent dans la fontaine située à l'entrée du parking niveau -2 est reversée à une œuvre de bien public.

«Lire pour les autres, être leurs yeux, leur tenir compagnie». Créée en 1998, Lecture et Compagnie est active dans tout le canton de Neuchâtel. Elle est composée d'une soixantaine de bénévoles qui interviennent auprès de personnes malvoyantes, isolées, souvent âgées ou malades. Le but est de rompre leur solitude en passant un moment convivial avec elles à leur lire un récit (correspondance, journal, revue, nouvelle, roman...). Les visites se passent à domicile à un rythme défini entre l'auditeur et le lecteur.

Les auditeurs prennent directement contact avec l'association ou sont annoncés par les familles, les professionnels des services sociaux et de la santé. L'association rassemble également en institution des auditeurs autour d'un lecteur-animateur. Elle est uniquement financée par des dons et une petite contribution des auditeurs. Sur notre photo, le chèque est remis par Léonard Estenso, coordinateur event La Maladière Centre, à Béatrice Vuataz, responsable projets, Nicole Zill et Marie-Josée Guenat, coprésidentes de Lecture et Compagnie (de gauche à droite).

● Événement à ne pas manquer, «Maladière Kids» du 4 au 15 octobre, concours de chant «Kids Voice» et découverte de l'univers Nintendo durant les heures d'ouverture du centre



**CERNIER ET MALVILLIERS** Journées consacrées à la mycologie.

## Tout savoir sur les champignons

La semaine prochaine, le Val-de-Ruz accueille les férus de champignons de Suisse romande. Mises sur pied par la Société mycologique des Montagnes neuchâteloises, avec l'Union suisse des sociétés de mycologie (USSM), les Journées romandes d'étude et de détermination permettront aux débutants et aux experts de progresser dans la science des champignons. En plus des cours qui se tiendront à l'École des métiers de la terre et de la nature à Cernier, deux conférences publiques auront lieu mercredi et jeudi prochains à l'hôtel de la Croisée à Malvilliers.

La première conférence verra la Dre Katharina Schenk-Jäger traiter des «Intoxications fongiques: les plus fréquentes et les plus dangereuses en Suisse». Toxicologue de l'USSM depuis 2010, la conférencière abordera les syndromes les plus fréquents et les plus dangereux du pays.

Pour la deuxième conférence, le public pourra écouter la docteure en sciences Anaëlle Simon. Elle parlera des «Champignons qui servent d'autoroutes dans les



Débutants et spécialistes des champignons se réuniront au Val-de-Ruz. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

sols – A la découverte d'interactions insoupçonnées entre microorganismes». La Chaux-de-Fonnière se focalisera entre autres sur l'interaction entre champignons et bactéries. ● AFR

**INFO**  
Conférences  
Conférences: me et je à 20h15, salle du 1<sup>er</sup> étage de l'hôtel de la Croisée, à Malvilliers. Entrée libre. Plus d'infos: www.smmn.ch





En construction, cette liaison permettra aux véhicules de rejoindre la route cantonale. ARCHIVES LUCAS VUITEL

**CORNAUX** La liaison tant attendue entre les rues du Vignoble et des Martinettes sera inaugurée en décembre.

## Une réflexion de 50 ans pour 200 mètres de rue

FLORENCE VEVA

Elle ne mesure que deux cents mètres. Pourtant il aura fallu plus de cinquante ans de tergiversations pour que la première pelleuse n'intervienne. La liaison entre les rues du Vignoble et des Martinettes, à Cornaux, est enfin en phase de réalisation. Sous le nom de rue des Nagrets (lieu-dit sur lequel elle se trouve), elle sera inaugurée le 17 décembre.

A voir si cela se fera en grande pompe vu le demi-siècle de réflexion et d'échanges plus ou moins virulents qu'aura valu aux autorités communales ce bout de tronçon, néanmoins très important. C'est lors de sa séance du 12 mars 2015 que le Conseil général adoptait à l'unanimité un crédit global de 1,8 million de francs pour cette réalisation.

### LES COÛTS DANS LE DÉTAIL

Dans le détail, le crédit accordé à l'exécutif se répartit de la manière suivante: 177 000 francs pour indemniser les propriétaires des six parcelles touchées; 1,17 million de francs pour les travaux de génie civil; 70 000 francs pour une nouvelle conduite d'eau de boisson; 80 000 francs pour des installations électriques et de communication; 183 000 francs pour les honoraires auxquels s'ajoutent 120 000 francs de TVA.

L'exécutif avait même eu droit à une ovation. Pourtant depuis 1960 (lire encadré), un nombre certain de conseillers communaux ont dû plancher sur le sujet. Et quand bien même «l'excellent travail», de l'exécutif en place a été acclamé, ce sont les pompiers qui ont encouragé les autorités à réaliser ce chemin.

Car en certains endroits, la rue du Vignoble pouvait s'avérer difficilement accessible. Bien que sans issue – à l'instar des chemins des Etroits et des Longins –, elle abrite plus d'un quart de la population du village. Or, dans son rapport de mars 2015, l'exécutif relevait que, lors d'un exercice, les pompiers n'avaient pu

accéder aux immeubles situés à l'extrême ouest de la rue du Vignoble où se trouvent d'importants immeubles (notre édition du 3 mars 2015).

Une situation pour le moins préoccupante. Qui, dès la fin de l'année, sera effacée grâce à ce tronçon tant convoité. Tronçon qui devrait aussi réguler le trafic au cœur du village. Si la date du 17 décembre a été choisie pour l'inauguration de cette nouvelle liaison, c'est qu'elle correspond à l'installation du bureau d'ingénieurs qui occupera un étage de l'ancien collège rénové. Ainsi, la population découvrira les dernières réalisations communales.

### SAGA AUTOUR D'UNE LIAISON

**DÉBUT DES ANNÉES 1960** Premières discussions, mais aucune réelle volonté autour de la possibilité de mettre en boucle la rue du Vignoble.

**2006** Rue du Vignoble, les locatifs poussent, et la circulation s'intensifie. La population s'agace. A la suite d'un sondage d'opinion, une pétition est lancée, suivie d'une motion du Conseil général.

**2007** Le législatif adopte le premier projet de liaison (du tiers de la rue du Vignoble aux Martinettes) pour un montant de 490 000 francs. A la suite d'un référendum, la population le refuse.

**2011** Le Conseil général adopte un plan d'alignement communal contenant le principe d'une liaison entre les rues du Vignoble et des Martinettes afin de délester du trafic la rue des Fontaines.

**2015** Le législatif accepte deux crédits pour un montant total de 1,8 million de francs pour la réalisation du tronçon. Entre 2011 et 2015, les oppositions sont traitées et des négociations (pour les terrains) menées.

### MÉMENTO



#### NEUCHÂTEL

#### Orgue à la collégiale.

Ce soir à 18h30, l'organiste bâloise Babette Mondry interprétera des œuvres de Johann Sebastian Bach, ainsi que des Variations Goldberg. Babette Mondry a effectué sa formation à la Haute Ecole de musique de Hanovre, puis à l'Académie de musique de Bâle dans la classe de Guy Bovet. Entrée libre. Collecte.

#### Atelier des musées

Durant les prochaines vacances scolaires, l'Atelier des musées organise diverses activités pour les enfants de 4 à 11 ans. Les programmes de ces ateliers variés se déroulant dans les différents musées figurent sur le site [www.atelier-des-musees.ch](http://www.atelier-des-musees.ch) ou sur la page Facebook L'Atelier des musées. Renseignements également au 032 717 79 18.



**NOUVEAU**

# EURO MILLIONS

— CE VENDREDI —

## SUPER JACKPOT\*

# 140 MILLIONS\*\*





**LOTÉRIE ROMANDE**

[www.loro.ch](http://www.loro.ch)

\* Ce tirage est un «Tirage à Jackpot minimum garanti» selon l'art. 23.2 du règlement EuroMillions avec SWISS WIN.  
 \*\* Equivalent en francs suisses du Jackpot minimum garanti de 130 millions d'Euros.



**LA CHAUX-DE-FONDS** Une première rencontre entre les porteurs du projet d'une nouvelle Charrière et les autorités communales a eu lieu. Un nouveau centre sportif et un quartier neuf envisagés.

# «A la Ville de dire ce qu'elle veut»

STÉPHANE DEVAUX

«Si on nous donne le feu vert, en trois ans, ce sera fait.» Plutôt du genre fonceur, Jean-Marc Terrier. Enthousiaste, surtout. L'avocat et notaire chaux-de-fonnier, très attaché à sa ville, fait partie de ceux qui rêvent d'une nouvelle Charrière. D'un nouveau centre sportif, mais plus globalement, d'un quartier neuf et réinventé (nos éditions du 17 et du 18 août).

Depuis la mi-août, le dossier a légèrement avancé. Il a notamment été présenté à une délégation des autorités de la Ville, emmenée par deux conseillers communaux, Théo Huguenin-Elie, directeur de l'Urbanisme, et Katia Babey, en charge des Sports. «Nous avons expliqué à cette délégation en quoi consistait notre projet, mais comme les paroles ne suffisent pas, nous sommes en train de le dessiner et d'en définir les volumes. Et je peux vous assurer que ce sera assez surprenant», glisse Jean-Marc Terrier, une once de mystère dans le ton. «A la Ville, désormais, de nous dire si elle nous soutient et quels sont, à ses yeux, les besoins de la collectivité.»

## Trouver un chemin

Même s'il estime prématuré de s'exprimer à ce stade, Théo Huguenin-Elie admet que le projet est «intéressant». «Cette rencontre a bel et bien eu lieu et la réflexion se poursuit de manière dynamique», complète-t-il en termes très «politiques». Une manière élégante de préciser que, «si les feux sont au vert, il faudra trouver un chemin à



La zone concernée, avec le stade de foot (à gauche) et celui d'athlétisme, ainsi qu'un vaste terrain au sud, jusqu'à la route. GOOGLE MAPS

suivre qui convienne aux promoteurs et aux collectivités.»

Quant à sa collègue Katia Babey, elle tient à peu près le même langage, précisant qu'«il y a une très belle ouverture des deux côtés» et que les autorités ne sont «pas du tout fermées à un partenariat avec le privé».

Tel qu'il mûrit dans la tête de ses concepteurs, le projet de nouvelle Charrière place le stade au cœur de la réflexion. Mais il ne se limite de loin pas à cela, puisqu'il englobe toute la zone

d'utilité publique située au sud, dont la Ville est propriétaire. Lorsqu'on essaie de savoir de la bouche de Jean-Marc Terrier ce qu'il imagine faire sur ce vaste espace, délimité au sud par la rue du Collège, il se contente de têtes de chapitre: un volet sportif, un volet santé, un peu de loisirs et un peu d'habitat. «Un projet entièrement financé par des privés. Et que des Chaux-de-Fonniers», juge-t-il le bon d'ajouter, histoire d'écarter d'emblée toute comparaison possible avec des projets antérieurs (comme celui d'Antonio Tacconi, ex-président du FCC), restés dans des cartons. Ou dans les oubliettes de l'histoire, c'est selon...

## Partenariat en vue?

Reste que l'avocat-notaire neuchâtelois n'a aucunement l'intention de foncer seul, ou avec ses seuls partenaires économiques – dont l'entrepreneur Sylvio Bernasconi, ex-président de Neuchâtel Xamax.

«Non, notre idée c'est d'élaborer une sorte de partenariat public-privé, comme nous l'avons proposé à la Ville de Neuchâtel pour l'élaboration du quartier des Gouttes-d'Or. Proposition qu'elle a acceptée.» Et pour établir un point de comparaison à La Chaux-de-Fonds même, Jean-Marc Terrier nous renvoie au quartier Le Causier, sur lequel il s'est beaucoup engagé, aux côtés, notamment, de feu Enrico Paci.

Théo Huguenin-Elie, lui, attend des éléments d'analyse de la part de ses services (l'urbaniste de la Ville, le responsable des Sports et le délégué au marketing étaient également présents à cette première entrevue) et se projette déjà vers le débat qui devra avoir lieu au sein même du Conseil communal. «Sur la base du projet des promoteurs et de l'avis de nos services», note-t-il.

## Pas un centre commercial

Stade mythique, théâtre des exploits du FC La Chaux-de-

Fonds dans les décennies 1950 et 1960, la Charrière n'est plus, de l'avis des promoteurs, adaptée au football moderne. Jean-Marc Terrier élargit sa réflexion à l'ensemble du complexe sportif. «Je ne défends pas uniquement le FCC, mais aussi l'Olympic (ré: le club d'athlétisme), dont le meeting est un atout pour la ville.» Avec deux pistes de plus, il se prend à rêver d'un Athletissima à la sauce neuchâteloise...

Mais les projets récents qui ont vu jour partout en Suisse, non seulement dans les grandes villes, mais aussi dans des cités moyennes comme Lucerne, Thoun ou Bienne, ne se limitent pas à une seule enceinte sportive. Pour autant, comme il le disait déjà en août, Jean-Marc Terrier se refuse à bâtir un centre commercial dans un stade. Son idée? «Un quartier global où il ferait bon vivre.»

A vérifier bientôt sur le terrain. Ou en tout cas via une maquette, en cours d'élaboration. ●

## HORLOGERIE Nouvelle identité visuelle au MIH

Logo simple, lisible, avec le seul acronyme MIH aux lettres imbriquées. Sur l'affiche, cette mécanique rayonne de mille – et même plus – aiguilles (de montre) qui donnent le mouvement. Ces deux éléments de communication visuelle symbolisent la nouvelle identité du Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds, présentée hier à la presse.

«Nous avons la chance d'avoir cette prestigieuse institution dans notre ville, et notre canton. Malgré les difficultés actuelles, il était temps de mettre en valeur ces richesses en renouvelant son image», a dit en substance le nouveau conseiller communal en charge de la culture, Théo Bregnard. Un exercice qui s'est fait jusqu'à présent en gros une fois par génération, en 1974 à l'ouverture du musée souterrain niché dans son parc, puis en 1999 à l'occasion de son anniversaire et de la publication de son catalogue de référence.

La déclinaison 2016 marque, elle, la fin d'une restructuration de l'exposition permanente, en chantier depuis dix ans, a signalé le conservateur du musée, Régis Huguenin.

## Aucun chiffre articulé

La conceptrice du «package», Amandine Kolly, est une graphiste chaux-de-fonnière. On a voulu demander combien coûte l'opération, après l'affaire du logo qui a défrayé la chronique. Aucun chiffre n'a été articulé. Pour Théo Bregnard cependant, «on est bien loin de ce qui a été dépensé pour l'ancien logo de la Ville». Prochaine expo temporaire à la fin du printemps 2017 sur les pendules neuchâteloises. ● RON



La nouvelle affiche du MIH. SP

## Notre idée: une sorte de partenariat public-privé, comme nous l'avons proposé à la Ville de Neuchâtel pour l'élaboration du quartier des Gouttes-d'Or.»

JEAN-MARC TERRIER PORTEUR DU PROJET D'UNE NOUVELLE CHARRIÈRE

## MALVERSATIONS Surendettée, la fondation chaux-de-fonnière est en danger.

# Le Foyer de l'écolier lésé par sa fiduciaire

Sylvie Schaad, la présidente de la Fondation du Foyer de l'écolier, à La Chaux-de-Fonds, a confirmé la rumeur hier. A l'instar de l'Association cantonale neuchâteloise de hockey sur glace (ACNHG) et du HCC (notre édition du 20 août), la fondation a également été victime de détournements de fonds opérés par la fiduciaire indélicade, active dans le haut du canton.

«C'est un tsunami! Nous avons appris la nouvelle par un courrier du Ministère public fin juin», a indiqué Sylvie Schaad, ébranlée. Le comptable de la fiduciaire s'est aussi fendu d'une lettre d'excuses. «Le préjudice s'élève à 67 000 francs. Pour nous, c'est énorme!»

Dès lors, la fondation qui accueille quelque 300 enfants après l'école est en danger. «Notre souhait est de pouvoir continuer notre accueil. Nous avons une responsabilité vis-à-vis des parents et des enfants que nous accueillons.»

Depuis 1957, le Foyer de l'écolier poursuit les mêmes objectifs: accueillir les enfants de 4 à 12 ans, leur offrir le petit-déjeuner ou le goûter, les aider à faire leurs devoirs, jouer et bricoler avec eux, et être à l'écoute. Les auxiliaires sont environ 80 à se relayer auprès des enfants.

Si le foyer devait cesser son accueil, cela laisserait plusieurs centaines de familles sans solution. Rappelons en effet que les places

manquent cruellement à La Chaux-de-Fonds. 125 demandes de parents pour des places d'accueil, à temps complet ou partiel, sont en attente et ne pourront pas être satisfaites, indiquait le 16 août dernier Alexandre Bédard, chef du Service de la jeunesse. Les neuf sites chaux-de-fonniers sont pleins, voire archi-pleins.

## Appel aux donateurs

Le comité de la Fondation du Foyer a déjà pris contact avec Théo Bregnard, le conseiller communal en charge de l'Instruction publique à La Chaux-de-Fonds. «Celui-ci comprend tout à fait notre souci, et est conscient de l'importance du travail que nous

fournissons. Nous devons maintenant rencontrer le Conseil communal in corpore. Nous espérons une aide de la Ville. Hélas, au vu de sa situation financière délicate, nous ne savons pas si ce sera possible...»

Le hic, c'est que l'institution en charge de la surveillance des fondations n'admet pas qu'une fondation soit endettée. «Et là, nous sommes surendettés!», s'inquiète Sylvie Schaad. Appel est donc lancé aux généreux donateurs, sensibles à l'action de la Fondation du Foyer de l'écolier qui aurait fêté ses 60 ans l'an prochain.

La fondation travaillait avec cette fiduciaire depuis près de 25 ans. Pour l'heure, l'affaire est entre les mains de la justice. ● SYB

PUBLICITÉ

## Un neuchâtelois remporte une Fiat Panda Gaz Naturel

Remise des clefs symbolique, sur le parking de Viteos à Neuchâtel, au gagnant d'un concours des Coups de cœur d'Alain Morisod! Dans le cadre du sponsoring national Gaz naturel, Viteos a participé à l'organisation d'un concours de l'émission Les coups de cœur d'Alain Morisod, diffusée cet été. Une Fiat Panda Easy 0,9 8V TwinAir Natural Power Gaz Naturel 80 ch Euro 6 était à gagner.

L'heureux vainqueur, Bernard Aphothéoz de Neuchâtel, est venu chercher son véhicule flambant neuf en compagnie de son épouse. C'est avec plaisir que Remigio Pian, directeur énergies et produits chez Viteos et Serge Baechler, responsable du service conseil clients et marketing les ont accueillis pour leur remettre la Fiat Panda. Le véhicule roule au gaz naturel, un carburant qui représente une réelle alternative respectueuse de l'environnement par rapport à d'autres carburants.



# AUTO-TEST

## Bien plus qu'une grande routière!

**VW PASSAT ALLTRACK** Ce break à garde au sol rehaussée allie les qualités dynamiques et le confort d'un break traditionnel avec la polyvalence d'un SUV. Test de la version diesel la plus puissante.



### VW PASSAT ALLTRACK

- + Agrément de conduite
- + Charge tractable
- + Consommation raisonnable
- Intérieur sombre et austère
- Bacs de porte mal conçus
- Prix de certaines options

La Passat Alltrack est reconnaissable à sa garde au sol légèrement rehaussée et à ses passages de roues élargis et protégés. DR

### FICHE TECHNIQUE

#### VOITURE TESTÉE

VW Passat Alltrack

#### DIMENSIONS

Longueur: 4,78 m  
Largeur: 1,83 m  
Hauteur: 1,50 m  
Empattement: 2,79 m  
Coffre (VDA): 650 / 1780 dm<sup>3</sup>

#### MÉCANIQUE

Moteur diesel 2,0 TDI  
4 cylindres en ligne  
240 ch/500 Nm  
Boîte DSG à 7 vitesses  
Quatre roues motrices

#### PERFORMANCES

0 - 100 km/h: 6,4 s  
Vit. de pointe: 234 km/h  
Charge tractable: 2200 kg

#### CONSOUMATIONS

Mixte (usine): 5,5 l/100 km  
(CO<sub>2</sub>: 145 g/km)  
Étiquette énergie: C  
Moyenne du test: 7,0 l/100 km

#### PRIX CATALOGUE

VW Passat Alltrack de base: 44 550 fr.  
VW Passat Alltrack TDI 240 ch: 53 000 fr.  
Exemplaire testé: 70 140 fr.\*  
\*avec toit panoramique, intérieur cuir, sièges ergo Confort à réglages électriques mémorisables, phares Top LED, navigation Discover Pro, dispositif de remorquage escamotable électrique, etc.

#### PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS

Climatisation automatique 3 zones  
Régulateur/limiteur de vitesse ACC  
Front Assist (freinage d'urgence en ville)  
Aide au stationnement AV/AR  
Interface AppConnect (intégration smartphones)  
Assistant de conduite avec remorque  
Frein de stationnement électrique, etc.

### DENIS ROBERT

Plébiscitée «Voiture de l'année 2015», la nouvelle VW Passat a fait sensation par ses proportions généreuses et ses nombreuses technologies innovantes. La version Alltrack, qui en est dérivée, se pose en alternative «tous chemins» du break Passat Variant à traction intégrale 4Motion. Bénéficiant d'une garde au sol portée à 174 mm (+ 27,5 mm), d'une protection du soubassement, de passages de roues élargis et de jupes latérales, ce modèle n'a plus grand-chose à envier à un authentique SUV en termes de polyvalence et de qualités de baroudeur. Gratifiée d'une charge remorquable freinée de 2200 kilos, la Passat Alltrack TDI convient en outre parfaitement pour tracter une lourde caravane ou un van à deux chevaux.

#### La force tranquille

Ce qui ne l'empêche pas d'être une routière rapide, confortable et très bien insonorisée, à l'instar des versions normales de la Passat. En particulier avec le 2 litres TDI de 240 ch qui animait l'exemplaire testé. Au bénéfice d'un couple de camion, ce diesel procure des reprises franches et régulières en combinaison avec l'excellente boîte 7 vitesses à double embrayage et palettes au volant. Une force tranquille qui in-

cite à adopter une conduite souple et détendue, ce qui se répercute favorablement sur la consommation.

#### Mode Offroad en prime

Quand les conditions l'exigent, le verrouillage électronique des

différentiels permet de faire face aux pires conditions d'adhérence. Et le système XDS+, qui stabilise la voiture en virages, fait partie ici de l'équipement de série. Il est utile notamment avec une remorque, à l'instar du Trailer Assist qui, lui,

simplifie les manœuvres. En plus des modes Eco, Confort, Normal, Sport et Individuel de la Passat normale, le sélecteur de profil de l'Alltrack intègre un mode Offroad particulièrement adapté à la conduite tout terrain.

Parmi les nombreuses et coûteuses options dont l'exemplaire testé était doté, il y avait un magnifique toit ouvrant panoramique (1480 francs), illuminant un habitacle noir par ailleurs assez austère. Muni d'une persienne translucide escamotable électriquement et d'un coupe-vent efficace, il permet de rouler à ciel ouvert sans courants d'air ni bruit excessif jusqu'à environ 80 km/h.

#### De 150 à 240 ch

La VW Passat Alltrack peut être livrée également avec d'autres motorisations. Les clients préférant rouler à l'essence n'auront d'autre choix que le 2 litres TSI de 220 ch. En revanche, le diesel TDI existe en trois niveaux de puissance: 150 ch, 190 ch et la version de 240 ch testée. À l'exception du diesel de 150 ch, qui est livrable avec une boîte 6 vitesses manuelle, toutes les autres motorisations sont associées d'office à la boîte à double embrayage DSG. L'automatisme start-stop et la récupération d'énergie à la décélération font évidemment partie de l'équipement de série de toutes les versions. ●



### UNE BONNE RAISON DE L'ACHETER

#### UNE ALTERNATIVE AUX SUV!

Les SUV connaissent un succès fulgurant depuis quelques années. Certains clients optent pour ces véhicules à carrosserie haute parce qu'ils en ont vraiment besoin, mais beaucoup d'autres ne s'y intéressent que par effet de mode, ou alors parce que la position de conduite rehaussée leur donne un sentiment de sécurité aussi subjectif que rassurant. Les automobilistes préférant les berlines et

breaks traditionnels à un SUV sont peut-être une espèce en voie d'extinction, mais les derniers spécimens ont encore leur mot à dire. Certains ont même envie ou besoin d'un véhicule aussi à l'aise dans les sentiers forestiers que sur l'autoroute. C'est cette clientèle-là que vise la VW Passat Alltrack. Depuis que la Volvo XC70 n'est plus produite, elle n'a pour seules concurrentes que les Audi A4/A6 Allroad et la Subaru Outback.

### EN VITESSE

#### NOUVEAUTÉ LE SKODA KODIAQ: UN SUV SPACIEUX

La filiale tchèque du groupe Volkswagen commercialisera, dès le printemps 2017, un nouveau SUV situé largement une peinture au-dessus du Yeti. Le Skoda Kodiaq – c'est son nom – mesure 4,70 m de long sur 1,88 m de large et 1,68 m de haut (barres de toit incluses). Il existe en versions à deux ou quatre roues motrices, mais seule l'option 4x4 a été retenue par Amag, l'importateur suisse. La motorisation de base est le bloc essence 1.4 TSI de 150 ch, associé au choix à une boîte 6 vitesses manuelle ou automatique DSG (double embrayage). Dans sa version la moins puissante (150 ch), le diesel 2.0 TDI est livrable avec boîte manuelle ou DSG à 7 rapports. Les deux moteurs les plus puissants (2.0 TSI/180 ch et 2.0 TDI/190 ch) sont relayés d'office par une boîte DSG à 7 rapports.

#### Cinq ou sept places

Le Skoda Kodiaq, qui n'a été présenté que statiquement à ce jour, offre une habitabilité supérieure à la moyenne. La banquette arrière peut coulisser dans l'axe longitudinal, et deux sièges de troisième rangée (option) transforment le SUV tchèque en véhicule à 7 places. Si le coffre à bagages est réduit à la portion congrue quand toutes les places sont occupées, il revendique la capacité remarquable de 720 litres en configuration 5 places et totalise plus de 2 mètres cubes lorsque tous les sièges sont rabattus. La richesse de dotation dépendra dans une large mesure du niveau de finition choisi (Active, Ambition et Style), mais l'offre ne fait l'impasse ni sur les options de confort les plus sophistiquées, ni sur les dernières aides à la conduite et les systèmes d'infodivertissement connectés. ● DR



PUBLICITÉ

Une intuition d'avance.  
La nouvelle Audi A3 Sportback.

**SENN**  
Automobiles SA

Automobiles Senn SA

www.sennautos.ch



# LE MAG



## MUSIQUE Bruce Springsteen met son âme à nu

Dans son autobiographie «Born To Run», le Boss se révèle dans sa force mais aussi dans sa vulnérabilité.

PAGE 16

## MUSIQUE CONTEMPORAINE Le NEC donne les orientations de sa nouvelle saison.

# Voyager pour refaire le monde

DOMINIQUE BOSSHARD

C'est devenu une tradition, le Nouvel Ensemble contemporain (NEC) a entamé sa nouvelle saison cet été à Cernier, dans le cadre des Jardins musicaux. Sous les serres d'Evologia, le NEC avait convié l'ensemble BaBel à rêver avec lui, en compagnie de Britten et de Shakespeare. «Un public enchanté a répondu à ce spectacle enchanteur», se réjouit Antoine François. Promu directeur artistique du NEC après le départ du chef titulaire Pierre-Alain Monot (notre édition du 18 juin dernier), le pianiste s'est appuyé sur une équipe soudée pour émailler sa saison de bien d'autres voyages enchanteurs encore. Ceux-ci nous emmèneront tantôt au cœur de mondes imaginaires, tantôt au cœur de notre monde tel que l'ont repensé de grands compositeurs... «Antoine François apporte un sang neuf au NEC; il a la jeunesse, la curiosité, l'audace qui conviennent à l'ensemble», s'enthousiasme la présidente Gisèle Ory, qui, elle, a succédé dans cette tâche à la flûtiste Nathalie Dubois.

### Mise en abyme

Pour s'aventurer sur les eaux de l'utopie, l'embarcation emporte les traditions et les points forts du NEC à fond de cale. Ainsi lestée, elle compte bien mettre le cap vers de nouveaux territoires, dessiner d'autres configurations sur la carte du répertoire comme sur celle des collaborations et des lieux d'accueil. Le NEC, par exemple, jettera l'ancre à la Maison du Concert à Neuchâtel, pour une mise en abyme de deux jeunes com-



Le NEC ouvre de nombreuses fenêtres sur l'utopie. SP-PABLO FERNANDEZ

positeurs, le Suisse Benoît Moreau et l'Irlandais Ruaidhri Mannion. Enrichi de deux créations – «passer commande à de jeunes compositeurs reste un objectif prioritaire» –, le concert sera repris à Belfast, gage d'un voyage sur une terre que le NEC n'a pas encore foulée collectivement jusqu'ici.

Figure montante de l'avant-garde du 21e siècle, le belge Stefan Prins dessine, lui, les con-

tours d'un monde plus dystopique qu'utopique, en s'interrogeant sur le devenir de l'homme évincé par la machine et l'électronique. Tout autre est la géographie de «Bhakti», une grande pièce d'ensemble basée sur la mythologie hindouiste, qui permettra au NEC de renouer avec le compositeur anglais Jonathan Harvey. «Nous ne l'avions plus joué depuis très longtemps. Nous nous réjouissons d'ac-

cueillir pour l'occasion Lorraine Vaillancourt, une cheffe qui a travaillé avec lui et enregistré cette pièce à Paris avec son ensemble.»

### Saison dans la saison

Présentés sous la bannière «Inspiration engagée», trois concerts se profilent comme une «saison dans la saison». Accueillis au Centre Dürrenmatt, partenaire fidèle de l'ensemble, ils mettent en exergue des com-

### LE CORPS ET LE CERVEAU

Une saison, huit créations. L'option ne pouvait que plaire aux musiciens du NEC, pour qui prendre le temps de déchiffrer de nouvelles partitions reste primordial. Ainsi, l'ensemble s'est attelé à deux nouvelles pièces pour voix, clarinette, contrebasse et percussion commandées par le percussionniste Maxime Favrod. Présentées ce vendredi au Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds, elles relaient deux textes de l'auteure suisse Marianne Freidig, qui explorent la relation entre le psychique et le physique, le corps et le cerveau. «Hirchen und der Berg», pièce du compositeur allemand Boris Bell, instaure de manière lyrique un dialogue entre l'esprit et le corps lors d'une ascension en montagne. «Die Wiederherstellung des Paradieses», une œuvre de la Japonaise Ezko Kikoutchi, se focalise sur la relation entre le langage des SMS et le langage poétique, sur la confrontation de la banalité du quotidien et de l'esprit en quête d'amour et de sensualité. ●

● La Chaux-de-Fonds, Musée des beaux-arts, vendredi 30 septembre à 19h30.

positeurs animés par une forte nécessité d'écrire. «Ces concerts ne font pas, toutefois, office de manifeste politique du NEC!», précise Antoine François. «L'intérêt, c'est de voir quelles sont les œuvres qui résultent de ces gens engagés, de cette envie de changer le monde. Les trois concerts chapeautés par cette thématique sont esthétiquement très différents.» «Expérimentations sociales» remet à l'affiche un répertoire «un peu oublié du NEC», avec quatre compositeurs – James Saunders, Louis Andriessen, Cornelius Cardew, Frederic Rzewski – extrêmement engagés dans les luttes sociales des années 1960-1970. «Ces pièces à orchestration libre, où les musiciens doivent recréer leur partition, sont également source d'expérimentation pour nous. Ce concert montrera comment nous nous débrouillons sans chef titulaire.» Plateforme offerte au violoniste Daniel Meller, membre de l'ensemble et «formidable soliste», «Utopie nostalgique» sert d'écrin à l'un des chefs-d'œuvre du 20e siècle, «La lontananza nostalgica uto-

pica futura» de Luigi Nono, qui rallia le Parti communiste italien. «Il y a beaucoup de poésie aussi dans cette musique», apprécie Antoine François. Le NEC foulera également le terrain de l'engagement actuel, avec un programme intitulé «Messages du Moyen-Orient: «De nombreux artistes font des choses extraordinaires là-bas, à l'image d'Adam Maor, un compositeur israélien qui se bat pour faire bouger la politique de son pays.»

### Sensibiliser les jeunes

De prime abord, la musique contemporaine n'a rien d'évident. Le NEC a toujours eu à cœur de la rendre accessible, notamment en sensibilisant les jeunes à ses partitions. Parmi les projets de médiation menés par l'altiste Marie Schwab, un stage interdisciplinaire réunira des élèves du Conservatoire de musique neuchâtelois et des élèves des classes préprofessionnelles du Théâtre populaire romand. Objectif: créer une œuvre autour de celles de Luigi Nono et de Dürrenmatt! ●

### EN IMAGE



SANS TITRE, 2009, 98 X 120 CM, ENCRE ET PIGMENTS/PAPIER MAROUFLÉ SUR TOILE. SP

### HAUTERIVE

**Galerie 2016.** Sandro Godel aime les défis. Pendant trente ans, l'artiste fribourgeois s'est forgé une réputation d'excellence avec ses gouaches, aquarelles, collages aux couleurs organiques de la terre. Et puis, avec la même exigence infinie, cet autodidacte qui expose de Tokyo à New York, s'est réinventé dans la peinture à l'huile. Le parcours, proposé à la Galerie 2016 jusqu'au 23 octobre, met en lumière les champs d'exploration de Sandro Godel à travers plus de 70 œuvres: peintures à l'huile de grand format, tempera, techniques mixtes... Présent à Hauterive dimanche, le peintre évoquera son travail en créateur passionné. ● CFA

● Hauterive, Galerie 2016, jusqu'au 23 octobre. Rencontre avec l'artiste dimanche 2 octobre à 16h.

### EN DÉBAT



PHOTOGRAPHIÉ PAR RALPH FEINER, LE TÉLÉSIÈGE DE LA STATION CARMENNA. MBAL

### LE LOCLE

**Au musée.** Dès l'invention de la photographie au 19e siècle, les architectes se sont emparés de ce médium pour documenter leurs projets, les mettre en scène. Les photographes eux aussi ont joué leur partie. Proposée par le Musée des beaux-arts du Locle et la Galerie C, «La Grande Table» de ce dimanche réunira des bâtisseurs et preneurs d'images pour débattre de la photographie d'architecture sous ses angles multiples. Avec la participation des photographes et architectes: Yves André, Marco de Francesco, Matthieu Gafsou, Matthieu Jaccard, Antoine Robert-Grandpierre, Joël Tettamanti et Christophe Catsaros, rédacteur en chef de la revue «Tracés». La rencontre s'inscrit dans le cadre de l'exposition «ArChitectures» (MBAL jusqu'au 16 octobre). ● CFA

● Le Locle, Musée des beaux-arts, «La Grande Table», dimanche 2 octobre à 11h.

### EN MUSIQUE



SUR LES PAS DE THOMAS CRECQUILLON AVEC L'ENSEMBLE LA SESTINA. SP

### NEUCHÂTEL

**La Sestina.** Demain à la Collégiale, l'ensemble La Sestina chantera un florilège du compositeur Thomas Crecquillon, célèbre maître de chapelle de l'empereur Charles Quint. Un compositeur incontournable des manuels d'histoire de la musique et pourtant peu joué de nos jours. Fondé et dirigé par Adriano Giardina, l'ensemble basé à Neuchâtel fera entendre les différentes facettes de l'œuvre polyphonique extrêmement raffinée du Franco-Flamand, dont la Missa Domine da nobis auxilium, des motets et des chansons françaises. Le tout, a cappella bien sûr. ● CFA

● Neuchâtel, Collégiale, le 1er octobre à 20h15. Les 2 et 14 octobre à Lausanne et Genève. Présentation du programme par Yves Fournier, musicologue, 45 min. avant le début des concerts.





# LE MAG MUSIQUE

**LES MEILLEURES VENTES D'ALBUMS EN ROMANDIE**
**Céline, pas près de prendre l'eau**

1. Céline Dion «Encore un soir»
2. Kids United «Tout le bonheur du monde»
3. Kids United «Un monde meilleur»
4. Lindsey Stirling «Brave Enough»
5. Imany «The Wrong Kind Of War»
6. Maître Gims «Mon cœur avait raison»
7. The Divine Comedy «Foreverland»
8. Red Hot Chili Peppers «The Getaway»
9. Slimane «A bout de rêves»
10. Christophe Maé «L'attrape-rêves»

**AUTOBIOGRAPHIE** Dans son premier livre qui revient sur sa vie et sa carrière, le héraut du rock américain se révèle dans toute sa fragilité et sa vulnérabilité, bien loin des hymnes des stades.

## Bruce Springsteen dévoile ses plaies

**OLIVIER NUC**

Le livre s'intitule «Born to Run». Comment aurait-il pu en être autrement tant la chanson a précipité Bruce Springsteen dans une gloire aussi soudaine que fracassante? C'était en 1975. Ce sang-mêlé, Italien du côté de sa mère, Irlandais par son père, faisait la une de «Time» et de «Newsweek» la même semaine, porté par cette déclaration di-thyrambique: «J'ai vu l'avenir du rock'n'roll et il s'appelle Bruce Springsteen.» L'auteur de cette sentence, Jon Landau, abandonnera même son métier de journaliste rock pour devenir manager du chanteur et guitariste.

Amorcée alors qu'il venait de fêter ses 60 ans, l'écriture des mémoires du Boss s'est écoulée sur près de sept ans. L'homme a insisté pour rédiger le texte lui-même, sans le recours pratique à un «ghostwriter», comme le font la majorité de ses collègues rockers, à l'exception notable de Bob Dylan, Patti Smith et Neil Young.

### Une écriture franche et directe

La langue est simple, directe et concise, même si le livre s'étend sur 508 pages en version originale et 621 dans la langue de Molière. Très discret dans les médias, avare d'entretiens avec la presse, Springsteen était mieux placé que quiconque pour raconter son histoire. Il revient avec franchise sur son enfance pauvre auprès d'un père dépressif et alcoolique, ses débuts dans les années 1960, sa soif de réussite et la gestion du succès. Autant d'épisodes connus auxquels le musicien apporte une perspective due à son expérience.



Le vertige de la scène, une véritable addiction pour le Boss. SONY MUSIC

Ce qu'on ne savait pas, et que révèle l'ouvrage sur de nombreuses pages, c'est à quel point l'homme est perclus de doutes et doté d'une extrême sensibilité. Derrière les gros bras et les hymnes des stades se cache un homme vulnérable. Une star multimillionnaire entourée d'une famille aimante en proie à la dépression dès lors que la clameur de la foule s'est

tue. Un type modeste à l'extrême, intimidé de se retrouver à jouer de la guitare entre ses idoles Mick Jagger et George Harrison.

### Une psychothérapie de plus de 25 ans

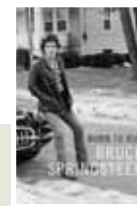
L'expérience de la psychothérapie – Springsteen est suivi depuis vingt-cinq ans – transparait au fil des pages. L'homme s'ex-

cuse de s'être mal comporté auprès de sa première épouse, analyse finement ses rapports conflictuels avec son père et dissèque les chausse-trapes de la célébrité avec un bon discernement.

Il en sort un portrait très touchant d'un artiste qui avoue ne pas beaucoup aimer sa voix, s'estimer piètre guitariste mais reconnaît que la scène lui procure

un tel plaisir qu'il lui est difficile d'en descendre. Ce qui explique son penchant pour les concerts-fléuves. **LE FIGARO**

«Born to Run», Albin Michel, 2016. bruce.springsteen.net



**RECORD** En à peine une semaine, le nouveau disque du duo de Corbeil-Essonnes a déjà été certifié disque d'or.

## Les rappeurs de PNL entrent «Dans la légende»

Plus fort qu'«Anti» de Rihanna ou «Views» de Drake. Le groupe de rap PNL, acronyme de Peace N' Lovés, accumule les records depuis le 16 septembre et la sortie de leur dernier album «Dans la légende». En à peine une semaine, le disque a été certifié disque d'or avec 30 000 disques physiques écoulés, mais également 20 000 exemplaires digitaux. Sur Spotify, Ademo et N.O.S., les frangins à l'origine de PNL, ont même conquis le titre très convoité d'«album le plus écouté en une journée» avec 1 876 098 lectures, devançant au passage tous les poids lourds américains.

### Les rois du streaming

Sur Deezer, les rappeurs de Corbeil-Essonnes ne sont pas en reste avec quasiment deux millions d'écoutes la première journée de la sortie de l'album, et



Avec sa galette, PNL figure parmi les meilleurs démarrages d'album de rap français de l'histoire. DR

plus de 13 millions en une semaine. Les huit morceaux actuellement les plus écoutés en France en streaming sur l'internet sont des titres de PNL.

Des chiffres exceptionnels qui permettent au groupe de figurer

parmi les meilleurs démarrages d'album de rap français de l'histoire aux côtés de Booba, JUL, ou encore Maître Gims. Avec ses mélodies toujours plus mélancoliques, le disque a été salué par la critique et continue d'être plébis-

cité par le public français. Après un premier album très solide, «QLF» (Que La Famille) en mars 2015, les rappeurs ont enchaîné avec un deuxième disque en octobre de la même année pour définitivement s'imposer dans le paysage musical tricolore. «Le monde Chico» a également été certifié disque d'or. Leurs tubes «Oh la la» ou encore «Le monde ou rien» brassent un public très large, composé aussi bien de puristes que de novices du rap.

### Une technique marketing bien rodée

PNL cultive le mystère. Le groupe n'accorde aucune interview et ne se produit quasiment jamais en concert. Depuis leurs débuts, les deux frères revendiquent explicitement, non sans un certain cynisme, leur démarche purement financière dans le monde de la musique. Et le

moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle fonctionne. Avec leur propre label, QLF Records, les deux chanteurs ont toujours refusé de collaborer avec les grandes maisons de disques et font figure d'exception dans le monde musical actuel grâce à leur statut d'indépendants. Leur album «Dans la légende» est disponible en deux versions, une orange et une rose, avec chacune un titre supplémentaire différent. Or quand on est un bon fan, on se doit d'acheter les deux versions. Un bon moyen de gonfler les ventes, si capitales aux yeux des artistes franciliens.

Leur dernier clip, «Naha», continue d'envoûter le public français et cumule près de 12 millions de vues en à peine dix jours. Une performance exceptionnelle, qui fait entrer le groupe un peu plus «dans la légende».

**GUILLAUME NARDUZZI - LE FIGARO**

**FOLK**
**Sublimement sombre**


Lisa Hannigan, «At Swim» (Pias).

Il a fallu attendre cinq ans pour que Lisa Hannigan revienne hanter nos nuits. Durant ce laps de temps, l'Irlandaise a vécu la solitude, a perdu des proches, a quitté un amour. Elle le chante, le murmure et le raconte à travers «At Swim». Un disque sublimement sombre et produit par Aaron Dessner de The National. Ces échanges entre Dublin et New York ont permis d'enrober ces 11 titres de vie et de redonner du poil de la bête à Lisa Hannigan. Mais encore une fois, elle pousse ses limites et se surpasse pour offrir un album qui regorge de pépites sonores. La chanteuse de 35 ans en a bavé, mais elle le fait savoir le plus subtilement possible. Pour preuve, des morceaux délicats et cousus au fil doré: «Prayer For Dying», «Undertow» ou encore «Fall». Tout est finesse avec Lisa Hannigan jusqu'à ce que sa voix s'envole dans les aigus comme dans «Funeral Suit» ou «Barton» et atteigne le degré absolu de virtuosité. **ALEXANDRA PLANINIC**

**CLASSIQUE**
**La magie de Grieg**


«Wonderland – Grieg: Concerto pour piano et pièces lyriques», Alice Sara Ott, Deutsche Grammophon 479 4631.

Avec ce nouvel album, Alice Sara Ott veut nous faire entrer dans le monde intérieur d'Edward Grieg et, à travers lui, dans le sien propre: «Ce disque est mon voyage personnel au «pays des merveilles» de Grieg. J'aimerais vous inviter à quitter un moment votre réalité quotidienne pour parcourir avec moi le monde magique du compositeur norvégien.» Le «Concerto pour piano en la mineur», dit-elle, est «l'une des deux œuvres auxquelles j'associe le plus d'expériences et de souvenirs, avec le «Concerto» de Tchaïkovski. C'est l'une des pages concertantes qui posent le plus grand défi au soliste pour la coordination avec l'orchestre. Dès les premières mesures avec l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise dirigé par Esa-Pekka Salonen, j'ai été portée par une même onde musicale, et les phrasés parfois si délicats se réglaient sur le moment avec une évidence et un naturel que j'ai rarement rencontrés.» Enfin, Alice Sara Ott partage sa fascination de quelques pièces lyriques qui ont fait la gloire de Grieg, un «Grieg tout introverti que l'extravagance et les acrobaties n'intéressent pas», et qui emmène les mélomanes «dans un rêve éveillé que l'on ne quitte qu'à contre-cœur pour revenir à la réalité». **JEAN BOREL**





NEW YORK

**Un mort dans un violent accident de train en gare**

Un train a foncé hier matin, à l'heure de pointe, sans pouvoir s'arrêter dans la gare d'Hoboken, dans la banlieue de New York. L'accident a fait un mort et plus de 75 blessés. **PAGE MONDE**

# Prise d'otage numérique

**CYBERCRIMINALITÉ**

Le nombre de demandes de rançons sur internet a considérablement augmenté en Suisse.

THIERRY JACOLET

Internet: toile peuplée d'araignées bien planquées prêtes à piéger la première proie venue. Comme ces hackers à la recherche de failles de sécurité informatique chez des particuliers ou des entreprises. Certains se sont fait une spécialité dans la prise d'otage des données numériques. Avec pour seule arme des «rançongiciels» (logiciel de rançonnement ou «ransomware» en anglais), baptisés Locky, TeslaCrypt ou CryptoWall, parmi plus de 180 déjà répertoriés.

Il suffit que l'utilisateur ouvre un email, clique sur la pièce jointe infestée par un de ces logiciels malveillants et c'est tapis rouge pour le cybercriminel. Il entre dans le PC ou le portable, séquestre les données et demande une rançon pour les restituer (voir ci-dessous). Une forme de cybercriminalité en forte progression dans le monde.

**«Six cents cas par semaine»**

Le vendeur américain d'antivirus Kaspersky Lab a donné en juin dernier une tendance à l'échelle planétaire: le nombre d'utilisateurs attaqués a été multiplié par 5,5 entre 2014 et 2016 (718 536 victimes). Parmi eux, des particuliers, des institutions et des sociétés helvétiques. A l'image d'une grande agence temporaire de Suisse romande qui tient à rester anonyme, comme la plupart des lésés contactés. Une somme de plusieurs dizaines de milliers de francs lui



a été réclamée par un maître-chanteur il y a trois mois.

«Les demandes de rançon ont considérablement augmenté en Suisse, en particulier depuis le début de l'année», observe Max Klaus, responsable adjoint de Melani, la centrale fédérale d'enregistrement et d'analyse pour la sûreté de l'information, qui ne livre pas de statistiques, étant donné qu'une bonne partie des demandes de rançons ne sont pas annoncées.

Pour les chiffres en Suisse, il faut se tourner vers des spécialistes tels que Guillaume Saouli, fondateur de la société de sécurité informatique Masada, dans le canton de Vaud. Il évalue à près de 600 le nombre de demandes de rançon par semaine. Et encore, pour Alexis Roussel, patron de Bity, société neuchâtoise

négociant en crypto-monnaie comme le bitcoin, cette estimation «est certainement en dessous de la réalité. Les gens préfèrent ne pas annoncer leur cas, parce qu'ils ont honte ou qu'ils veulent éviter une mauvaise publicité».

Opérant en première ligne, Sévan Reymond observe une hausse de ce type d'attaques virales avec rançons. «Malgré notre campagne de sensibilisation auprès de nos 600 clients, malgré les mesures de prévention qu'ils prennent, il y a encore un cas par semaine, ce qui est beaucoup», déplore le directeur commercial et marketing d'Exel, société de service et d'intégration informatique, à Lausanne.

**Facture à 20 000 francs**

Ces individus isolés ou groupes mafieux s'attaquent à tous ceux

« Les cybercriminels demandent en général entre 400 et 2000 francs pour les PME. »



SÉVAN REYMOND  
DIRECTEUR  
COMMERCIAL  
D'EXEL, À  
LAUSANNE

qui communiquent par courriers électroniques ou exploitent une faille du système informatique. Avec une petite préférence pour les PME. Le montant des rançons? «Les cybercriminels demandent en général entre 400 et 2000 francs pour les petites et moyennes entreprises.»

Une somme relativement modeste afin de maximiser les chances de paiement. Sauf dans le cas de grandes entreprises où le montant peut grimper jusqu'à quelques centaines de milliers de francs. «Il y a quelques mois, une société étrangère active en Suisse m'a approché, parce qu'elle s'est fait soustraire des données sensibles avant d'être l'objet d'une importante tentative de rançon», confie Nicolas Capt, avocat spécialiste en droit des technologies.

La plupart des entreprises paient la rançon pour pouvoir poursuivre leur activité. Il faut dire que les dégâts collatéraux sont souvent bien plus élevés que la rançon elle-même. En cas de non-paiement, la dizaine d'employés d'une petite entreprise sera mise au repos forcé, faute de

pouvoir travailler avec la base de données. La facture est salée entre l'immobilisation, le coût de la restauration du système et la réparation du serveur.

Une régie genevoise dont les données ont été prises en otage par un hacker en début d'année, et qui a réglé une petite rançon, évalue la «douloureuse» à 20 000 francs. «Une PME qui gère ses factures avec un petit logiciel se retrouve le bec dans l'eau», constate Guillaume Saouli.

Mais toutes ne cèdent pas au chantage. La Banque cantonale de Genève a refusé de payer les 12 000 dollars réclamés en janvier 2015. «Nous ne voulons pas encourager ce type d'actions néfastes», avise la directrice adjointe Hélène De Vos Vuadens. «Sanction» illico: 30 000 données ont été livrées en pâture sur internet par un groupe de hackers.

Car les malfrats peuvent aussi menacer de vendre à la concurrence les données qu'ils ont cryptées. «Pour les entreprises actives essentiellement sur internet, c'est vite catastrophique, car la base de données de leurs clients et prospects est leur seul vrai actif. C'est un élément stratégique essentiel», remarque Nicolas Capt.

**Même l'administration valaisanne**

Les cantons ne sont pas épargnés. Celui du Valais confirme plusieurs tentatives d'attaques par vagues de rançongiciels qui ciblaient les administrations de nombreux cantons entre fin 2015 et mars 2016. «Les ransomwares activés n'ont pas réussi à crypter l'ensemble des données des quelques utilisateurs touchés et nous n'avons jamais reçu de demandes de rançon», observe Claude-Alain Berclaz, chef du Service informatique du canton. «Nous avons reconfiguré les ordinateurs des collaborateurs impactés. La plupart du temps, les fichiers intrus ont été éliminés en amont

Une fois prises au piège, la plupart des entreprises paient la rançon pour pouvoir poursuivre leur activité. Car le blocage leur est bien plus dommageable que le montant de la rançon. KEYSTONE

**CONSEILS POUR LA SÉCURITÉ EN LIGNE**

Sur internet, cette autoroute de l'information, de la communication et des affaires, trop de particuliers et de sociétés circulent avec la certitude d'avoir la ceinture de sécurité bien accrochée. Avec le risque d'être un jour coupés de leurs données. «Il manque une culture d'entreprise de la sécurité informatique», insiste Nicolas Capt, avocat spécialiste en droit des technologies. Les conseils pour se protéger contre les rançongiciels:

**NE JAMAIS OUVRIR DE PIÈCES JOINTES LOUCHES.**

Il faut se méfier des pièces jointes compressées du type .ZIP, .RAR, .EXE ou encore .7z qui installent les logiciels malveillants. Évitez de les ouvrir si vous avez un doute sur l'expéditeur. Un institut sérieux ne demande jamais d'informations personnelles par e-mail.

**NE PAS CLIQUER SUR LES LIENS URLS**

(parties soulignées renvoyant vers un site internet ou un quelconque raccourci). Ces liens sont embarqués dans les emails sans contrôle préalable.

**SAUVEGARDER**

régulièrement les données (backup) sur des supports externes comme les disques durs.

**METTRE À JOUR**

les logiciels (système d'exploitation, navigateur, tous les autres programmes utilisés et les logiciels de sécurité) avec les derniers correctifs disponibles.

**NE JAMAIS PAYER DE RANÇON.**

«Il n'y a jamais de garantie que le lésé puisse récupérer ses données», met en garde Max Klaus, responsable adjoint de Melani. «Si les cybercriminels reçoivent l'argent, cela les motivera probablement à continuer à sévir et cela leur permettra de financer du nouveau matériel.»

## Un clic et votre ordi est crypté

Pas besoin d'être un petit génie de l'informatique pour demander une rançon avec un logiciel malveillant. Le cybercriminel peut dénicher des «ransomwares», ou logiciels de rançonnement, sur darknet, le pendant sombre et anonyme d'internet. «On y trouve des formules toutes prêtes, sortes de livres de recettes, pour élaborer son propre cryptovirus», explique Sévan Reymond, directeur commercial et marketing de l'entreprise Exel.

Le mode opératoire est un jeu d'enfant: le hacker envoie des centaines de milliers, voire des millions de courriers électroniques à travers le monde entier dans l'espoir qu'un utilisateur morde à l'hameçon. Le maître-chanteur se fait passer pour une société connue ou pour un proche, histoire d'établir un rapport de confiance.

**Obtenir la clé de décryptage**

Le prétexte: un remboursement, une demande de renseignement ou une offre. Une fois que l'utilisateur clique sur l'attachement, le logiciel malveillant est activé. L'intrus bloque la base de données ou crypte (il les chiffre à l'aide d'algorithmes) toutes les informations contenues sur le disque dur local et des lec-

teurs réseau auquel est relié l'ordinateur infecté. L'utilisateur n'a ainsi plus accès à ses fichiers. S'il veut obtenir la clé de décryptage pour récupérer les données verrouillées, il lui faudra payer la rançon. En bitcoins généralement, une monnaie virtuelle qui permet un paiement définitif via une borne en ville ou sur internet. «Si avec le bitcoin le nom du détenteur n'apparaît pas, contrairement à une carte bancaire, cette monnaie a le défaut d'être traçable», nuance Alexis Roussel, patron de Bity, société neuchâtoise négociant en crypto-monnaie. «En Suisse, une police bien équipée peut suivre l'historique des bitcoins dans le réseau et retrouver le nouveau détenteur. Mais la police n'a pas intérêt à fermer toutes les failles dans les systèmes informatiques, parce qu'elle les utilise pour traquer les terroristes...»

Il est toutefois très complexe de retrouver la trace des hackers. «La plupart du temps les auteurs agissent de l'étranger, ce qui rend les enquêtes plus difficiles», souligne Henri Della Casa, porte-parole du Ministère public genevois. Surtout si ces pays ne pratiquent pas l'entraide judiciaire avec la Suisse. «A notre connaissance, il n'y a pas eu d'arrestation à ce jour dans ce domaine», signale le porte-parole. ●

par nos filtres.» L'Etat du Valais a pris des mesures pour éviter toutes mauvaises surprises.

Seulement, le phénomène va encore s'amplifier, redoutent les experts. Les profits élevés suscitent de nouvelles vocations, alors que la justice semble impuissante à démasquer ces cybercriminels. Autre raison: le niveau de sécurité des utilisateurs n'est pas à la hauteur d'attaques toujours plus sophistiquées. Sans parler des proies plus nombreuses à l'ère de la numérisation à tout va. Comme les cabinets médicaux suisses qui doivent abandonner le papier pour migrer vers le dossier électronique du patient en 2017! ●

PÉTROLE A la surprise générale, les pays membres sont parvenus hier, à Alger, à un accord pour réduire leur production d'or noir, pour soutenir les prix.

Accord historique de l'Opep pour limiter sa production

HAYAT GAZZANE

Personne n'attendait un accord. C'est pourtant ce qui est arrivé à Alger hier, lors d'une réunion des pays membres de l'Opep. Après six heures de discussion, le cartel, qui fournit environ 40% de l'offre mondiale de brut, a décidé de geler sa production pour soutenir les prix, affaiblis depuis la mi-2014. Au terme de cette réunion qualifiée d'«historique» par le ministre qatari de l'Energie et président de la réunion, Mohamed Saleh Al-Sada, les pays membres ont choisi de ramener la production à un niveau de 32,5 à 33 millions de barils par jour (bpj), contre 33,47 millions en août, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE).



Le ministre de l'Energie qatari, Mohamed Saleh Al-Sada, son homologue algérien Noureddine Boutarfa et le secrétaire général de l'Opep, Mohammed Barkindo, pouvaient être satisfaits, hier, en sortant de la réunion. KEYSTONE

La nouvelle a aussitôt été saluée par les marchés. Cette décision de l'Opep est la plus grosse action du cartel sur le marché depuis celle décidée après la dégringolade des cours qui a suivi la crise de 2008. Bien que le marché montre «des signes positifs (...), nous devons accélérer le rééquilibrage du marché», a justifié Mohamed Saleh Al-Sada. Il faudra toutefois attendre le 30 novembre, lors du sommet de l'Opep à Vienne, pour connaître les modalités de mise en œuvre de cet accord. Un comité va notamment être mis en place pour déterminer les niveaux de production applicables à chacun des pays. Ce dernier sera aussi chargé de convaincre les pays non membres, principalement la Russie, deuxième producteur mondial de brut, de les faire participer aux efforts du rééquilibrage.

Si cet accord a pris de court les marchés, c'est parce qu'il paraissait compromis. L'Arabie saoudite, chef de file du cartel, et l'Iran semblaient incapables de trouver un terrain d'entente, en raison des fortes divergences de vues entre ces deux grandes puissances rivales du Moyen-Orient. L'Arabie saoudite conditionnait un plafonnement de sa production (à 10,2 millions de bpj contre 10,7 millions aujourd'hui) à un geste similaire de l'Iran. Mais Téhéran ne voulait pas entendre parler de gel avant d'avoir au moins retrouvé son niveau de production d'avant les sanctions, soit à peu près quatre millions de barils par jour, contre 3,6 millions aujourd'hui. Ce désaccord profond entre les deux pays avait déjà fait capoter une première réunion de l'Opep en avril, censée déboucher sur un gel de la production. Mais depuis, l'Arabie saoudite a lâché du lest. Le pays est confronté à une situation de déficit budgétaire, qui a atteint l'année dernière le niveau record de 98 milliards de dollars. Le royaume a été contraint de réduire les salaires des fonctionnaires. Mardi soir, le ministre saoudien de l'Energie, Khaled al-Falih,

avait déclaré que son pays consentirait à ce que l'Iran, mais aussi la Libye et le Nigeria, soient autorisés à «produire aux niveaux maximum qui fassent sens». Un changement de discours qui enverrait la porte à un accord. Le ministre qatari a d'ailleurs assuré que la réunion s'était cette fois déroulée dans «une atmosphère très positive, reflétant la forte cohérence de l'Opep».

Une certaine prudence Les observateurs restent toutefois prudents. Nombre d'entre eux veulent connaître les détails de l'accord avant de se prononcer sur son efficacité. «Nous ne savons pas encore qui va produire quoi. Je veux entendre de la bouche du ministre du Pétrole iranien que le pays renonce à retrouver ses niveaux de production d'avant les sanctions», a commenté Jeff Quigley, directeur des marchés énergétiques chez Stratas Advisors. D'autres rappellent encore qu'un tel accord ne change rien aux fondamentaux du marché. Certains pays, comme l'Arabie saoudite et la Russie, n'ont jamais autant produit de pétrole. La réduction décidée, soit 750 000 barils de moins qu'en août, reste d'ailleurs inférieure à la hausse de la production observée sur un an au sein de l'Organisation (930 000 barils). «L'offre est toujours très abondante. Cela voudrait dire que les perspectives sont toujours bassières pour l'instant», estime Alex Furber, analyste chez CMC Markets.

Les analystes de BMO Capital Markets font par ailleurs remarquer que les quotas de production mis en place par l'Opep n'ont pas toujours été respectés par ses membres. Un avis partagé ce matin par Goldman Sachs. Si la banque estime qu'une hausse des cours de l'ordre de sept à dix dollars est possible au premier semestre 2017 grâce à cet accord, «à plus long terme, nous restons sceptiques sur le respect des quotas proposés, s'ils sont ratifiés», ajoute-t-elle. «Si cette proposition de baisse est strictement mise en œuvre et soutient les cours, nous nous attendons à ce qu'elle soit contreproductive à moyen terme avec une vaste reprise des forages à travers le monde», ajoutent les analystes de Goldman Sachs. LE FIGARO

Table with 2 columns: Index Name and Value. Includes BONHÔTE indices like B.Alt. M-Arb. CL (CHF), B.Alt. M-Perf. CL (CHF), etc.

THOUNE Meyer Burger va supprimer 250 postes

Le groupe bernois Meyer Burger va supprimer 250 emplois, dont un tiers en Suisse, d'ici à la fin de l'année. Cette mesure fait partie d'un vaste plan de restructuration qui doit permettre au spécialiste en photovoltaïque d'économiser 50 millions de francs. Les 250 postes qui passeront à la trappe représentent 16% des effectifs, qui comptent 1547 équivalents plein temps, a indiqué hier l'entreprise. Les suppressions d'emplois en Suisse s'effectueront principalement sur le site à Thoune. Le groupe espère compenser les suppressions par des départs naturels et des retraites anticipées, mais prévient qu'il devra probablement prononcer des licenciements. AT

NOTATION Erdogan s'en prend à Moody's après l'abaissement de la note de la Turquie



Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, s'en est violemment pris hier à l'agence de notation Moody's. Il l'accuse d'être corrompue, après qu'elle a abaissé la note de son pays en catégorie spéculative. «Abaissez la note de la Turquie comme vous voulez. Cela ne reflète pas la réalité du pays qui continue d'investir et de croître» économiquement, a déclaré Recep Tayyip Erdogan dans une allocution devant des élus locaux à Ankara. «Il suffit de mettre quelques pièces dans leurs poches pour avoir la notation que l'on souhaite. Ils fonctionnent de cette manière», a-t-il ajouté. Moody's a abaissé vendredi de Baa3 à Ba1 la note de la dette à long terme de la Turquie. L'agence de notation juge son économie vulnérable aux aléas des financements extérieurs du fait notamment «des récents développements politiques imprévisibles», faisant référence à la tentative de coup d'Etat de juillet. AT

CONCURRENCE L'amende confirmée pour Nikon

Le Tribunal fédéral administratif (TAF) a rejeté un recours de Nikon SA (Suisse) contre une amende de 12,5 millions de francs infligée par la Commission de la concurrence. La Comco reprochait à la filiale de la société japonaise d'avoir entravé les importations parallèles de ses produits. Dans son jugement, le TAF parvient à la conclusion que Nikon SA a bien empêché l'importation en Suisse d'appareils photo, d'objectifs et de flashes de sa marque. Elle a ainsi considérablement faussé la concurrence. D'après les juges, la correspondance interne de l'entreprise et l'audition de commerçants ont livré des indices concrets selon lesquels Nikon SA poursuivait l'objectif d'exclure l'importation de ses produits. AT

FONDS/FONDATION DE PLACEMENT SWISSCANTO

Table listing various SwissCanto funds with columns for Fund Name, Value, and % Change. Includes funds like (CH) BF CHF, (LU) EF Climate B, etc.

INDICATEURS section featuring Thomson Reuters logo and a 'Source' link. The background has a red and white color scheme.

INDICES section listing market indices: DJ Euro Stoxx 50, FTSE 100, Nasdaq Comp., Dow Jones, DAX 30, SMI, CAC 40, SMIM, Nikkei 225 with their respective values and percentage changes.

Change section showing exchange rates for various currencies: Euro, Dollar US, Livre sterling, Dollar canadien, Yens, Cour. suédoises, with columns for 'achat' and 'vente'.

Métaux section showing prices for gold, silver, and platinum in different units (Once/USD, Kg/CHF, Vreneli 20.) with columns for 'achat' and 'vente'.

MARCHÉ SUISSE (cours en CHF) section containing two tables: one for SMI (Swiss Market Index) and one for AUTRES VALEURS (Other Values) listing various stocks and their prices.

MARCHÉS ÉTRANGERS section containing two tables showing foreign market indices and stock prices in various currencies.

Cours sans garantie section with a note: P = action au porteur, N = Action nominative, B = bon de jouissance, d = cours demandé, o = cours offert.

PUBLICITÉ section featuring an advertisement for BCN (Bourse de Commerce de Neuchâtel) with the headline '26 mots doux et un wagon de bisous'.

Table listing various SwissCanto funds with columns for Fund Name, Value, and % Change.

TAUX DE RÉFÉRENCE (en%) section listing various interest rates for different currencies and maturities.

MATIÈRES PREMIÈRES section listing prices for various commodities like oil, coal, and gas.

Advertisement for Margot Mazout Huile de chauffage, featuring a logo and contact information: 0844 844 644, info@margotmazout.ch.

**PROTECTION** Le Conseil des Etats a accepté d'étendre, aux professionnels travaillant avec des enfants, l'obligation de dénoncer les cas de maltraitance.

# Dénonciations de violence facilitées?

BERNE  
CHRISTINE WUILLEMIN

C'est un pas de plus vers le renforcement de la protection de l'enfance. Le Conseil des Etats a accepté hier, par 33 voix contre cinq et quatre abstentions, de modifier le Code civil pour obliger les professionnels en contact avec les enfants à dénoncer les cas de maltraitance. Les oppositions émanaient des rangs UDC. Les sénateurs n'ont ainsi pas suivi le National, qui avait refusé de justesse d'entrer en matière, en avril dernier, estimant que le cadre légal actuel était suffisant. La Chambre basse devra se ressaisir du dossier.

Aujourd'hui, seules les personnes exerçant une fonction officielle, comme les enseignants ou les travailleurs sociaux, sont tenues d'aviser l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (Apea) du canton concerné si elles soupçonnent qu'un enfant subit de mauvais traitements. Or, à travers ce projet de révision, le Conseil fédéral souhaite que cette obligation s'étende à tous les professionnels travaillant régulièrement avec des mineurs: personnel de crèche, d'accueil extrascolaire, moniteurs de sport ou ecclésiastiques.

## «Pomme avec le bour»

Les milieux défendant les intérêts des enfants se réjouissent du choix des Etats. «Le projet de loi amène une amélioration par rapport à la situation actuelle», salue Flavia Frei, responsable des affaires politiques pour la fondation Protection de l'enfance Suisse. «Mais il ne faut pas perdre de vue qu'une obligation de signalement en soi n'est pas ce qui va mieux protéger les enfants. Il faut surtout former les professionnels à reconnaître les situations à risques et à y faire face selon le principe de subsidiarité. C'est-à-dire qu'une dénonciation à l'Apea ne doit se faire que si le professionnel n'arrive pas à remédier à la situation par lui-même.»

L'objectif de la révision est surtout d'unifier la pratique au niveau natio-

nal, afin de mieux détecter et prévenir les abus commis sur les enfants, comme l'a expliqué à la tribune Fabio Abate (PLR/Tessin), rapporteur de la commission des affaires juridiques. Contrairement à la Chambre du peuple, celle-ci avait soutenu l'objet à l'unanimité. «Il y a actuellement trop de différences entre les lois cantonales. Et je précise que nous parlons là d'harmonisation, et non pas de centralisation», a déclaré le Tessinois.

« Il y a actuellement trop de différences entre les lois cantonales. »



FABIO ABATE  
CONSEILLER AUX ÉTATS  
TESSINOIS (PLR)

Un argument qui ne convainc pas les sénateurs UDC. Ceux-ci estiment que le fait d'unifier le droit fédéral ne garantirait en rien une meilleure protection aux mineurs. «Les cantons doivent rester libres de décider quelle législation ils veulent appliquer dans ce domaine, car tous n'ont pas la même sensibilité», a plaidé Peter Föhn (UDC/SZ).

Pour Géraldine Savary, la préservation du fédéralisme ne doit pas constituer un critère de blocage. Toutefois, si la socialiste vaudoise a soutenu le projet de loi nationale, elle a admis qu'il pourrait poser problème à son canton et à celui du Valais. En effet, tous deux disposent depuis longtemps d'une obligation d'aviser valant



Aujourd'hui, seules les personnes exerçant une fonction officielle – enseignants ou travailleurs sociaux –, doivent aviser l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte si elles soupçonnent qu'un enfant subit de mauvais traitements. Berne souhaite que cette obligation s'étende à tous les professionnels travaillant régulièrement avec des mineurs. PHOTO D'ILLUSTRATION DAVID MARCHON

pour tous les professionnels de l'enfance, y compris pour les personnes liées par le secret professionnel, comme les médecins ou les avocats. La révision du Code civil ne va pas aussi loin. «Nous risquons de nous retrouver «pomme avec le bour», contraints de revenir en arrière, alors que ce projet découle d'une motion déposée en 2008 par l'ancienne conseillère nationale vaudoise Josiane Aubert (PS), qui voulait justement appliquer les dispositions vaudoises à toute la Suisse», déplore Géraldine Savary.

## «Dénonciations abusives»

Ce qui dérange aussi les opposants, c'est la transition entre «avoir le droit» de dénoncer les abus et y «être obligé». Pour Hannes Germann (UDC/SH), confier cette responsabilité à d'autres professionnels que les enseignants et les travailleurs sociaux pourrait favoriser des dénonciations abusives. Qu'elles soient de nature calomnieuse ou basées sur de mauvaises interprétations des faits. «Les dispositions actuelles sont amplement suffisantes», affirme le Schaffhousois, qui a défendu une proposition de non-entrée en matière. Elle n'a pas été suivie.

A cet exposé, la ministre de Justice et police Simonetta Sommaruga oppose des chiffres. En 2014, ce sont 1400 enfants qui ont été hospitalisés pour des abus ou des mauvais traitements en Suisse. La moitié avait moins de 6 ans et un tiers moins de 2 ans. «Qui a dénoncé ces cas?», a demandé la socialiste. La révision ne permettra certainement pas de prévenir toutes les violences, mais si elle peut éviter certains drames, elle en vaut la peine, selon la conseillère fédérale.

Et de préciser qu'une dénonciation auprès de l'autorité de protection de l'enfant ne conduira pas automatiquement à une procédure judiciaire. Elle permettra en premier lieu de faire la lumière sur des situations problématiques. ●

**CONSEIL DES ÉTATS** Berne remboursera l'hébergement des réfugiés et des personnes admises à titre provisoire pendant dix ans.

# Les cantons devraient payer moins pour l'asile

Le mécontentement gronde depuis plus d'un an. Les responsables cantonaux et communaux s'inquiètent pour leurs finances: le nombre de réfugiés augmente et l'aide de la Confédération ne suffit pas. Les directeurs romands des Finances l'ont rappelé, la semaine passée, dans une missive courroucée adressée au Conseil fédéral.

Cette fronde, initiée notamment par le Lucernois Guido Graf, a reçu, hier, le soutien de la Chambre haute du Parlement. La majorité bourgeoise du Conseil des Etats a approuvé une motion de Philipp Müller (PLR/AG) par 31 voix contre dix et deux abstentions. Elle demande que la Confédération rembourse aux cantons l'hébergement des réfugiés et des personnes admises à titre provisoire pendant dix ans.

Aujourd'hui, ce soutien – qui s'élève à 18 000 francs par année et par personne – s'arrête après cinq ans pour les réfugiés et sept ans pour les admis provisoires.

Les cantons et les communes prennent le relais, quand les étrangers n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins.

«Le taux de réfugiés en Suisse depuis quatre à cinq ans et qui ont trouvé un emploi s'élève à 28,4 pour cent. Ce qui signifie que le reste – soit environ trois quarts des réfugiés – finit à l'aide sociale. Les cantons et les communes doivent tôt ou tard passer à la caisse», a souligné Philipp Müller.

## Durcir la pratique

En mettant cette charge supplémentaire sur le dos de la Confédération, qui verse déjà plus d'un milliard par année aux cantons, l'ancien président du PLR ne cherche pas seulement à soulager les collectivités locales. Il veut aussi influencer la pratique du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), qu'il estime trop «généreuse». «Le problème, ce ne sont pas les lois, c'est la pratique. Le nombre d'admissions provisoires ne cesse de croître. Nous de-



Pour le PLR Philipp Müller, «le problème, ce ne sont pas les lois, c'est la pratique». KEYSTONE

vrions agir selon le principe de causalité («pollueur-payeur»): celui qui donne les autorisations, c'est-à-dire la Confédération, devrait en assumer les conséquences financièrement.»

Simonetta Sommaruga connaissait l'issue du vote – 30 séna-

teurs sur 45 avaient déjà signé la motion –, mais elle ne pouvait laisser planer de tels soupçons sur la politique d'asile: «Avez-vous vu ce qui se passe à Alep? Les responsables du nombre de réfugiés, ce sont les dictatures, les guerres civiles. Ce n'est pas la Confédé-

ration, le SEM, qui déciderait d'en prendre plus ou moins. Les conventions de Genève, la Constitution et la loi déterminent qui a le droit d'être protégé ou non», a-t-elle martelé.

## Enquête en cours

La ministre a confirmé que le taux d'emploi des réfugiés et admis provisoires était «beaucoup trop bas». Mais «êtes-vous sûrs que l'augmentation des forfaits aura un impact sur le taux d'intégration?». Elle a plaidé pour un travail conjoint avec les cantons. «Regardons d'abord les incitatifs qui peuvent être développés» avec les moyens existants, a-t-elle défendu.

Une enquête a justement été menée par la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) et des finances (CDF). «Nous discuterons des résultats en décembre. Et nous rencontrerons Simonetta Sommaruga en début d'année prochaine», explique Anne-Claude Demierre, vice-président de la CDAS et di-

rectrice des Affaires sociales à Fribourg.

La motion est-elle prématurée? «Non, c'est un soutien aux démarches que nous menons actuellement. Elle répond à certaines de nos préoccupations. A Fribourg, le nombre de réfugiés depuis plus de cinq ans en Suisse (réd: et qui sont donc de la responsabilité du canton) a doublé en une année. Notre découvert en matière d'asile est passé de trois à six millions en 2015. Nous projetons un découvert de huit millions l'année prochaine», précise-t-elle. Charles Juillard, président de la CDF et ministre des Finances du Jura, estime même que «cette motion tombe à pic. Nous la soutenons à 100%. La Confédération doit assumer ses responsabilités.»

L'appel des cantons n'a pas laissé les sénateurs indifférents. «Je suis convaincu que le Conseil national l'acceptera aussi», lance, enthousiaste, le conseiller d'Etat lucernois Guido Graf. ● BERNE, SANDRINE HOCHSTRASSER

**PRÉVOYANCE VIEILLESSE** La droite a gagné une bataille, la gauche menace de prendre le peuple à témoin.

# Sur les retraites, un compromis reste possible... en 2017

BERNE  
CHRISTIANE IMSAND

Le clash redouté n'a pas eu lieu. Au vote sur l'ensemble, le Conseil national a adopté, hier, par 106 voix contre 55 et 35 abstentions, la réforme globale de la prévoyance vieillesse qui élève à 65 ans l'âge de la retraite des femmes et réduit de 6,8% à 6% le taux de conversion du deuxième pilier.

L'opposition est venue de la gauche et du PDC. Par contre, l'UDC, qui avait brandi la menace d'un vote négatif, est restée dans le rang. «Nous n'avons jamais cherché à couler la réforme», explique le président du parti, Albert Rösti. «Notre but était de créer une divergence avec le Conseil des Etats. Nous avons obtenu ce que nous voulions.» Ulcérée, la gauche menace d'appeler aux urnes.

La polémique porte sur les mesures de compensation destinées à éviter une baisse des rentes. L'UDC et le PLR ont obtenu qu'elles se concentrent sur le deuxième pilier (caisses de pension), alors que le Conseil des Etats a décidé il y a une année d'intervenir également dans le premier pilier (AVS). Sous la pression du PS et du PDC, il a voté une hausse de 70 francs de la rente AVS et un relèvement du plafond de la rente de couple. L'alliance des deux partis, majoritaires dans la chambre des cantons, paraît solide. «La compensation par le biais de l'AVS est dans l'intérêt des petits revenus», souligne le vice-président du PDC Yannick Buttet (VS). «Nous ne les laisserons pas au bord de la route. C'est une question de cohésion sociale.»

## Les jeunes casqueront

La libérale-radical Isabelle Moret (VD) préfère voler au secours de la classe moyenne. «Une augmentation de 70 francs de la rente AVS n'apportera pas grand-chose à quelqu'un qui gagne 8000 francs par mois», affirme-t-elle. «La classe moyenne a besoin du deuxième pilier pour maintenir son niveau de vie à la retraite.» Elle note par ailleurs que le modèle PLR adopté par le plénum est positif pour les seniors (baisse des cotisations) et pour les femmes qui travaillent à temps partiel (cotisations dès le premier franc). «C'est du bricolage», rétorque le socialiste Jean-François Steiert (FR). «Le report de charge sur les jeunes est massif.



La polémique porte sur les mesures de compensation destinées à éviter une baisse des rentes. ARCHIVES DAVID MARCHON

Les cotisations de certains d'entre eux vont quadrupler.»

La hausse des cotisations pénalisera aussi les entreprises. Inquiet, le directeur de l'Union suisse des arts et métiers, Hans-Ulrich Bigler, a adressé une lettre de mise en garde aux parlementaires. Le président Jean-François Rime (UDC/FR) relativise: «La réforme n'est pas aboutie. Le nouveau modèle du PLR est une

lui-ci n'interviendra probablement pas avant le printemps 2017, car le Conseil des Etats doit d'abord confirmer son choix pour être en position de force. «Le relèvement du plafond de la rente de couple pourrait être un objet de négociation», avance Isabelle Moret.

L'Association suisse des institutions de prévoyance observe ces passes d'armes avec une certaine



«Le report de charges sur les jeunes est massif. Les cotisations de certains vont quadrupler.»

JEAN-FRANÇOIS STEIERT CONSEILLER NATIONAL FRIBOURGEOIS (PS)

measure tactique qui a permis de faire passer le concept de compensation dans le deuxième pilier. Il ne restera pas en l'état. Nous avons besoin d'un projet capable de recevoir l'aval du peuple.»

Cette prise de conscience est générale. Elle devrait faciliter la recherche d'un compromis. Ce-

inquiétude. «Cette réforme est indispensable», souligne le président, Jean-Rémy Roulet. «Une compensation dans le deuxième pilier est techniquement possible, mais l'idée d'une solution mixte impliquant l'AVS ne doit pas être écartée d'emblée. Elle paraît plus susceptible de consensus.»

## REPÈRES

**Le modèle retenu par le Conseil national fait des gagnants et des perdants. Inventaire.**

### LES GAGNANTS

**Les banques et les sociétés de placement gérant les fonds du deuxième pilier** Grâce à l'augmentation des cotisations, elles auront encore plus d'argent à faire fructifier.

**Les indépendants** Ils continueront de cotiser à un taux inférieur.

**Les actifs de plus de 45 ans** Leurs cotisations au deuxième pilier ne dépasseront pas 13,5% (actuellement, c'est 15% entre 45 et 54 ans, 18% au-delà).

**Les employés à temps partiel** La possibilité de cotiser dès le premier franc (suppression de la déduction de coordination) leur ouvrira la porte du deuxième pilier.

### LES PERDANTS

**Les femmes** Elles travailleront jusqu'à 65 ans. Le Conseil national n'a pas voulu d'une formule compensant les inégalités salariales.

**Les seniors** Le spectre de la retraite à 67 ans n'est pas écarté.

**Les jeunes** Ils passeront à la caisse d'une part parce que les cotisations seront lissées à 9% jusqu'à 45 ans, d'autre part parce qu'elles seront prélevées dès le premier franc.

**Les veuves** La rente sera réservée aux femmes qui ont encore un enfant à charge au moment du décès.

**Les vieux pères** La rente pour enfant versée aux retraités AVS qui ont encore des enfants à charge sera supprimée.

**Les entreprises** Elles contribueront à financer la hausse paritaire des cotisations au deuxième pilier.

## CRASH MILITAIRE Défaillance technique exclue pour l'heure

Le crash d'un hélicoptère, mercredi, au col du Saint-Gothard n'est pas dû à une défaillance technique. L'armée a donc décidé, hier, de reprendre sans restriction les vols des Super Puma.

«Aucun indice d'une cause technique ou d'un problème récurrent sur les Super Puma n'a été retenu à ce stade de l'enquête», ont indiqué les autorités militaires lors d'une conférence de presse à Berne. Quant à l'erreur humaine, elle reste encore une pure spéculation que l'enquête en cours devra éclaircir, a précisé Pierre de Goumoëns, adjoint du commandant des forces aériennes.

L'appareil a heurté un câble électrique. Il a entièrement été carbonisé après sa chute, à moins de 200 mètres de la route du col et à une cinquantaine de mètres de l'hospice du Saint-Gothard. Reste à déterminer si le câble est à l'origine de l'accident ou s'il a été touché après coup, a déclaré Jürg Nussbaum, porte-parole des forces aériennes suisses.

### Le blessé va bien

Quant aux victimes de l'accident, l'armée a donné des nouvelles rassurantes du blessé. Son état de santé, tant physique que psychique, peut être qualifié de «bon» au vu des circonstances, a indiqué le porte-parole. Il est encore hospitalisé. Les deux autres occupants qui ont péri dans le crash étaient des pilotes de milice.

Les officiers français, qui participaient à une inspection dans le cadre de l'OSCE, les officiers suisses et les passants sur les lieux de l'accident ont permis au péril de leur vie de sortir les trois occupants de l'hélicoptère immédiatement après le crash, a précisé Pierre de Goumoëns. Il les a remerciés pour leur «comportement exemplaire». ● ATS



Des restes calcinés de Super Puma parsemaient encore la prairie où s'est déroulé le drame. KEYSTONE

## AFFAIRE PITTELOUD Berne autorise une enquête

Le Département fédéral de justice et police a décidé d'autoriser le ministère public de la Confédération à enquêter contre l'ex-diplomate Jacques Pitteloud. Ce dernier est accusé d'avoir proposé à deux Kényans d'abandonner leurs poursuites en Suisse en échange de 50 millions de francs. Dans un premier temps, le MPC avait refusé d'entrer en matière. ● ATS

## LENZBURG Des entrepôts en bois partent en fumée

Plusieurs entrepôts en bois ont été la proie des flammes, hier matin, à Lenzburg, dans le canton d'Argovie. Il n'y a heureusement pas eu de blessé. La cause du sinistre restait inconnue hier en début de soirée. L'incendie s'est déclaré dans une zone industrielle. C'est un chauffeur de camion qui a remarqué les flammes et donné l'alerte vers 4 heures du matin. ● ATS

## DROIT DU BAIL Moins de litiges en 2016

Le nombre de litiges entre locataires et propriétaires a diminué. Les autorités paritaires de conciliation ont ouvert 13 820 procédures lors des six premiers mois de 2016. Il s'agit d'une baisse de 21,56% par rapport au second semestre 2015, période pendant laquelle la baisse du taux d'intérêt de référence applicable aux contrats de bail à loyer avait temporairement suscité une forte hausse des litiges. ● ATS

## RÉFORME DE LA TVA La taxe touchera les achats sur internet



Fini les achats de livres ou de DVD hors taxes sur Amazon et consorts. Les commandes sur internet n'échapperont plus à la taxe sur la valeur ajoutée. La réforme de la TVA, mise sous toit hier, va modifier la donne. Les envois qui sont frappés d'un montant de TVA inférieur à cinq francs sont actuellement libres de taxes lors de l'importation. Il est ainsi possible d'échapper à la TVA en achetant jusqu'à 200 francs de livres ou 62fr.50 de marchandises ne bénéficiant pas d'un taux réduit. ● ATS

## JEGENSTORF Collision frontale fatale à un conducteur

Un automobiliste a perdu la vie, hier, peu avant 8h30, à Jegenstorf, entre Berne et Soleure. Pour une raison encore indéterminée, son véhicule s'est déporté sur la gauche. Il a heurté frontalement un semi-remorque, malgré le freinage d'urgence et la manœuvre d'évitement du chauffeur du camion. La route a dû être fermée plusieurs heures. ● ATS



La rame, bondée, ne s'est pas arrêtée en fin de voie et est montée sur le quai de la gare à Hoboken, juste en face de Manhattan. KEYSTONE

**NEW YORK** Une rame a foncé sans s'arrêter, hier, dans une gare de la banlieue.

## Un accident de train fait un mort et des dizaines de blessés

Un train a foncé hier matin sans pouvoir s'arrêter dans la gare d'Hoboken (New Jersey), dans la banlieue de New York, à une heure de pointe. L'accident a fait au moins un mort et plus de 100 blessés, selon un nouveau bilan.

Le train est entré dans la gare «à une vitesse élevée», a confirmé le gouverneur du New Jersey, Chris Christie. Il a également révisé à la hausse le nombre de blessés, à 108. Chris Christie a refusé de spéculer sur les causes du drame. Dix jours après les attentats de New York et du New Jersey qui ont fait 31 blessés, il a simplement souligné «n'avoir aucune indication que cela puisse être autre chose qu'un accident tragique».

Le conducteur du train, bien qu'hospitalisé dans un état grave, «collabore à l'enquête», a-t-il ajouté. Défaillance technique du système de freinage ou erreur hu-

maine étaient les hypothèses les plus souvent avancées par les médias et certains experts.

Au lieu de ralentir en entrant en gare, le train, bondé à cette heure (8h45, heure locale, 14h45 en Suisse), a poursuivi sa course et sauté les butoirs situés en bout de voie, selon des témoignages concordants. La rame a ensuite traversé un hall de correspondance avant de s'écraser contre le mur épais séparant cette partie de la gare du hall principal.

### Plafond écroulé

Selon Michael Larson, un employé de la compagnie qui gère le réseau, interrogé par CNN, le train au lieu de s'arrêter en gare a foncé sur les butoirs qui se trouvent en fin de ligne dans la gare. La violence du choc l'a soulevé et a provoqué un effondrement de la verrière située au-dessus des rails.

Plusieurs témoins ont indiqué que le train n'avait pas ralenti en entrant dans la gare. «Nous n'avons jamais ralenti», a raconté un passager du train, Jim Finan, interrogé sur la télévision Fox news. «On a foncé le butoir de plein fouet. Après il y a eu de la panique, des gens ont essayé de briser les vitres.» Il a confirmé que le train était bondé: «Tous ceux qui voyageaient debout se sont envolés» sous le choc, a-t-il indiqué. L'un des agents a expliqué que «le plafond s'était effondré au-dessus de lui». Il a encore indiqué que certaines personnes qui se trouvaient sur le quai au moment de l'arrivée du train ont été happées sur son passage.

### Navettes avec Manhattan

«Quand je suis arrivé sur les lieux, j'ai vu des gens partir en courant, des gens blessés, certains gravement. Il y a clairement beaucoup de dégâts», a

aussi raconté Pancho Bernasconi, directeur de l'agence de photo Getty, qui se trouvait dans la gare.

Les images qui circulaient sur les réseaux sociaux montraient une scène de chaos, de confusion, avec un train éventré. Un responsable de l'hôpital local a cependant assuré que plus personne n'était coincé dans le train.

Hoboken se situe juste en face de Manhattan, de l'autre côté de la rivière Hudson, et beaucoup de gens font la navette tous les jours par les transports en commun.

La candidate démocrate à la Maison Blanche Hillary Clinton s'est dite «bouleversée» tandis que son rival républicain Donald Trump a tweeté ses «condoléances» et sa «gratitude» envers les services de secours. Tous deux ont des attaches à New York.

Les accidents de train ne sont pas rares aux Etats-Unis. ● AT5

## GABON

### Examen de la CPI sur la crise

La procureure de la Cour pénale internationale (CPI) a annoncé hier qu'elle allait procéder à un examen préliminaire concernant la situation au Gabon. Le pays est divisé par des violences postélectorales qui ont engendré des morts et des arrestations par centaines.

«Mon bureau procédera à un examen préliminaire de la situation afin de déterminer si les critères imposés pour l'ouverture d'une enquête sont réunis», a précisé dans un communiqué Fatou Bensouda, procureure de la CPI.

Le gouvernement de la République gabonaise a notamment fait part de «faits relevant de l'incitation à commettre le crime de génocide» et de «crimes contre l'humanité» qu'il attribue aux militants favorables au candidat d'opposition Jean Ping.

### Gouvernement connu dimanche

Le nouveau premier ministre du Gabon, Emmanuel Issoze Ngondet, nommé par le président, a annoncé hier que la composition de son «gouvernement d'ouverture» serait connue dimanche. Par là même, il a lancé de nouvelles piqûes envers l'opposant Jean Ping, qui ne reconnaît pas la victoire d'Ali Bongo Ondimba.

Interrogé au sujet de l'opposant Jean Ping, qui refuse catégorique-



Retour, en apparence, à la vie normale après les violences. KEYSTONE

ment de reconnaître la victoire de son rival Ali Bongo et rejette la main tendue du pouvoir en faveur du dialogue, le premier ministre a ironisé: «Vous pensez que le seul élément qu'il faut prendre en compte dans la considération que l'on donne aux hommes politiques, c'est juste leur participation à une campagne présidentielle? Il y a des acteurs politiques classiques que sont les partis, il faut tenir compte de ces partis», a-t-il répondu aux journalistes. Ces derniers lui avaient fait remarquer que Jean Ping avait obtenu 47% des voix à la présidentielle, selon la Cour constitutionnelle. La Cour a validé la victoire d'Ali Bongo (50,66%) vendredi dernier en rejetant la requête de Jean Ping. ● AT5

## ESPAGNE

### Guerre fratricide entre les socialistes

Le Parti socialiste d'Espagne était toujours plongé, hier, dans une lutte fratricide. Celle-ci fait finalement le jeu du conservateur Mariano Rajoy, qui compte sur la division de ses adversaires pour être reconduit à la tête du prochain gouvernement. «Le PSOE dynamité», «Guerre totale», ont titré les journaux après le coup de force des opposants au secrétaire général du parti, Pedro Sanchez, au sein de la direction du parti. Ils ont démissionné collectivement mercredi pour déclencher automatiquement la mise en place d'une direction provisoire et affirment qu'il n'est plus secrétaire général. ● AT5

## TURQUIE

### Une otage et son bébé s'échappent de Syrie

Une Allemande, âgée de 27 ans, enlevée l'an passé en Syrie par des factions du front al Nosra, a réussi à s'enfuir et à gagner la Turquie, a indiqué, mercredi, le ministère allemand des Affaires étrangères. L'otage a donné naissance à un enfant pendant sa captivité. La mère et l'enfant se trouvent sous la protection de membres des services consulaires et de la police fédérale allemande en Turquie. Selon le journal «Bild», l'otage était une journaliste-pigiste qui collaborait avec le quotidien munichois «Süddeutsche Zeitung» et avec la radio NDR. ● AT5

**CONFLIT EN SYRIE** Si la Russie est plus que jamais sous le feu des critiques occidentales, elle reste déterminée.

## Un an après l'entrée en guerre, le Kremlin conforté dans sa stratégie

Un an après son entrée en guerre en Syrie, la Russie est plus que jamais sous le feu des critiques occidentales, mais reste toujours aussi déterminée. Le Kremlin a une nouvelle fois rejeté la responsabilité de la rupture du cessez-le-feu sur l'armée américaine qui, aux premiers jours de la trêve, avait bombardé «par erreur» les troupes régulières syriennes, avant d'échouer à faire pression sur l'opposition modérée.

«Nos partenaires aux Etats-Unis se sont révélés incapables d'influencer la situation», en conséquence de quoi «Moscou poursuit son opération aérienne en soutien à la lutte antiterroriste des forces armées syriennes», a déclaré, hier, le porte-parole de la présidence russe, Dmitri Peskov, utilisant une rhétorique similaire à celle de Damas. Après quelques jours de flottement, le temps de la riposte médiatique est venu à Moscou, marquant,

après un an de relative accalmie et de coopération, un nouveau point d'orgue dans le conflit entre les deux anciens ennemis de la Guerre froide.

### Mise en garde

L'occasion avait été donnée, la veille, par une déclaration du porte-parole du département d'Etat américain. John Kirby avait conseillé à Moscou d'interrompre ses bombardements, faute de quoi les extrémistes pourraient «lancer des attaques contre des intérêts ou des villes russes». Cette mise en garde a indigné Moscou, y voyant la preuve que Washington «soutenait les terroristes». Parallèlement, l'hypothèse, agitée par l'Administration américaine, d'une intervention militaire accrue en Syrie, tout comme la menace de nouvelles sanctions, évoquée par Londres et la Maison-Blanche, a de quoi ulcérer le Kremlin. A défaut de le faire plier.



Le bilan de Moscou, sous-évalué, fait état de vingt morts en Syrie. KEYSTONE

Officiellement, c'est bien une «lutte antiterroriste», en même temps qu'une mission «pacificatrice», que Moscou conduit

en Syrie, dont le bilan – sous-évalué – est de vingt victimes. Selon le ministère de la Défense, les rebelles sont systématiquement à l'origine des violations de la trêve, obligeant Damas à «adopter des représailles». Les rebelles étaient également accusés, mercredi, de préparer une «attaque chimique» contre les faubourgs occidentaux d'Alep. Récemment, le groupe indépendant de reporters CIT a montré comment l'armée russe a, en collaboration avec les chaînes publiques, mis en scène l'assaut de «terroristes» contre les forces syriennes au nord d'Alep.

### Pas moins de 15 000 vols

Les avions russes ont effectué pas moins de 15 000 vols depuis un an, selon les données officielles. Au-delà des succès militaires, «la Russie a réussi à interrompre la série de destruction d'Etats entreprise par les Etats-Unis. S'ils avaient réussi en

Syrie, les suivants auraient été l'Egypte, la Jordanie et peut-être d'autres pays arabes», se félicite Leonid Ivachov, président de l'Académie des problèmes géopolitiques et ancien haut gradé au ministère de la Défense. Pour l'analyste militaire indépendant Alexandre Golts, la Russie a échoué à s'extraire du conflit syrien, créant néanmoins le Kremlin de la volonté de poursuivre un tel but.

Mi-mars, le Kremlin avait déjà fait miroiter le retrait du gros de son contingent. Désormais, les compteurs sont remis à zéro, et la Russie n'a d'autre choix que de viser la chute d'Alep, estime Alexandre Golts. Mais faute de forces suffisantes du côté syrien, «la guerre civile se poursuivra, tandis que nous serons de plus en plus englués dans ce marécage». Le spectre du scénario de la guerre d'Afghanistan refait surface à Moscou. ● PIERRE AVRIL - LE FIGARO

**DIVERS**



**ABRIS A VOITURE**

Abris à voitures en bois ou métal, avec toit plat ou à 2 pans. Chez nous vous trouverez la solution adaptée à vos besoins.

Contactez-nous  
tél. 021 731 03 70.

**uninorm.ch**  
ch. du Châtelard 1 1033 Cheseaux

**INVITATION CORDIALE à l'écoute de l'Evangile de Jésus-Christ annoncé en toute simplicité**

**SALLE COMMUNALE Av. Soguel 27, 1<sup>er</sup> étage (à côté de la bibliothèque) 2035 Corcelles-Cormondrèche**

**Les mardis 4 et 18 octobre 2016 de 20h à 21h**  
Entrée libre - pas de collecte

(Notre message repose uniquement sur les Saintes Ecritures et l'enseignement de Jésus)

**Vous accueillerez avec plaisir: Jeanne-Marie Crottaz, tél. 076 535 81 13 et Margrit Horber, tél. 076 518 26 31**

**Cressier, découvrez la délicate chasse de la Croix-Blanche!**

La chasse est ouverte depuis une semaine à l'Hôtel-Restaurant de la Croix-Blanche de Cressier! José Manuel Ferreira et sa brigade concoctent des mets pleins de saveurs aussi inventifs que succulents. Ils se conjuguent en entrées, plats et desserts diversifiés, ainsi qu'en menus originaux particulièrement appétissants. A déguster sans modération!

spätzlis au beurre ou tagliatelles, ainsi que son originale entrecôte de cerf au gin et fricassée de champignons, ou encore son pavé de renne aux morilles et ses côtes de marccassin aux baies de sureau. Insolite, une délicate poire à botzi accompagne chaque assiette au côté de pêches, figues, raisins, airelles, ananas et marrons caramélisés.



**Hôtel-Restaurant de la Croix-Blanche**  
Route de Neuchâtel 12  
2088 Cressier  
Tél. 032 757 11 66  
www.croix-blanche.ch

**Echos du commerce**

**À LOUER**

**Cortailod**  
Vue sur le lac

**Appartement de 2 pièces dans quartier calme**

- Séjour avec balcon
- Cuisine parfaitement agencée
- Salle de bain/WC
- Cave
- Loyer CHF 1'200.- + CHF 150.- charges

Renseignements et visites:  
032 729 00 65 ou 079 240 67 70

SMS-immobilier: www.fidimmobil.ch/sms

**FIDIMMOBIL**

Fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel - www.fidimmobil.ch

**Hauterive**

A louer dans ancienne localité, quartier calme

**Magnifique 5,5 pièces au 1<sup>er</sup> étage de plus de 160 m<sup>2</sup>**

- Grand séjour/salle à manger avec spacieux balcon
- 2 salles d'eau complètes
- Cuisine luxueusement agencée
- Possibilité de place de parc intérieure et extérieure
- Proche des commerces, écoles et transports publics
- Loyer CHF 2'700.- + charges

Renseignements et visites:  
A. Renaud - Tél. 079 240 67 70

SMS-immobilier: www.fidimmobil.ch/sms

**FIDIMMOBIL**

Fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel - www.fidimmobil.ch

**AVIS OFFICIEL**

**ne.ch**

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL  
DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT

SERVICE DE LA FAUNE, DES FORÊTS ET DE LA NATURE

**PROJET DE PLAN D'AFFECTATION CANTONAL (ZONE DE PROTECTION 1)**

**«LES GRATTES», COMMUNE DE ROCHEFORT**

En vue de sa prochaine mise à l'enquête publique, le PAC «Les Grattes» (commune de Rochefort) sera mis en consultation à partir du vendredi 30 septembre 2016 aux endroits suivants:

- Administration communale de Rochefort.
- Service de la faune, des forêts et de la nature, rue du Premier-Mars 11 à Couvet.
- Service de l'aménagement du territoire, rue de Tivoli 5 à Neuchâtel.

Les documents du PAC seront également accessibles sur le site Internet de l'État à l'adresse: www.ne.ch/autorites/DDTE/SFFN/Pages/accueil.aspx

Toute remarque est à adresser par écrit au service de la faune, des forêts et de la nature, rue du Premier-Mars 11, 2108 Couvet, d'ici au 28 octobre 2016.

Le chef du département, Laurent Favre

**OFFRE SPÉCIALE**

VALABLE JUSQU'AU 31.10.2016

10 CUISINES CÉDÉES À FR. 9'850.- AU LIEU DE FR. 15'850.- ÉLECTRO-MÉNAGER DE MARQUE COMPRIS FAISABLES SUR MESURE. 13 ANS D'EXPERIENCE, DEVIS GRATUIT

**BEKA Cuisines**

Bregneau 1, 1696 V-en-Ogoz  
026 411 05 10 - Expo sur RDV

**CE N'EST PAS UN ENTRAÎNEMENT, C'EST LEUR VIE.**  
AIDONS LES PERSONNES ATTEINTES DE SEP À GAGNER LA PARTIE.

**SEP** Société suisse de la sclérose en plaques  
CCP 10-10946-8 www.sclerose-en-plaques.ch

**Cherchez le mot caché!**

Content de ce qui est, ou de ce qui a été fait ou dit, un mot de 9 lettres

Les mots cachés paraissent chaque lundi, mercredi et vendredi

E	E	Y	L	L	A	R	U	E	L	F	X	M	E	C
G	T	O	E	E	E	S	E	A	N	A	U	O	E	O
G	R	N	X	T	R	F	I	T	A	G	E	N	B	R
E	T	I	A	O	E	T	S	F	R	O	I	D	S	N
N	M	M	V	L	I	M	T	V	A	V	E	I	I	
E	O	O	I	E	P	L	E	E	A	E	F	F	R	E
T	D	D	T	C	O	L	V	H	L	B	F	I	F	R
T	E	V	R	O	L	Y	A	G	A	U	L	F	X	J
E	U	S	P	A	B	C	N	P	M	R	U	E	E	E
A	R	I	B	L	F	A	O	A	E	R	I	U	D	T
F	N	O	A	A	M	O	L	R	T	A	O	N	R	E
G	R	N	M	A	L	N	U	L	E	M	A	U	O	T
D	C	E	E	G	I	S	N	E	M	M	A	R	G	S
E	U	Q	I	X	E	L	D	R	I	D	U	R	E	E
X	T	E	M	M	E	F	I	L	E	T	A	N	L	Z

- |                  |                  |                 |                 |
|------------------|------------------|-----------------|-----------------|
| <b>A</b> Abord   | Fleur            | Lundi           | <b>O</b> Ocelot |
| Annexe           | Frisbee          | Lycaon          | Odeur           |
| Axel             | Froid            | <b>M</b> Mangle | Orvet           |
| <b>B</b> Ballet  | <b>G</b> Genette | Marrube         | <b>P</b> Parler |
| Blanc            | Gramme           | Méhari          | Plante          |
| <b>C</b> Cornier | Grive            | Mesurer         | <b>R</b> Rallye |
| <b>D</b> Domino  | <b>I</b> Idéal   | Monde           | Rouge           |
| Durée            | Igloo            | Motoball        | Ruade           |
| <b>E</b> Effet   | <b>J</b> Jeu     | Muffin          | <b>S</b> Stable |
| <b>F</b> Fameux  | <b>L</b> Lego    | <b>N</b> Narval | <b>T</b> Tomate |
| Farter           | Lettre           | Natel           | Truffe          |
| Félicé           | Limique          | Navet           | <b>V</b> Vieux  |
| Femme            | Limande          | Négatif         | <b>Z</b> Zeste  |
| Fixe             | Looping          | Numéro          |                 |

La solution de la grille se trouve en page 31

**L'EXPRESS**

PARTENAIRE MEDIA

**SAMEDI 1 OCTOBRE - 19H00**



STADE DE LA MALADIÈRE

**XAMAX FCS**  
**WINTER HOUR**

**ADULTES DÈS 18.- / ENFANTS 5.- BILLETTERIE.XAMAX.CH**

groupe e BCN von arx sa peseux FACCHINETTI TISSOT Video 2000 NEW WORK EDIL CERAMIC SENN ABSCISSE L'EXPRESS RTN canal alpha OCHSNER SPORT erima



**FOOTBALL**

**Quatre points suisses**

Le FC Zurich a réalisé une très belle performance en battant Osmanlispor Ankara 2-1 lors de la 2e journée d'Europa League. Young Boys, lui, a ramené un bon point d'Astana (0-0). **PAGE 24**

# SPORTS

**BASKETBALL** L'association présidée par le meneur d'Union veut aider les joueurs en Suisse.

## Brian Savoy resserre la défense

PATRICK TURUVANI

«Je ne suis pas syndicaliste, ni socialiste, et encore moins révolutionnaire!» Meneur d'Union Neuchâtel et de l'équipe de Suisse, Brian Savoy (24 ans) a pris la présidence de la nouvelle Association suisse des joueurs et joueuses de basket car il aime garder la main sur le jeu, même en dehors du terrain. «Cela fait clairement partie de ma personnalité», admet-il.

Créée au mois d'août, la Swiss Association of Basketball Players (SABP) a pris son temps avant de sortir de terre, sous l'impulsion de Brian Savoy, Steeve Louissaint (Lions de Genève) et Marin Bavecic (Monty). «L'idée existait depuis longtemps, mais personne ne voulait vraiment s'investir», relance l'international de la Riveraine.

**«Il y a un besoin réel»**

Il y a bien eu quelques timides velléités contestataires par le passé (pour réclamer le maintien de l'équipe nationale masculine ou protester contre le trop grand nombre d'étrangers en LNA), «mais rien d'officiel ni de très organisé. C'est d'ailleurs aberrant qu'il n'y ait jamais rien eu, ni association, ni commission des athlètes à la Fédération. Personne ne s'est jamais demandé quels étaient les intérêts d'un joueur de basket en Suisse, en fait.»

Or ils sont multiples, et demandent parfois à être défendus. «Il y a un besoin réel, beaucoup de joueurs professionnels ou semi-professionnels se plaignent de leurs conditions de travail et sont confrontés à des problèmes qu'ils ne savent pas comment résoudre», assure Brian Savoy. «Ce

**EN FOOT AUSSI**

Une même association suisse des joueurs (la SAFF) est active dans le football depuis 2001, avec une représentativité et un impact limités (pour être poli). Rien n'existe, en revanche, en hockey sur glace ni en volleyball.



Brian Savoy (ici avec l'équipe de Suisse contre la Belgique) aime mener le jeu sur le terrain, mais également en dehors. KEYSTONE

**«CE N'EST PAS FACILE DE MOBILISER LES GENS EN SUISSE»**

La Swiss Association of Basketball Players ne compte actuellement qu'une grosse dizaine de membres (cotisation de 70 ou 100 francs selon le salaire). «Sur les quatorze joueurs qui ont participé cet été à la campagne européenne de l'équipe nationale, onze ont accepté de rejoindre l'association et trois ont refusé», dévoile Brian Savoy. «Les autres, il va falloir les convaincre en allant faire la tournée des clubs. Les joueurs doivent une fois se responsabiliser. C'est trop facile de se plaindre et de toujours s'en remettre à son seul agent.»

Le meneur d'Union Neuchâtel, donc, mènera ce nouveau jeu. «Président est un rôle que je vais devoir apprendre, et cela ne sera pas simple», lâche-t-il. «Nous sommes en Suisse, et ce n'est pas évident de mobiliser des gens qui n'ont pas pour habitude de se mobiliser. En France, tu lances l'idée d'une grève et tout le monde te suit, sans même savoir de quoi on parle. Ici, c'est plus compliqué...»

La SABP n'est toutefois pas d'humeur belliqueuse. Son but restera d'éviter au maximum ce genre de mesures fortes. «Nous imaginons plutôt des discussions, des médiations, mais nous irons plus loin s'il le faut, avec l'appui de nos juristes», prévient Brian Savoy, en citant le cas de la faillite de Vacallo, qui s'était terminée devant les tribunaux. «Notre première intention est de régler les conflits, pas de créer des tensions. Nous ne voulons pas travailler contre les clubs ou la fédération, mais pour le bien du basket suisse. Même si cela va bouleverser quelques habitudes, je fais confiance aux dirigeants pour aller dans le même sens que nous.»

**« Dans le basket suisse, les pros, ce sont les joueurs. Nous avons quand même notre mot à dire. »**

BRIAN SAVOY PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION SUISSE DES JOUEURS DE BASKET

sont souvent des étrangers, qui n'ont aucune connaissance du système suisse. En cas de pépin, ils se retrouvent tout seuls.»

Ne sont-ils pas encadrés dans leur club? «Oui, bien sûr... Mais que se passe-t-il s'ils sont précisément en litige contre leur club, dans le cas par exemple d'un licenciement pour rendement jugé insuffisant ou un problème de permis de travail dont ils ne sont pas responsables? Les dirigeants défendent d'abord leurs propres intérêts. Il s'agit en général de petites

choses, avec peu d'argent en jeu. Le joueur se demande alors s'il vaut la peine de prendre un avocat pour 1500 ou 2000 balles, et très souvent il finit par laisser tomber.»

Parmi les objectifs de cette association naissante (lire ci-dessus) se dégage un premier «gros projet», à savoir la création d'un contrat type de travail en partenariat avec Swiss Basketball (qui est favorable) et les clubs (qui doivent encore être rencontrés par le comité de la SABP). «Nous n'allons pas demander des avantages qui

**LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION**

**1 Voix commune**  
Représenter les joueurs (et les joueuses) et pouvoir discuter d'une seule voix avec les clubs et Swiss Basketball, de la situation actuelle comme des améliorations à apporter

**2 Conditions cadres**  
Améliorer les conditions cadres de la pratique du basketball en Suisse, au niveau professionnel et semi-professionnel

**3 Soutien juridique**  
Offrir un appui juridique aux joueurs membres en cas de besoin, avec la collaboration d'un juriste et d'un avocat (discussion, médiation, procédure éventuelle)

n'ont pas de sens, comme un salaire minimum. Nous connaissons les difficultés financières des clubs suisses», souffle Brian Savoy. L'effort sera principalement porté sur «certaines bases légales» indispensables à la régulation de la pratique du basketball d'élite dans le pays (assurances sociales, assurances accidents, allocations pour perte de gain, remboursements des frais, paiement des vacances, unification de la durée des contrats, prévoyance professionnelle, etc.).

«Je ne vis que du basket depuis six ans, et je peux vous dire que ce dernier point est particulièrement important pour les joueurs qui souhaitent faire carrière», appuie le meneur d'Union Neuchâtel. «C'est pour cela qu'il fallait une fois se lancer et proposer un truc sérieux, pas juste du bricolage. Si les droits et les obligations de chacun sont clairement définis, tout devient plus facile en cas de litige», puisqu'il y a forcément une des deux parties qui ne respecte pas ses engagements contractuels.

Le match est lancé, à armes désormais égales. «Dans le basket suisse, les pros, ce sont les joueurs. Nous avons quand même notre mot à dire», conclut Brian Savoy. ●

**«On a foiré notre campagne, on ne peut s'en prendre qu'à nous-mêmes»**

L'équipe de Suisse n'a remporté qu'un match sur six (face à l'Islande) lors de sa campagne européenne. Avec en rouge dans le bilan deux revers contre Chypre qui font mal, très mal. «Car on peut dire qu'ils sont nuls», souffle Brian Savoy. Un aveu qui situe assez précisément la performance estivale des joueurs de Petar Alesksic.

«C'est une grosse déception, car il y avait mieux à faire», relance le meneur de jeu. «En battant Chypre deux fois, nous n'aurions pas non plus été qualifiés. Mais le contrat aurait au moins été rempli, et personne n'aurait pu nous critiquer.» Alors que là...

«Le groupe n'a jamais été uni. En l'absence des gars de NBA (Thabo Sefolosha et Clint Capela), il n'y avait pas de vrais leaders pour pousser tout le monde dans la même direction. Tout avait été mis en œuvre par Swiss Basketball pour que cela se passe bien, mais on a foiré, on ne peut s'en prendre qu'à nous-mêmes.

Et dire que nous étions allés voir la fédé quand elle avait décidé de retirer l'équipe nationale, en affirmant que nous pouvions être compétitifs, que nous aurions nos chances pour l'Euro...»

Au sein d'un collectif moribond, Brian Savoy s'est démené comme il a pu pour apporter un semblant de vie. «Personnellement, j'ai fait une très belle campagne, avec des gros guillemets puisque les résultats n'ont pas suivi», relance le No 5 de la Riveraine. «J'ai été plutôt bon au niveau des pertes de balle (ce qui reste mon défaut) et j'ai bien défendu. Même si l'on n'a pas joué pour moi, j'ai terminé avec la meilleure évaluation individuelle et presque meilleur marqueur de l'équipe (derrière Ramseier et Mladjan), avec un peu moins de onze points par match.»

En dépit des mauvais résultats enregistrés sur la scène européenne, Brian Savoy est donc revenu à Neuchâtel «un peu fatigué» mais avec un bel élan,



David Ramseier et les Suisses ont collectivement manqué leur affaire cet été. KEYSTONE

jeudi dernier, juste avant le tournoi d'Yverdon. Malgré de vieilles meurtrissures aux chevilles, aux genoux et aux adducteurs qu'il traîne depuis la saison dernière. «Avoir manqué le début de la préparation de l'équipe n'est pas trop gênant, dans la mesure où le groupe n'est pas encore en place. Je n'arrive pas comme un élément qui perturbe une dynamique existante», relance le meneur d'Union. «Avec les blessés (Brown, James, Colon, Keller) et Mafuta qui n'a repris qu'une semaine avant moi, le collectif n'est pas rodé. Et puis, je connais déjà les schémas, qui sont presque les mêmes que ceux de la saison dernière.» Connaissant l'entraîneur Manu Schmitt, tout sera précisément dans le presque...

Un nouveau test sera proposé demain aux Neuchâtelois avec la venue des Lions de Genève à 17h à la Riveraine, dans le cadre de la présentation officielle de l'équipe. ●





**FOOTBALL** Face à Arsenal (2-0), les Rhénans ont vu la différence avec les grands, mais veulent poursuivre l'aventure.

# Les Bâlois repartent au travail

LONDRES  
CHRISTIAN MOSER

On se souviendra de la brillance d'Arsenal. Sanchez, Walcott, Özil: les diamants retrouvés des Gunners, ainsi que le soulignait hier une presse britannique sous le charme. Oui, Arsène Wenger a poussé son équipe vers la lumière et Bâle a vécu une soirée ombreuse. Une différence de planète, parfois, peut redonner un coup de fouet salvateur. Bâle méditera, il a de quoi passer quelques nuits sur le tableau noir. Mais pas autant sans doute que lorsque le Barça (0-5 à Saint-Jacques), Valence (6-0 à la Mestalla), le Bayern (7-0, merci d'être venus en Bavière) et même Porto, plus récemment sur le Douro (4-0) avaient donné la leçon de jeu au citoyen helvétique.

## «Megagross!»

Que viennent faire les Bâlois dans cette magnifique galère? Ils jouent, parce qu'il faut aussi des prétendants et qu'il y a encore des matches à venir. Même si Renato Steffen, l'attaquant de poche, n'a pas fait le poids et est ressorti de là complètement groggy. «J'ai le sentiment envers Arsenal que doivent nourrir les joueurs de Vaduz à notre égard. Nous sommes dominants en Suisse, mais là... Les Anglais étaient tellement plus forts, tellement plus rapides. Un autre étage.» Et d'employer un terme original pour dire tout la différence: «Megagross!». Très, très grande... Possible de la gommer? «Je ne vois pas trop comment. En championnat, on fait tout pour améliorer notre rythme, notre volume de jeu. Mais sur ce que j'ai vécu ce soir, ça ne suffira pas.» Après Ludogorets, Steffen a connu mercredi son vrai baptême du feu face à un grand d'Europe. Et feu il y a eu, de partout.

## Plus de monde derrière...

Seydou Doumbia aussi a souffert, mais il en a déjà vu d'autres... «Ça a été pénible, très pénible, mais il ne faut pas se voiler la face. Sur ce coup-là, Arsenal était très costaud. Plus fort sur tous les plans.» Une différence qui enlève toutes chances de relever la tête? «Je ne vois pas ça comme ça.



Tomas Vaclik (au sol) et Marek Suchy (en blanc) ne peuvent que constater les dégâts causés par Theo Walcott: Bâle s'est frotté à un grand d'Europe et a pu voir ce qu'il doit corriger pour la suite de sa campagne continentale. KEYSTONE

On peut rééquilibrer la balance. Nous avons expérimenté un nouveau système face aux Anglais, ce n'est jamais évident, mais il faudra se réveiller. La volonté doit nous guider dans ce sens. J'ai le souvenir qu'avec le CSKA Moscou, nous avions perdu 3-1 à Madrid et ça paraissait perdu d'avance. Eh bien nous avons fait match nul au retour face au Real: 1-1.» Esseulé à la pointe du combat et pris dans une terrible tenaille britannique, l'Ivoirien philosophe. «C'était le plan ce soir d'avoir un peu plus de monde derrière que devant, je dois faire avec, c'est mon job.» Le job, oui, en serrant les dents sur l'Emirates Stadium.

## Merci messieurs les Anglais

Des latéraux qui ne se pointent que rarement sur le front, un nouveau chef de défense improvisé, un Taulant Khaka, qui n'a pas tout à fait la personnalité pour cette fonction-là. Le FC Bâle s'est-il montré assez courageux outre-Manche? «Je dirais oui», répond Luca Zuffi. «Quand

nous avons le ballon, nous avons pu proposer nos séquences face à un Arsenal de très haute volée. Malheureusement, la production défensive de l'équipe entière n'a pas été terrible. On concède trop d'occasions aux Anglais. Il faudra travailler là-dessus sur le match

retour.» Dans le tempo, le milieu «rotblau» croit qu'il est possible de se rapprocher un peu du rythme british. «Mais il y aura des réglages à faire.» Il n'a pas tort. Un rythme, ça se donne et ça se reprend. Ou comment piquer un peu plus souvent ce bal-

lon à des Gunners qui, tout à leur envie folle de séduire le royaume, n'ont commis que trois petits «fouls» face au champion de Suisse.

Honneur à eux et merci pour la chaude soirée au nord de la Tamise. ●

## LA GRANDE CHANCE DE THEO WALCOTT, SEUL ANGLAIS DES ONZE GUNNERS

«Weng is up for Lions.» Autrement dit, la venue du FC Bâle tombait à pic pour faire monter les actions du bon Arsène Wenger. Le titre du «Daily star» est un appel définitif. Oui, après la démonstration de précision, de mobilité, de percussion de ses Gunners, le Professeur est tout bon pour reprendre en main les Three Lions, la toute puissante équipe d'Angleterre. La transformera-t-il à l'image de l'Arsenal plutôt corsé et flambant de la première période à l'Emirates Stadium? That is the question et on n'est pas certain que l'Angleterre, toute seule, soit capable de refaire ça. Après tout, il n'y avait qu'un citoyen de la reine dans les rangs des Canonnières: Theo Walcott. Un homme qui, soit dit en passant par l'«Indépendant», «ne mesurera jamais assez la chance qu'il a eu d'échapper à l'horrible show de l'Euro 2016». Il n'était pas sélectionné pour entendre hurler les Islandais...

Dans l'ensemble et sans surprise, la presse britannique n'a d'yeux que pour les siens. Elle souligne «le marquage inexistant sur le flamboyant Walcott sur le premier but»

(Khaka trop court, Balanta trop loin) et le fait que «le champion de Suisse a été pauvre» («Daily star»). «Il est très vite apparu que le FC Bâle ne pourrait survivre à la vitesse d'Arsenal» (le «Telegraph») et «Arsenal était clairement plus tranchant qu'un couteau suisse», il a pratiqué «un football suprême pendant 45 minutes» («Mirror»).

En règle générale, les trois milieux suisses Zuffi, Franson et Bjarnason (entre 5,5 et 6,5 sur 10) sont les mieux notés par les tabloïds, outre le gardien Vaclik bien sûr (8). Côté Gunners, Walcott récolte deux 9 mais en majorité des 8, comme son acolyte Sanchez d'ailleurs. Le «Mirror» accorde aussi un 8 à Granit Khaka, soulignant dans le commentaire que «le Suisse a gardé Arsenal dans le mouvement par son jeu de passes simple». A part ça, les «rotblau» jouaient mercredi leur 12e match de Ligue des champions face à un club anglais. Ils ont concédé leur deuxième défaite et leur président Bernard Heusler le maintient: «Nous avons laissé une bonne image du FC Bâle en Angleterre.»

# Seul sur terre en Suisse, Bâle voit la régression le menacer

Onze sur treize. Une statistique qui en dit passablement sur le FC Bâle et son niveau actuel. Treize matches depuis la reprise, onze victoires en onze rencontres disputées sur le plan national et puis, en Europe, un nul poussif à domicile contre Ludogorets et une défaite sans appel, contrairement à ce que le score laisse entendre (2-0), chez Arsenal mercredi.

Force est de constater que ce FC Bâle est un peu juste pour la Ligue des champions. Du moins pour s'y illustrer. Le saut de qualité est immense entre une rencontre de C1 et une partie de Super League, et c'est sans doute ainsi qu'il faut aussi comprendre la phrase de l'entraîneur Urs Fischer après la défaite contre Arsenal.

«Il est impossible de simuler ce genre de situation à l'entraînement, ce sont des expériences qu'il faut faire sur le terrain.» Autrement dit, rien en Suisse ne peut préparer le FCB à ce à quoi il va être confronté à l'international. Il n'en a pourtant pas toujours été ainsi et

la Super League avait le mérite de maintenir son vaisseau-amiral sous tension. Mais là, avec 13 points d'avance sur leurs dauphins en championnat, les Rhénans savent déjà que l'affaire est pliée après un quart de la saison seulement.

Car c'est à ceci que ressemble désormais le championnat de Suisse: un cavalier seul et un immense ventre mou dont les composants se tiennent finalement d'assez près. Il n'y a d'ailleurs que huit points qui séparent la deuxième place de la dernière.

Le niveau du football suisse est en baisse, cela devient de plus en plus évident. Le premier FCB moderne, celui de la cavalcade de 2002-2003, avait pourtant perdu le titre face à GC la même année. Puis le FC Zurich lui a fait la nique trois fois en quatre ans entre 2005 et 2009. Le FCB qui était allé jusqu'en demi-finale de l'Europa League en 2012-2013 n'avait fini qu'avec trois longueurs d'avance sur GC en championnat. Alors que ce FCB-là...

Bâle s'est baladé tout au long de l'exercice précédent, terminant avec 14 points de plus que Young Boys en étant en roue libre lors des quatre derniers matches (son avance affichait +19 à la 32e journée). Soit le deuxième plus grand écart de l'histoire de la Super League. Derrière le +20 du probablement plus grand FCB de tous les temps (2011-2012), celui des deux Frei, Streller, Shaqiri, Khaka, Huggel, Stocker et Cie qui, avant de subir les foudres du Bayern (7-0) en huitième de finale de la Ligue des champions, était arrivé en Bavière fort d'une magnifique victoire 1-0 à l'aller et qui avait éliminé Manchester United en phase de poules.

Seulement, depuis trois saisons, ses hommes-clefs partent (Embolo, Gonzalez, Fabian Frei, Elneny, Sommer, Stocker, Schär) et ne sont pas vraiment remplacés. Les renforts que s'offre le club rhénan (Bjarnason, Zuffi, Steffen, etc.) sont certes de bons joueurs, l'effectif est complet et

équilibré. Mais personne ne semble avoir la capacité, comme d'autres par le passé à l'image de Mohamed Salah, d'illuminer une soirée. Le FC Bâle est un peu comme un joueur de tennis complet, maîtrisant toutes les bases mais étant dépourvu du coup qui fait mal.

Les prestations en demi-teinte de Bâle en Europe, tandis qu'il se promène en Super League, doivent alors servir de signal d'alerte. Il ne faudrait pas que la campagne 2015-2016, qui avait vu le FCB devenir le premier club suisse à terminer en tête d'une poule européenne puis sortir Saint-Etienne avant de tomber en huitième de finale contre le FC Séville (futur lauréat de cette Europa League), aveugle la Suisse.

Car les Rhénans avaient commencé par perdre leur barrage de Ligue des champions contre le très modeste Maccabi Tel Aviv, lequel a par la suite été le seul club à avoir terminé la phase de groupes avec aucun point. ● LONDRES - JULIEN PRALONG - ATS

## FOOTBALL

### Young Boys prête Fekete au FC Aarau

Le FC Aarau a obtenu le prêt jusqu'au terme de la saison du latéral gauche Thomas Fekete (21 ans), qui appartient aux Young Boys. Ce double national brésilien et suisse est sous contrat jusqu'en 2019 avec YB. Cette saison, il a fait six apparitions avec les M21 du club bernois, en Ire ligue. ● ATS

### Chiasso dépose protêt

Le FC Chiasso a déposé un protêt auprès de la commission disciplinaire de la SFL contre la validation du résultat du match de Challenge League de samedi dernier contre Wil (0-4). L'arbitre Sébastien Pache avait annulé l'expulsion de Nikola Milosavljevic (Chiasso) après de longues discussions et dans une ambiance houleuse parce qu'il s'était trompé de numéro de joueur. Après une interruption de sept minutes, la partie avait été menée à son terme avec 22 joueurs sur le terrain. Le coup de sifflet final avait retenti à la 103e minute. ● ATS

## HOCKEY SUR GLACE

### Cinq clubs suisses en Ligue des champions?

Grâce à un parcours remarquable dans la phase de groupes de la Ligue des champions (CHL), les clubs suisses sont à la lutte avec la Finlande pour une cinquième place la saison prochaine. Pour la première fois depuis trois ans, les six clubs suisses engagés (Berne, Zurich Lions, Zoug, Davos, Lugano et Fribourg Gottéron) se sont qualifiés pour les 16es de finale. La Suisse lutte désormais pour la 2e place à l'indice de la CHL, qui offre une cinquième place dans la compétition. La Suisse est actuellement classée au 4e rang derrière la République tchèque, la Finlande et la Suède. ● ATS

### Pihlström ne restera pas à Fribourg

Fribourg-Gottéron ne prolongera pas le contrat d'Antti Pihlström au-delà du 8 octobre. Le club possède déjà cinq autres joueurs étrangers sous contrat. «Nos moyens financiers ne nous le permettent pas», a expliqué Christian Dubé, le directeur sportif de Fribourg Gottéron, dans les colonnes de «La Liberté». ● ATS

## FOOTBALL

### Qela s'engage sur le long terme



Neuchâtel Xamax FCS tient à ses «joyaux». Quelques jours après Pedro Texeira, les dirigeants

«rouge et noir» ont mis sous contrat pour quatre saisons un autre jeune en provenance de la Fondation Gilbert Facchinetti, Dilan Qela (18 ans). Arrivé cet été en première équipe, le Neuchâtelois a inscrit deux buts en trois matches de Challenge League. Le milieu de terrain a aussi été récemment convoqué pour rejoindre les M19 de l'équipe nationale. ● ESA - COMM



**HOCKEY SUR GLACE** De retour à Fleurier, Sandy Jeannin ouvrira le bal de la deuxième ligue, ce soir, à Franches-Montagnes II.

# «Belle-Roche doit redevenir imprenable»

DAVID MARCHON (PHOTOS)  
QUENTIN FALLET (TEXTES)

Fierté du CP Fleurier, le double champion de Suisse Sandy Jeannin (40 ans) est de retour chez lui! Formé au club, le Vallonnien a en effet pris la succession du tsar Valeri Chiriaev à la tête de l'équipe première, en 2e ligue, tout en étant responsable du mouvement juniors du club de Belle-Roche.

«Je veux aider les dirigeants, qui sont des amis d'enfance.»

SANDY JEANNIN  
REVENU AU BERCAIL

«Nous avons repris les entraînements physiques le 9 mai, avec deux séances par semaine. Tout va bien actuellement, nous avons un bon taux de présence et avons pu disputer 7-8 matches de préparation. Depuis une dizaine de jours, nous avons enfin pu prendre nos quartiers à Fleurier, dans une patinoire rénovée, ce qui est plus motivant», explique Sandy Jeannin. En effet, jusqu'à mi-septembre, les Fleurisans ont dû voyager entre Yverdon, Les Ponts-de-Martel et la Vallée de Joux pour trouver de la glace. «C'est nouveau pour moi. J'avais un peu perdu l'habitude. Mais il faut faire avec», philosophe l'ancien joueur de Fribourg Gottéron. «Pour moi, la ligue dans laquelle nous sommes n'a pas trop d'importance. Il faut gérer un groupe de bon niveau de 2e ligue, s'adapter à des amateurs qui viennent s'entraîner le soir après le travail avec

passion. Je dois comprendre qu'ils peuvent être fatigués.» Une excuse qui passerait mal en Ligue nationale...

Formé jusqu'à l'âge de 16 ans au CP Fleurier, Sandy Jeannin revient avec beaucoup de motivation à la patinoire de Belle-Roche: «J'ai grandi ici, j'y ai passé beaucoup de temps. Je veux aider les dirigeants, qui sont des copains d'enfance et qui se battent pour que ce club vive. Je veux que tout le

monde soit prêt à défendre le maillot de Fleurier, à tout donner. Avec de l'implication, une bonne cohésion et du plaisir, je veux que Belle-Roche redevenue une citadelle imprenable.»

Difficile toutefois de fixer des objectifs de classement précis actuellement, dans un groupe qui a enregistré deux départs et cinq arrivées durant

la pause estivale. «Nous n'avons pas d'objectif sportif. Nous voulons être une très bonne équipe de 2e ligue. Ces dernières saisons, le club était dans le bas du classement. Il faut reprendre goût à la victoire, j'aimerais donc que l'on vise le haut du classement. Les quatre premières places? Il faudra chercher de la régularité, se battre à 100%. Et si on se bat, on peut accepter de perdre. J'aimerais que l'on joue en groupe et ramener de la discipline et du plaisir dans l'équipe.»

Si les joueurs Fleurisans sont autant motivés que leur entraîneur, il devrait y avoir du spectacle cette saison à Belle-Roche! ●



Sandy Jeannin s'occupe à la fois de la première équipe et du mouvement juniors.

## CONTINGENTS



### FLEURIER

**Gardiens:** Max Blanc (1995), Guillaume Rochat (1991).

**Défenseurs:** Valentin Aeschlimann (1992), Kilian Colo (1999), Mathias Droz (1989), Gabin Dubois (1999), Jérémy Jean-Mairet (1988), Jayson Pipoz (1993), Lyonel Richter (1992), Philippe Marquis (1976).

**Attaquants:** Damien Benoit (1992), Evan Colo (1996), Kenny Huguenin (1988), Jérémy Kisslig (1987), Sébastien Kisslig (1987), Loïc Kruegel (1989), Florent Marthaler (1996), Alain Oppliger (1987), Leryn Montes (1996), Nigel Tissot (1993), Alain Valentin (1984), David Veluz (1996), Cyril Wyss (1993), Alan Floret (1999), Loris Vermot (1999).

**Entraîneur:** Sandy Jeannin (nouveau).

**Arrivées:** Philippe Marquis (reprise de la compétition), Evan Colo (juniors élites HCC), Alain Oppliger (Saint-Imier), Nigel Tissot (Université Neuchâtel II), David Veluz (juniors élites HCC).

**Départs:** Raphaël Moret (arrêt de la compétition), Nicolas Rota (Fleurier II).



### LE LOCLE

**Gardiens:** Sébastien Kohler (1976), Allan Crotti (1998).

**Défenseurs:** Dylan Matthey (1999), Christophe Kaufmann (1991), David Lanz (1988), Raphaël Mermillon (1983), Matteo Pasquini (1992), Vincent Vernetti (1986), Florian Gerber (1997).

**Attaquants:** Kevin Baumberger (1989), Cyril Boss (1992), Sébastien Fourel (1990), Bastien Juvet (1988), Sébastien Loichat (1988), Yann Martinelli (1988), Ludovic Müller (1988), Arnaud Pahud (1985), Dylan Robert-Nicoud (1994), Corey Ruhnke (1985), Léonard Tschanz (1997), Sébastien Tschanz (1988), Florent Tschanz (1989).

**Entraîneur:** Sébastien Kohler (nouveau).

**Coach:** David Schüpbach.

**Arrivées:** Corey Ruhnke (retour à la compétition), Kevin Baumberger (retour à la compétition), Alan Crotti et Florian Gerber (juniors).

**Départ:** Kewin Rognon (Franches-Montagnes).



### STAR CHAUX-DE-FONDS

**Gardiens:** Michaël Lüthi (1983), Sylvain Haenlin (1986).

**Défenseurs:** Nicolas Chevalley (1986), Valentin Du Bois (1986), Ludovic Mano (1984), Bernard Reymond (1979), Alexis Vacheron (1979), Olivier Wüthrich (1975).

**Attaquants:** Sven Boiteux (1995), Yann Dubois (1978), Yohann Duplan (1991), Lionel Houriet (1991), Steve Pochon (1978), Tibor Salus (1992), Johann Scheidegger (1983), Fabien Schneider (1990), Florent Teuscher (1991), Julien Turler (1982), Nicolas Wälti (1972).

**Entraîneur:** Steve Pochon.

**Entraîneur-assistant:** Jean-Luc Wicht.

**Arrivées:** Lionel Houriet (Saint-Imier) et Julien Turler (retour à la compétition).

**Départ:** aucun.



### UNIVERSITÉ NEUCHÂTEL II

**Gardiens:** Gaël Miserez (1984), Alan Schmockler (1998).

**Défenseurs:** Nicolas Pisénti (1983), Jeff Berger (1995), Jérémy Buthey (1996), Jonathan Florian (1997), Pablo Stamm (1999), Teemu Karvonen (1999), Sébastien Schaldenbrand (1982).

**Attaquants:** Arnaud Pisénti (1987), Vassili Castioni (1981), Norman Quadroni (1988), Nicolas Oesch (1994), Kevin Weber (1993), Yvan Flühmann (1985), Steve Ferry (1992), Jérôme Bord (1987), Damien Ribaux (1999), Gautier Pizzolon (1999), Tristan Tanner (1999).

**Entraîneur:** Arnaud Carnal (nouveau).

**Arrivées:** Kevin Weber (HC Université NE II).  
**Départs:** Sven Evard (Université Neuchâtel II), Nigel Tissot (Fleurier), Laurant Molliet (départ à l'étranger), Morgan Balmelli (arrêt de la compétition), Olivier Droz (Val-de-Ruz, 3e ligue).

**Ce soir. 20h15:** Franches-Montagnes II - Fleurier. **20h45:** Yverdon - Université Neuchâtel II. **Demain. 17h30:** Sensee - Star Chaux-de-Fonds. **20h15:** Tramelan - Le Locle.

## LE LOCLE VISE AVANT TOUT LA STABILITÉ



C'est avec l'ancien gardien du HCC Sébastien Kohler (photo SP) à sa tête, et certainement dans les cages, que le HC Le Locle se lancera dans la saison 2016-2017. Le club du Communal a réussi un joli coup en engageant le Canado-Suisse Corey Ruhnke, ancien joueur de Ligue nationale. «Je le connais bien», explique l'entraîneur loclois. «Je l'ai contacté et il était motivé. Il travaille à La Chaux-de-Fonds (réd: dans une grande entreprise de fabrication de montres) un à deux jours par semaine. Il ne peut pas toujours être là aux entraînements. Alors nous avons fait des concessions, mais il sera présent à tous les matches. Le but est qu'il amène son expérience, son vécu, de la sécurité et du sérieux au groupe. Il ne vient pas juste parce qu'il y a une super ambiance et pour boire des bières.»

A un jour de la reprise du championnat, Sébastien Kohler précise n'avoir «pas encore fixé d'objectif. Nous recherchons la stabilité avant tout. Notre priorité est l'intégration des jeunes. Il s'agit de pérenniser le club, construire pour l'avenir tout en cherchant à gagner chaque match.»

## LA DER DES «VIEUX» STELLIENS



Finaliste lors des deux dernières saisons, le HC Star Chaux-de-Fonds espère franchir un palier. Emmenés par leur entraîneur Steve Pochon (archives Christian Galley) et plusieurs autres anciens joueurs du HCC (Valentin Du Bois, Alexis Vacheron et Julien Turler), les Stelliens font partie des favoris avant le coup d'envoi du championnat. «La situation du club est particulière car nous n'avons pas notre propre glace», tempère Steve Pochon. «Nous n'avons pas non plus tous les éléments concernant le déroulement de la saison 2017-2018, avec la nouvelle Swiss Regio League. Comme d'anciens joueurs du club vont arrêter à la fin de la saison, pour moi le plus important sera de leur offrir une belle sortie.»

## DU CHANGEMENT À UNI NEUCHÂTEL II



Il y a du changement sur le banc de la deuxième équipe du HC Université Neuchâtel, où Arnaud Carnal (photo SP) a pris la succession de Gustin Gautier durant l'été. Joueur de la «II» et entraîneur des juniors du club depuis trois ans, le Neuchâtelois s'est vu proposer le poste, son prédécesseur se consacrant à ses activités auprès des juniors. «Et j'ai accepté. Nous avons fait une préparation de 2e ligue... Pas mal de présences aux entraînements et deux matches amicaux. Nous avons perdu notre gardien titulaire sur blessure mais je suis satisfait actuellement, même si le groupe n'est pas encore au top.»







AVIS MORTUAIRES

COLOMBIER

*Le cœur d'une maman est un trésor que la vie ne donne qu'une fois*

Marie-Claude Bétrix, son époux Eraldo Consolascio, leur fils Pablo et leur fille Oihane à Männedorf  
 Ilinca Grossu et Laurent Walt, leurs fils Axel et Maxime à Zürich  
 Horia Grossu et Madeleine Meier, leur fils Basile à Grandson  
 Mariuca Grossu et Julien Tron à Genève  
 Ion et Dora Grossu, leur fils Victor à Cortaillod  
 Luca Grossu à Genève  
 Claude Bétrix à Monaco  
 Giacomo Filippi et famille en Italie  
 Caterina Filippi en Espagne  
 Lise, Josiane, Manuel et Marina  
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

**Madame  
 Maria Vittoria BÉTRIX**  
 née Filippi

leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante, cousine qui s'est endormie paisiblement dans sa 86e année.

2013 Colombier, le 27 septembre 2016

L'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille:  
 Marie-Claude Bétrix  
 Alte Landstrasse 320  
 8708 Männedorf

Les personnes qui désirent honorer sa mémoire peuvent penser à SOS Futures Mamans, case postale 3145, 2001 Neuchâtel, CCP 20-1076-4, mention «Deuil Maria Vittoria Bétrix».

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

028-789359

AVIS MORTUAIRES

Jean-Luc et Florence Wolfender à Coppet

leur fils Maxime

Michel Wolfender à Paris

Alain et Christiane Kottelat à Delémont

Teresa Tschampion à La Neuveville

ainsi que les familles parentes et amies ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Monsieur  
 Jean-Jacques WOLFENDER**

notre très cher papa, beau-papa, grand-papa, frère, cousin, parent et ami qui nous a quittés paisiblement dans sa 95e année au home Mon Repos à La Neuveville.

Saint-Imier, 29 septembre 2016

Adresse de la famille: Jean-Luc Wolfender  
 Chemin de la Prairie 47  
 1296 Coppet

La cérémonie d'adieu aura lieu lundi 3 octobre à 14h30 en la Collégiale de Saint-Imier.

Jean-Jacques repose dans une chambre mortuaire des pompes funèbres Niggli au cimetière de Saint-Imier.

En lieu et place de fleurs, pour honorer sa mémoire, vos dons seront versés à l'Ensemble Vocal d'Erguël.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille et les amis de

**Monsieur  
 Jean-Pierre LAUBER**  
 dit «Palto»

ont le chagrin de faire part de son décès à l'âge de 81 ans.

Il s'est endormi paisiblement suite à une longue maladie supportée avec courage le mardi 27 septembre 2016.

Les adieux ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Jean-Luc Lauber  
 Rue de la Flamme 18, 2108 Couvet

028-789383

REMERCIEMENTS

Très touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors de son deuil, la famille de

**Françoise MEYSTRE**

vous remercie sincèrement de l'avoir entourée par votre présence, votre message ou votre don et vous exprime sa vive reconnaissance.

Bevaix, septembre 2016

028-789354

Vous nous avez témoigné votre sympathie lors du décès de notre chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman

**Germaine LORIMIER**

Vous avez su par votre présence, vos messages, vos sourires, vos fleurs, vos dons, nous entourer et nous reconforter.

Nous tenons par ces quelques mots, à vous dire merci.

La famille de Germaine Lorimier

Vilars, septembre 2016

132-284410

HAUTERIVE

**Scotériste blessé**

Hier à 6h40, une voiture conduite par un habitant d'Hauterive âgé de 75 ans se trouvait sur la voie centrale sur les Rouges-Terres à Hauterive, en direction ouest, avec l'intention de se rendre à la station-service. Au moment de bifurquer, une collision se produisit avec un scooter conduit par un habitant de Zinal âgé de 53 ans, qui circulait également sur les Rouges-Terres en direction de Neuchâtel. Blessé, le scotériste a été transporté en ambulance à l'hôpital Poralès.

● COMM

LE LOCLE

**Appel aux témoins et conducteur recherché**

Le conducteur du véhicule de livraison «Intermarché» immatriculé en France qui, hier à 19h10, a heurté avec son rétroviseur droit un véhicule de livraison Fiat Ducato blanc sur la rue des Envers 51 au Locle, ainsi que les témoins de cet incident sont priés de prendre contact avec la police neuchâteloise, tél. 032 889 90 00. ● COMM

**Le mot caché**

**Solution**

Le mot caché à former de la grille avec les lettres inutilisées est:

**SATISFAIT**

**Délai: jusqu'à 19 heures**

Remise des textes

jusqu'à 17 heures  
 du lundi au vendredi  
 PUBLICITAS  
 tél. 058 680 97 70  
 fax 058 680 97 71

dès 17 heures,  
 week-end et jours fériés  
 L'EXPRESS  
 tél. 032 723 53 00  
 fax 032 723 53 79

e-mail: carnet@lexpress.ch

Pompes funèbres

**Grau**

24h/24



**032 751 28 50**

A votre écoute - Conseils  
 Prévoyance funéraire



La direction ainsi que le personnel de la société SFERAX SA, à Cortaillod ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**Madame  
 Maria Vittoria BÉTRIX**  
 née Filippi

actionnaire de SFERAX SA

Nous présentons à sa famille, nos plus sincères condoléances. Pour les obsèques, prière de vous référer à l'avis de la famille.

028-789358

EPF Education physique féminine Peseux a la tristesse de faire part du décès de

**Robert RUCHTI**

membre fondateur de notre société



La Société Neuchâteloise de Tir Sportif a la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur  
 Jean-Louis RAY**

membre d'honneur

Nous garderons de Jean-Louis le souvenir d'un camarade dévoué à la cause du tir.

Nous présentons à la famille nos sincères condoléances.

028-789355

**Rose BURKHALTER**

2015 - 2 octobre - 2016

Une année déjà que tu es partie à l'âge de 104 ans. Tu restes bien présente dans nos cœurs. Aujourd'hui nous avons une pensée spéciale pour toi. Ta famille, tes enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants

028-789240



**Tu es mon abri, mon bouclier;  
 j'espère en ta parole.**  
 Psaume 119:114



**AIR DU TEMPS**  
JÉRÔME BERNHARD

## Cachez ce bukkake

«Alors, les gosses, c'est pour quand?» Quel trentenaire dépourvu de progéniture peut s'estimer épargné par cette question assassine? menteurs mis à part, aucun. A chaque anni, mariage, etc. une tantine ne peut s'empêcher de vous la servir. Le phénomène a son appellation: pression sociale. Pour quel effet? Là est la véritable interrogation. Avec un esprit de contradiction, la résistance est efficace, mais il faut être fort. Car on n'a pas inventé mieux que la famille pour vous faire culpabiliser, avec des torpilles du style «Tu sais, l'horloge biologique...»

Plus faciles à esquiver mais tout aussi agaçantes, les attaques publicitaires. Si vous êtes une femme en âge d'enfanter, Youtube, par exemple, ne vous laissera pas vi-

sionner une vidéo sans vous avoir au préalable rappelé qu'«un test de grossesse, c'est rapide et si facile».

La palme de l'incitation revient néanmoins à l'Etat, sans égal pour jouer les conseillers matrimoniaux. Non loin des concepts éculés comme l'avortement prohibé, l'Italie a lancé une campagne censée motiver les couples, avec des slogans glamour comme «La beauté n'a pas d'âge, mais la fertilité si». Ou mieux, comment résister à la méthode poutinienne? La Russie vient d'interdire l'accès aux deux sites pornographiques les plus cliqués de la planète. Dans nos sociétés vieillissantes où relancer la natalité est devenu un enjeu crucial, un mot d'ordre s'impose: cachez ce bukkake à cause duquel je ne saurais procréer. ◉

## LA PHOTO DU JOUR

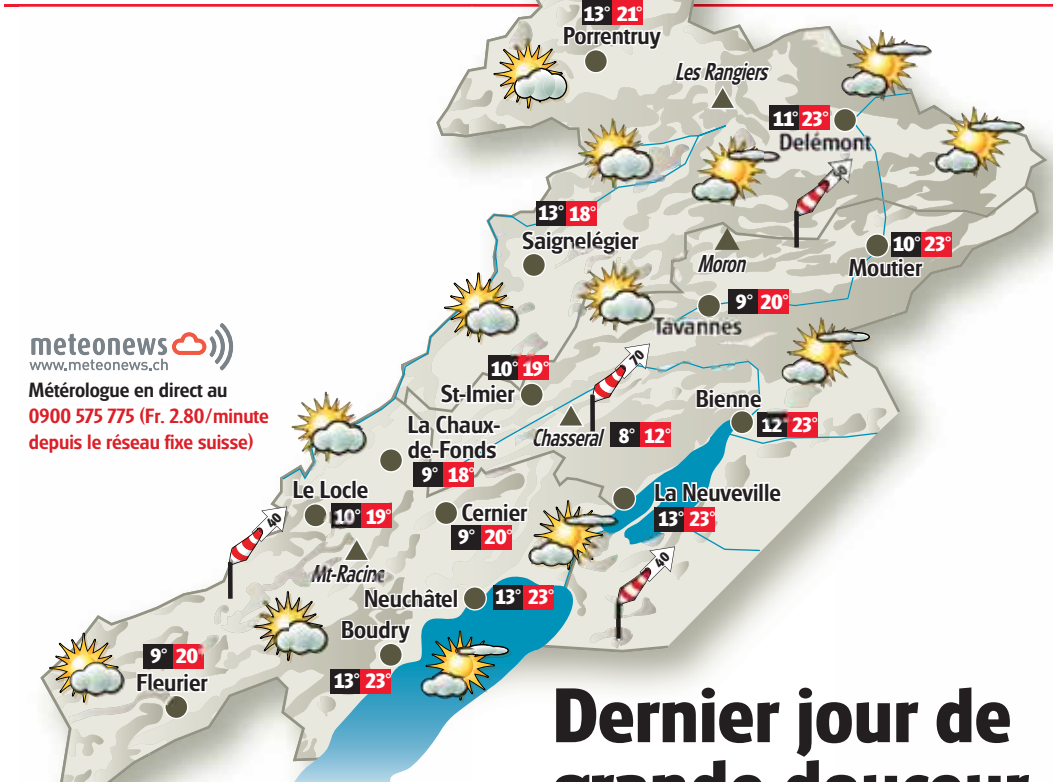
Le «bateau de la tolérance», un projet artistique d'Ilya et Emilia Kabakov, sur le lac de Zoug. KEYSTONE



# LA MÉTÉO

Lever **7h31**  
Coucher **19h14**

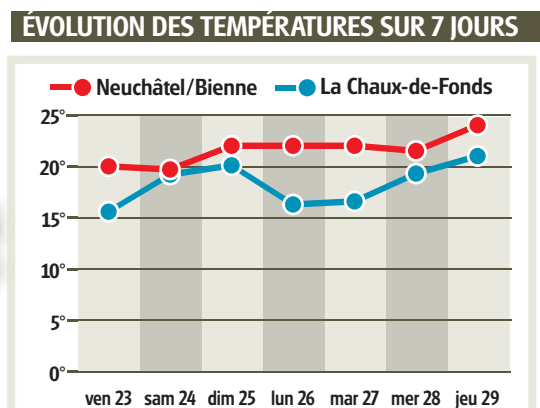
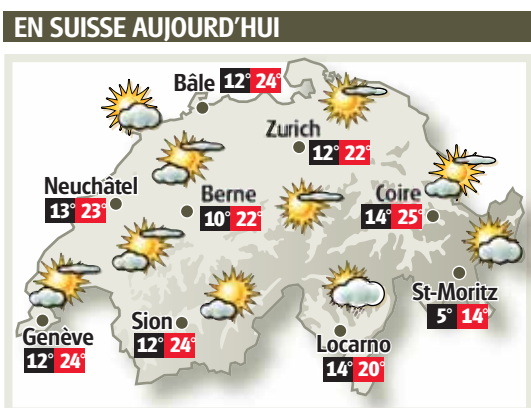
Lever **6h44**  
Coucher **19h13**



## Dernier jour de grande douceur

Ce mois de septembre parmi les plus chauds des tabelles climatologiques s'achèvera par une grande douceur. En effet, sous l'impulsion d'un vent de sud-ouest modéré cet après-midi, il fera à nouveau 22 à 24°. Les passages nuageux se densifieront toutefois en fin de journée. Cela annoncera un week-end plus médiocre, ponctué de pluies surtout samedi soir et la nuit suivante.

SUR NOS LACS	Température de l'eau	Direction et vitesse du vent	Niveaux des lacs
Neuchâtel	19°	Sud-Ouest 3-4 Bf	429.20 m
Bienne	18°	Sud-Ouest 3-4 Bf	429.22 m
Niveau du lac des Brenets: 746.80 m			



PRÉVISIONS À QUATRE JOURS POUR L'ARC JURASSIEN			
<b>SAMEDI 1er</b> pied du Jura à 1000m 14° 18° / 9° 14° FIABILITÉ: 9/10	<b>DIMANCHE 2</b> pied du Jura à 1000m 13° 17° / 8° 12° FIABILITÉ: 8/10	<b>LUNDI 3</b> pied du Jura à 1000m 9° 17° / 4° 13° FIABILITÉ: 7/10	<b>MARDI 4</b> pied du Jura à 1000m 9° 17° / 5° 15° FIABILITÉ: 6/10

## SUDOKU N° 1670

Complétez la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9. Ils doivent obligatoirement figurer une seule fois dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3x3. Solution dans notre prochaine édition.

Solution de la grille précédente n° 1669

1	3	5	4	8	7	6	2	9
6	4	9	5	3	2	8	1	7
7	8	2	6	9	1	4	5	3
4	5	1	7	6	8	9	3	2
3	7	6	2	4	9	5	8	1
2	9	8	1	5	3	7	4	6
5	2	4	3	7	6	1	9	8
8	6	3	9	1	5	2	7	4
9	1	7	8	2	4	3	6	5

Difficulté 2/4

	5	1						
		2		7	5			1
7		3	2	5				
8			4	1		9		
		4		6	2			3
				2	9	6		8
2		7	8			3		
						4	5	

Grille proposée par la filière informatique de gestion **Hes·SO**

PUBLICITÉ

## WEEK-END PORTES OUVERTES

### OFFRES EXCEPTIONNELLES DURANT L'EXPO

vendredi 30.09  
samedi 1<sup>er</sup>  
dimanche 2

**new VOLVO S90 limousine**

**Garage Hauterive SA**  
Rouges-Terres 57  
2068 Hauterive NE  
Tél. 032 756 91 00

**new MAZDA MX-5 RF Targa**

**Garage des Forges SA**  
Bd des Eplatures 59  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 843 69 69

toutes les nouveautés chez vos concessionnaires du canton [www.groupe-mattei.ch](http://www.groupe-mattei.ch)